

Gazette officielle du Québec

Partie 1

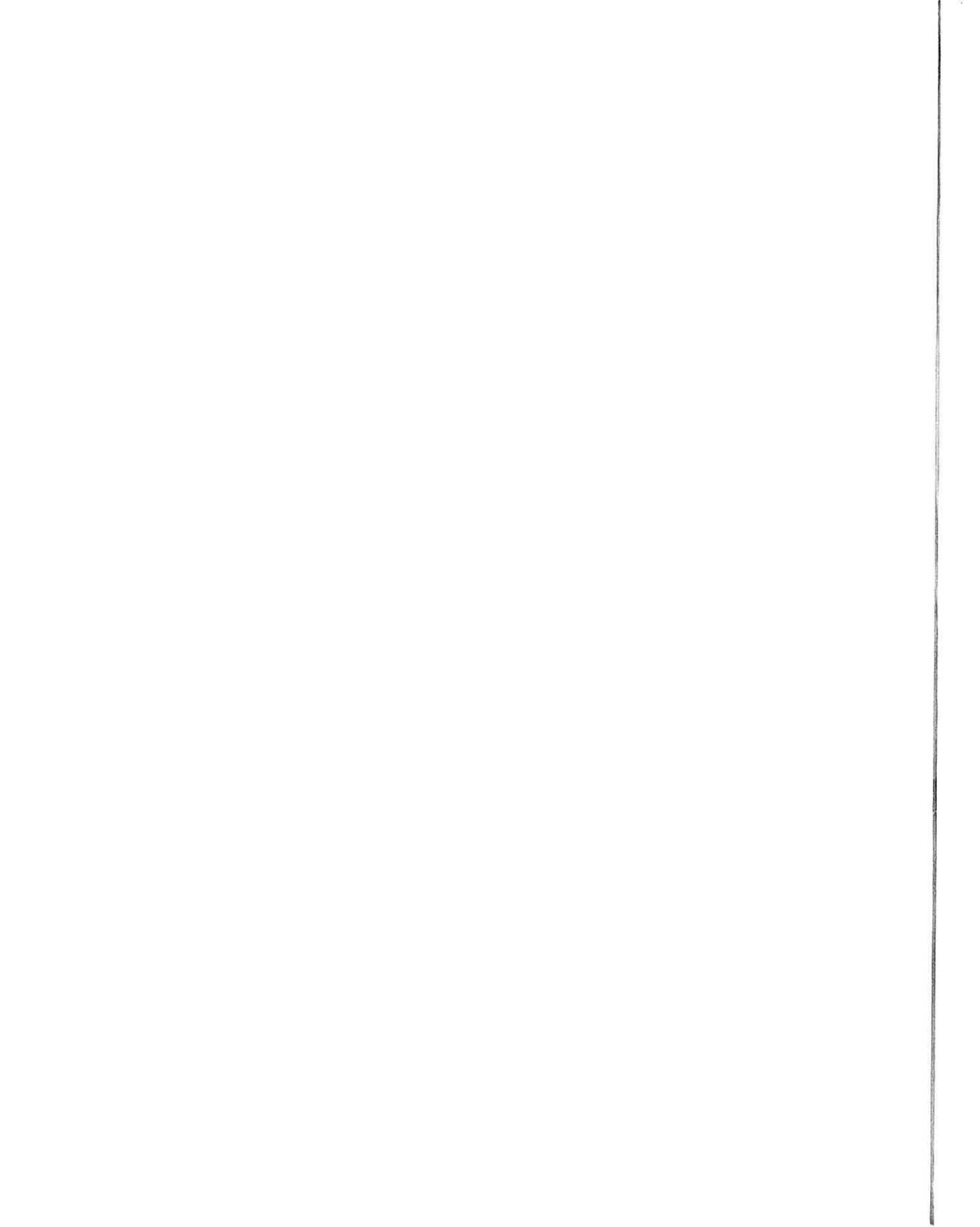
Avis
juridiques

123^e année

14 décembre
1991

No 50

Québec 



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

123^e année
14 décembre 1991
No 50

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'

Avis divers

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le

Code de procédure civile

Compagnies, Loi sur les

Compagnies étrangères, Loi sur les

Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les

Inspecteur général des institutions financières

Loi électorale

Ministères, Avis concernant les

Office des professions du Québec

Renseignement sur les compagnies, Loi sur les

Statut professionnel et conditions d'engagement

des artistes de la scène du disque et du cinéma, Loi sur le

Syndicats professionnels, Loi sur les

Ventes par shérif

Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie I de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

MINISTÈRE DES FORÊTS (*Délégation*) 4511

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

MUNICIPALITÉ DE BELLECOMBE (*Nouveau
délai pour permettre d'adopter un plan
d'urbanisme*) 4511

MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA (*Nouveau délai
pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme*) 4511

MUNICIPALITÉ DE MONTCERF (*Nouveau délai
pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme*) 4511

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-
LORETTE (*Nouveau délai pour permettre
d'adopter un plan d'urbanisme*) 4511

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
(*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un
plan d'urbanisme*) 4511

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-
MINEUR (*Prolongation de délai pour permettre de
modifier un plan d'urbanisme*) 4511

VILLE DE MONTRÉAL-OUEST (*Prolongation de
délai pour permettre d'adopter des règlements
d'urbanisme*) 4511

VILLE DE SEPT-ÎLES (*Prolongation de délai pour
permettre d'adopter des règlements d'urbanisme*) 4512

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE DEUX-MONTAGNES
(*Rachat d'obligations*) 4512

CONSEIL DES ASSURANCES DE DOMMAGES
(*Siège social*) 4512

COOPÉRANTS-VIE INC. (*Requête*) 4512

FONDS D'AIDE AUX RECOURS COLLECTIFS
(*Siège social*) 4513

LES SOEURS SALÉSIENNES (*L.P.S.*) 4513

MAISON NAZARETH (*Dissolution*) 4513

SUCCESSION MARIO ROBERGE (*Bénéfice
d'inventaire*) 4513

SUCCESSION YVES BOURASSA (*Bénéfice
d'inventaire*) 4513

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Antonio Randaccio-Lodi 4514
Eddyson Reynold Pierre-Louis 4514
Elpida Caracatsanis 4514
Emilia Louise Langlois 4514
Georges Douskos 4514
Harvey Victor Trevick 4514
Jeanne Louise Desjardins 4514

Joseph Alain Réal Gilles Tremblay 4514
Joseph Duncan James Warnock 4515
Joseph Edmond Léo Paul Girard 4515
Joseph Guy Mario Couture 4515
Joseph Léopold Richard 4515
Joseph Maurice Robert Gagné 4515
Joseph René Mario Joubert 4515
Marie Anne Ghislaine Boulay 4515
Marie Céline Fernande Laberge 4515
Marie Gisèle Michaud 4515
Marie Hélène Colombe St-Jean 4515
Marie Jacqueline Ginette Josée Benjamin 4516
Marie Laurence Colette Franky Lewis 4516
Marie Marguerite Thérèse Orelick 4516
Marie Paulette Patricia Tranchemontagne 4516
Marie Renée Claude Carrier-Goyette 4516
Marie Solange Nathaly Genest 4516
Marie-Trees Wilhelmina Jetten 4516
Mark Wisdom 4516
Martyne Vaillancourt 4516
Maryelle Georgette Brasseur 4516
Mike Thomas Gosselin 4517
Pierre-Ny St-Amand 4517
Robert Joseph Marcel De Launière 4517
Stefan Caldano 4517

DEMANDES

Alphéda Julienne Lévesque 4517
Anne Rybarski 4517
Any Lee Mills 4517
Cam Khe Lai 4517
Chantal Sauvé 4517
Christiane Apolline Caron 4517
Clarette Bertrand-Desormiers 4518
Daniel Dubois dit Champagne 4518
Georges Dubois 4518
Gérald Potvin 4518
Gilberte Beauodin dite Bourgoin 4518
Giselaine Demers 4518
Guisepe Carfagnini 4518
Helen Lazanas 4518
Isabelle Dubé 4518
Jocelyn Dubois dit Champagne 4518
Joseph Albert Léopold Rioux 4519
Joseph David Paquin 4519
Joseph Edgar Abotte 4519
Joseph Jean-Claude Philippe Valade 4519
Joseph Stéphan Pouliot 4519
Joseph Willie Lajoie 4519
Kathy-Jennifer Jacobs 4519
Linda Gauthier 4519
Line Robinson alias Kirouac 4519
Luigi Turco dit Gino Turco 4520
Maria Sandra Tardif 4520
Marie Anne Gallichand 4520
Marie Hombélina Arsenault 4520
Marie Paule 4520
Marie-Paule Lucienne Yvonne Langlois 4520
Marie Réjeanne Rita Gélinas 4520
Marie Roseline Madeleine Carole Gauthier 4520
Marie Thérèse Jeannine Tremblay 4520
Minh-Chau Nguyen 4521

Nadine Cabana	4521	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. EDLYNE LAPORTE (Assignment)	4526
Nathalie Vendette	4521	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. FRANÇOIS MIGNER (Assignment)	4526
Perlanti Torossian	4521	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GINETTE GIRARD (Assignment)	4526
Pierre-David Paquin	4521	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GUSTAVE THÉRIALULT (Assignment)	4527
Reda Deda	4521	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GUY VAILLANCOURT (Assignment)	4527
Stephen Carrier	4521	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. HEIDI PARISOT (Assignment)	4527
Sylvie Dubois dit Champagne	4521	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JACK NASIELSKI (Assignment)	4527
Thi Xuan Thuy Dao	4521	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEAN GARNEAU (Assignment)	4527
Tieu Thuy Lai	4522	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEAN GASTON MILOT (Assignment)	4528
Yure Jacques Marko Filion	4522	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEAN-MICHEL MONVOISIN (Assignment)	4528

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ABDOUL GOUDOUSSEY DIALLO (Assignment)	4522	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEAN GARNEAU (Assignment)	4527
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ALAIN ST-AMOUR (Assignment)	4522	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEAN GASTON MILOT (Assignment)	4528
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANDRÉ BÉLANGER (Assignment)	4522	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEAN-MICHEL MONVOISIN (Assignment)	4528
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANDRÉ ROUSSY (Assignment)	4523	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOANE VERMETTE (Assignment)	4528
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANDRÉE ROUSSY (Assignment)	4522	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOHN BRYDGES (Assignment)	4528
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ANTHONY BARBIER (Assignment)	4523	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. KAREN ANNE LEFÈBVRE (Assignment)	4528
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. A.S.M. ARRIS UL KARIM (Assignment)	4523	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. KIM GUILBAULT (Assignment)	4529
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. BIDYUT K. DATTA (Assignment)	4523	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LILIANE ROCRAY (Assignment)	4529
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHANTAL VIGER (Assignment)	4523	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LINDA MARIE MCKINNON (Assignment)	4529
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHRISTIAN MEZA (Assignment)	4524	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LUC DELAROSBIL (Assignment)	4529
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHRISTINE BURCZYK (Assignment)	4524	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MANON LÉVEILLÉ (Assignment)	4529
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHRISTOPHE BUNTING (Assignment)	4524	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARIO COMTOIS (Assignment)	4521
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CLAUDETTE DAWKINS (Assignment)	4524	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARIO MUNGER (Assignment)	4530
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CONSUELO JULIEN (Assignment)	4524	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARK RATHWELL (Assignment)	4530
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL DESJARDINS (Assignment)	4524	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARLEINE LONGCHAMPS (Assignment)	4530
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL LACROIX (Assignment)	4525	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MAY BLOSSOM SMALL (Assignment)	4530
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL LÉVESQUE (Assignment)	4525	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHAEL BAILY (Assignment)	4530
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANNY KNOBLOCH (Assignment)	4525	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHEL GAUTHIER (Assignment)	4531
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DAVID REDDING (Assignment)	4525	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MILES BRISCOE (Assignment)	4531
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DEBBIE MCVEY (Assignment)	4525	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MOHAMMED AMEEN (Assignment)	4531
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DEEPAK PATEL (Assignment)	4526	PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. NOELLA MCNICOLL (Assignment)	4531
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DENIS BOULAY (Assignment)	4526		
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DIU HIEN LE THI (Assignment)	4526		

PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PAUL WILLIAM TROLLOPE (Assignment)	4531	LETTRES PATENTES DE FUSION (Article 18 et 224)	4568
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PETER HENRY MOREAU (Assignment)	4531	LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	4568
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PIERRE ST-ARNAULT (Assignment)	4532	COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES	
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RACHELE HUDON (Assignment)	4532	CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)	
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RAEF MANSOUR (Assignment)	4532	SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE BEAUCE-NORD (Erratum)	4614
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RALPH PEREZ (Assignment)	4532	DISSOLUTION (Article 28)	4570
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RÉJEAN JULIEN (Assignment)	4532	DISSOLUTION — DEMANDES DE	
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RICHARD DUROCHER (Assignment)	4533	1480-2664 QUÉBEC INC.	4575
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RITA TOLEDO (Assignment)	4533	1840-6355 QUÉBEC INC.	4575
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROBERT BALDWIN (Assignment)	4533	2165-2490 QUÉBEC INC.	4575
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROBERT BEAUSSET (Assignment)	4533	2314-9354 QUÉBEC INC.	4575
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROGER DESROSIERS (Assignment)	4533	2417-0946 QUÉBEC INC.	4575
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROÇA ARRIOLA (Assignment)	4533	2424-0368 QUÉBEC INC.	4575
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ROSEMARIE NADIR LALL (Assignment)	4534	2438-8415 QUÉBEC INC.	4575
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SERGÉ DESCOTEAUX (Assignment)	4534	2541-4004 QUÉBEC INC.	4576
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. THAN TANE NGUYEN (Assignment)	4534	2620-0832 QUÉBEC INC.	4576
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. TUYET PHAN HUYNH (Assignment)	4534	2642-9712 QUÉBEC INC.	4576
PROCEUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. YVON ALLARD (Assignment)	4535	2733-4119 QUÉBEC INC.	4576
COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES		2740-6248 QUÉBEC INC.	4576
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	4536	A. BRAULT & FILS LTÉE	4576
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	4554	ACCOMMODATION DE BERNIÈRES INC.	4576
BUREAU DE CRÉDIT MO-RO INC. (Erratum)	4614	AGENCE SENTINELLE INC.	4576
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	4555	BEAULIEU MORIN INC.	4576
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	4555	BERNLEY ENTERPRISES LTD.	4576
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES		CAM SUPPORT INC.	4577
LETTRES PATENTES	4564	CAPIRISK INC.	4577
		CAUSE MAYA	4577
		CENTRE CHARISMATIQUE LA SOURCE VIVE	4577
		CENTRE HÔTELIER MAGOG 240 INC.	4577
		CLASSY BELT (1965) INC.	4577
		CLUB BEAU FER INC.	4577
		CLUB DE TIR OEIL-DE-FAUCON INC.	4577
		COMMUNICATIONS REB	4577
		CONSTRUCTION KRYSIAK INC.	4577
		COURS CONCOURS RÉALISE TON PROJET INC.	4577
		CRÉATIONS LE LAN INC.	4578
		CUTTING (QUÉBEC) LIMITED	4581
		DAN-STÉPHANE DIFFUSION INC.	4578
		DI-EM-AY INDUSTRIES INC.	4578
		DISTRIBUTION C.B.A. INC.	4578
		DOLIMI INC.	4578
		EXCAVAPLUS LTD.	4578
		GARAGE A.M.T. INC.	4578
		GARAGE MAGNYMONTAIS INC.	4578
		GARAGE ROLAND BRISSETTE LTÉE	4578
		GESTION CLARUS INC.	4578
		GESTION DALLAIRE LTÉE	4578
		GESTION DOMUS LACA INC.	4579
		GESTION YBR INC.	4579
		HÉRITIERS DU PATRIMOINE INC.	4579
		HYMOR ASSOCIATES LTD.	4579

HYMOR ET ASSOCIÉS LTÉE	4579
IMMEUBLES BENOÎT INC.	4579
INSTITUT DE SÉCURITÉ DES	
AUTOMOBILISTES DE CHARLESBOURG INC.	4579
INTERIMMO INC.	4579
JOLIETTE CONSTRUCTION LIMITÉE	4579
LA BIBLIOTHÈQUE DE L'HABITATION INC.	4579
LA BRASSERIE 750 INC.	4579
LA CIE D'EXPANSION DU NORD LIMITÉE	4580
LA LIGUE D'ACTION CIVIQUE J.A.K. INC.	4580
L'ASSOCIATION DES JOYEUX SPORTIFS	4580
LAVAGE DE LA MAURICIE INC.	4580
LE CHEF DU SOUS-MARIN INC.	4580
LE «GROUPE C.I.R.T.» (CONSULTANT ET	
INTERVENANT EN RELATIONS DE TRAVAIL)	4580
LE LÉGU-FRUIITS DES HALLES SALADE DE	
FRUITS INC.	4580
LES AMENDEMENTS CALCAIRES	
CHARLESBOURG INC.	4580
LES BOUCHERIES BESS INC.	4580
LES CONCEPTS SMK INC.	4580
LES CONSTRUCTIONS GUY LEMIEUX INC.	4581
LES CONSTRUCTIONS MYRIAM INC.	4581
LES CONTRÔLES NON-DESTRUCTIFS	
AEROSPEC INC.	4581
LES COURTIERS EN TRANSPORT MONTBEC	
INC.	4581
LES ENTREPRISES CUTTING (QUÉBEC)	
LIMITÉE	4581
LES ENTREPRISES JEAN-L. JOHNSON INC.	4581
LES ENTREPRISES LE P'TIT COTEAU INC.	4581
LES ÉQUIPEMENTS J. FONTAINE INC.	4581
LES FEMMES ET LES MOTS-MONTRÉAL	4581
LES IMMEUBLES C. ET A. MAJEAU INC.	4581
LES INDUSTRIES DI-EM-AY INC.	4578
LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	
SAURETTE INC.	4581
LES PLACEMENTS GUY BOLDDUC INC.	4582
LEXTRA INC.	4582
MARCEL LECHASSEUR INC.	4582
M.J. DÉVELOPPEMENT AMÉRIQUE DU NORD	
INC.	4582
PHILIPPE CHALIFOUX & ASSOCIÉS INC.	4582
POTTRUFF, POULIOTTE, JASMIN COURTIERS	
D'ASSURANCES INC.	4582
POTTRUFF, POULIOTTE, JASMIN INSURANCE	
BROKERS INC.	4582
PRÉVENTION FEU G.R. INC.	4582
PRODUITS D'ÉRABLES DES CANTONS DE	
L'EST LTÉE	4582
PROMO-IMMEUBLES INC.	4582
RÉAL TOUPIN INC.	4582
RÉSEAU DE CONSULTATION LUCIE MANAGO	
(COURTIER VIE) INC.	4583
RÉSEAU D'ENTRAIDE À DOMICILE DU	
TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN	4583
SATELLITE SPORT INC.	4583
SOCIÉTÉ DE GESTION VIGER INC.	4583
SONORISATION L.M.R. INC.	4583
S.O.S. INFORMATIQUE CHAPAIS	4583
S.O.S. MISSION ST-GÉRARD MAGELLA INC.	4583
SYNERGIE STRATÉGIE INC.	4583
TRUDEL ET BOUCHARD ALUMINIUM INC.	4583

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

AMENDEMENT

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CARTIER ENR.	4584
---------------------------------------	------

CHANGEMENT DANS LA NATURE DE LEURS AFFAIRES

FILM VENTURES (1988) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 6	4584
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1988) LES ENTREPRISES DE FILMS NO 6	4584

CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

BAIE D'URFÉ BROSSARD, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	4584
---	------

DISSOLUTION

TERRASSEMENT DU VIEUX QUAI ENR.	4585
---------------------------------	------

FORMATION

TERRASSE DU VIEUX QUAI ENR.	4585
-----------------------------	------

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

TARIF DES DROITS (<i>Avis d'indexation</i>)	4585
---	------

LOI ÉLECTORALE

DIRECTEURS DU SCRUTIN

ABITIBI-EST: BONNEVILLE, YVES	4587
ABITIBI-OUEST: LEFEBVRE, ROGER	4587
ACADIE: ROY, MICHELINE P.	4587
ARTHABASKA: MOISAN, YVAN	4587
BEAUCE-SUD: ROY, SERGE	4587
BEAUHARNOIS-HUNTINGDON: BYETTE, ANDRÉ	4587
BELLECHASSE: GAGNON, RAYNALD	4587
BERTHIER: BOURDEAU-PICARD, MICHELLE	4587
BONAVENTURE: POIRIER, MICHEL	4587
BOURASSA: GAGNÉ, NICOLE	4587
BROME-MISSISQUOI: MUCCI, FRANCIENE	4587
CHAMBLY: PÉPIN, NYCOLE	4587
CHAPLEAU: MORIN-BÉRARD, JACQUELINE	4588
CHARLEVOIX: BOULIANNE, JEAN-LOUIS	4588
CHAUVEAU: ROY, LUCIEN	4588
CHICOUTIMI: DALLAIRE, CAROL	4588
CHOMEDEY: GAUTHIER, GILLES G.	4588
CRÉMAZIE: HOUDE, PIERRE	4588
DORION: CAROLO, ANTONIO	4588
DRUMMOND: PICARD, GÉRARD	4588
DUBUC: DUFOUR, LOUIS-MARIO	4588
DUPLESSIS: GAUTHIER, RÉAL	4588
FABRE: JARRET, CLAUDE	4588
FRONTENAC: VACHON, CHANTAL	4588
GASPÉ: ROY, FRANCINE	4588

VENTES PAR SHÉRIF**ABITIBI**

CAISSE POPULAIRE DE BEAUCANTON c.
LAVOIE 4599

BEAUHARNOIS

CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE
SALABERRY c. MARCIL 4599

BEDFORD

CAISSE POPULAIRE DE ROXTON-FALLS c.
2424-1317 QUÉBEC INC. *ET AL.* 4600

HULL

FIRST CITY TRUST COMPANY c. BRENNAN 4601

KAMOURASKA

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE c.
DUBÉ *ET AL.* 4601

LONGUEUIL

BANQUE ROYALE DU CANADA c. RAINOW
FASHIONS INTERNATIONAL INC. *ET AL.* 4601

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-
MAXIME c. FONTAINE 4602

LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST c. DEMERS
LE GROUPE CANAM MANAC INC. c. 2741-7401
QUÉBEC INC. *ET AL.* 4603

MONTRÉAL

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA c.
PREDAN 4606

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL c.
GESTION JEAN BEAUPARLANT INC. *ET AL.* 4603

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL c.
GESTION JEAN BEAUPARLANT INC. *ET AL.* 4604

CAISSE POPULAIRE DE LASALLE CENTRE c.
STRATTON INVESTMENTS LTD. 4607

CAISSE POPULAIRE SAINTE-CATHERINE
LABOURE c. LAURIMAN INC. 4604

CAISSE POPULAIRE SAINTE-CATHERINE
LABOURE c. LAURIMAN INC. 4605

CAISSE POPULAIRE STE-COLETTE DE
MONTRÉAL-NORD c. TUCCERI CIMINI *ET*
AL. 4605

CAISSE POPULAIRE STE-COLETTE DE
MONTRÉAL-NORD c. PLANTARD *ET AL.* 4606

CAISSE POPULAIRE ST-ÉDOUARD DE
MONTRÉAL c. GROUPE FIDEON
CONSTRUCTION INC. *ET AL.* 4607

QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE DE PORTNEUF c. ALLARD 4607

CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO c. DIGNARD 4608

TRUST PRÊT ET REVENU c. BEAULIEU *ET AL.* 4608

RICHELIEU

151762 CANADA INC. *ET AL.* c. BOILY 4609

FOYER FUNÉRAIRE R. BLAIS INC. c.
DESFOSSÉS *ET AL.* 4609

LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊTS-
ÉPARGNE INC. c. RESTAURANT ROSE-À-
ROSE INC. 4609

RIMOUSKI

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE
COMMERCE c. BÉRUBÉ 4610

ROUYN-NORANDA

VILLE DE ROUYN-NORANDA c. MCLEMENS 4611

SAINT-HYACINTHE

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c.
JACQUES *ET AL.* 4611

SAINT-MAURICE

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c.
113438 CANADA INC. 4613

CAISSE POPULAIRE DE ST-ALEXIS-DES MONTS
c. LES INDUSTRIES FORESTIÈRES DE ST-
ALEXIS DES MONTS INC. 4611

VILLE DE SHAWINIGAN c. LES COMPLEXES
INDUSTRIELS BERNIÈRES INC. 4613

**VENTES POUR TAXES, AVIS DE
PUBLICATION**

VILLE DE SOREL 4614

VILLE DE WESTMOUNT 4614

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Ministère des Forêts

Je, Albert Côté, ministre, étant la plus haute autorité au sein du ministère des Forêts, dont l'adresse est 5700, 4^e Avenue Ouest, Charlesbourg, G1H 6R1, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels: Me Liliane Côté Aubin, secrétaire du ministère des Forêts, 5700, 4^e Avenue Ouest, Charlesbourg, bureau A-302, G1H 6R1, tél.: 643-3987, responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Charlesbourg, le 2 décembre 1991

3293

Le ministre,
ALBERT CÔTÉ

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Bellecombe

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 13 avril 1992, pour permettre à la municipalité de Bellecombe d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 25 novembre 1991

3282

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUK

Municipalité de Kazabazua

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 juin 1992, pour permettre à la municipalité de Kazabazua d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 25 novembre 1991

3282

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUK

Municipalité de Montcerf

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 29 février 1992, pour permettre à la municipalité de Montcerf d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 25 novembre 1991

3282

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUK

Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 avril 1992, pour permettre à la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine.

Québec, le 27 novembre 1991

3282

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUK

Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 mars 1992, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Félix-d'Otis pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay.

Québec, le 27 novembre 1991

3282

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUK

Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 16 mars 1992, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur pour modifier à l'égard de son territoire son plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville.

Québec, le 25 novembre 1991

3282

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUK

Ville de Montréal-Ouest

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 mars 1992, le délai pour permettre à la ville de Montréal-Ouest d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

nagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la Communauté urbaine de Montréal.

Québec, le 25 novembre 1991

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUK

3282

Ville de Sept-Îles

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 novembre 1991, le délai pour permettre à la ville de Sept-Îles d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières.

Québec, le 27 novembre 1991

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUK

3282

Avis divers

Commission scolaire Deux-Montagnes

Rachat d'obligations

La Commission scolaire Deux-Montagnes pour et au nom de la Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes (anciennement la Commission scolaire régionale Deux-Montagnes).

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire Deux-Montagnes rachètera, le 1^{er} février 1992, un montant de 212 000 \$ d'obligations à même les obligations émises par la Commission scolaire régionale Deux-Montagnes échéant le 1^{er} février 1994 de son émission d'obligations de 2 620 000 \$ datée du 1^{er} février 1974 et portant un taux d'intérêt de 8½ ou 8¼ %, selon le cas, l'an payable semi-annuellement les 1^{er} août et 1^{er} février de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$

M981, M985, M987, M994, M996, M1020, M1039, M1043, M1073, M1079, M1093, M1111, M1117, M1121, M1142, M1150, M1177, M1181, M1182, M1183, M1186,

Requérants:

Nom	Adresse	Profession
Raymond Garneau	4700, Sainte-Catherine Ouest appartement 104 Westmount, QC H3Z 1S6	Économiste
Robert Bégin	3445, boul. Hawey Beauport, QC	Actuaire

M1191, M1198, M1201, M1204, M1212, M1215, M1220, M1231, M1237, M1238, M1242, M1243, M1252, M1258, M1259, M1261, M1266, M1270, M1273, M1274, M1278, M1283, M1285, M1288, M1290, M1299, M1300, M1304, M1310, M1311, M1319, M1322, M1337, M1338, M1340, M1352, M1355, M1362, M1370, M1373, M1375, M1378, M1390, M1392, M1398, M1399, M1401, M1408, M1412, M1413, M1424, M1441, M1448, M1449, M1451, M1472, M1473, M1481, M1482, M1483, M1484, M1521, M1527, M1531, M1546, M1552.

Dénominations de 5 000 \$

V39, V40, V47, V50, V55.

Dénominations de 25 000 \$

A15, A22, A25, A27.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} février 1992 et devront être présentées pour remboursement.

Saint-Joseph-du-Lac, le 2 décembre 1991

Le secrétaire général,
DONALD TALBOT

76813

Conseil des assurances de dommages

Prenez avis que le « Conseil des assurances de dommages » a déplacé son siège social au 2020, rue University, bureau 2210, Montréal, QC, H3A 2A5.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 61 de la Loi sur les intermédiaires de marché.

Montréal, le 22 novembre 1991

La secrétaire,
DIANE PARADIS

76833

Coopérants-Vie Inc.

Formation d'une compagnie d'assurance

Avis est, par les présentes, donné que les personnes dont les noms suivent ont l'intention de soumettre à l'inspecteur général des institutions financières une requête afin d'être constituées en corporation, en vertu de la Loi sur les assurances.

Raison sociale de la compagnie: « Coopérants-Vie Inc. »

Nom	Adresse	Profession
Jean Marier	2530, rue Chassé Sainte-Foy, QC G1W 1L9	Avocat
Raymond Sirois	241, rue Jacob Rimouski, QC G5L 6V3	Administrateur
Roger Lachapelle	11807, rue De Meulles Cartierville, QC H4J 2E4	Administrateur
André Charron	2333, rue Sherbrooke Ouest Appartement 1003 Montréal, QC H3H 2T6	Avocat et financier
G. Yves Landry	233, Ford Blvd. Windsor (Ontario) N8S 2E4	Administrateur

Catégories d'assurance envisagées:

l'assurance de personnes, incluant notamment:

- l'assurance sur la vie;
- l'assurance contre la maladie ou les accidents.

76762

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2163-0710*

Le siège social de la compagnie sera à Montréal.

Le capital-actions envisagé est de 1 000 000 \$, divisé en 1 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 \$ chacune; l'excédent d'apport prévu est de 2 000 000 \$.

Québec, le 12 novembre 1991

76399-47-4

*Le secrétaire,
PIERRE-YVES CHÂTILLON*

MAISON NAZARETH

Nous, soussigné, M. Maurice Couture, archevêque de Québec en vertu de la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., c. E-17, a. 19), dissolvons, par le présent avis, la corporation « MAISON NAZARETH », incorporée le 1961 05 24, et ayant son siège social dans notre diocèse.

Québec, le 20 novembre 1991

76764

*L'archevêque de Québec,
MAURICE COUTURE
1324-1575*

Fonds d'aide aux recours collectifs

Le ministre de la Justice donne avis, conformément à l'article 11 de la Loi sur le recours collectif (1978, P.L. 39), que le gouvernement a déterminé, par le décret 1585-91 du 20 novembre 1991, que le siège social du Fonds d'aide aux recours collectifs est situé au 360, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

3286

*Le ministre de la Justice,
GIL RÉMILLARD*

LES SOEURS SALÉSIENNES

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1991 11 13, à la corporation « LES SOEURS SALÉSIENNES ».

modifiant les lettres patentes

Succession Mario Roberge

Prenez avis que madame Olivette Ouellet a accepté, sous bénéfice d'inventaire, devant le notaire Martin Roy, 2095, boulevard Charest Ouest, local 220, Sainte-Foy, le 6 novembre 1991, la succession de monsieur Mario Roberge et que ledit acte a été enregistré à Kamouraska, le 11 novembre 1991, sous le numéro 152527.

Sainte-Foy, le 2 décembre 1991

76848

*Le procureur,
MARTIN ROY, notaire*

Succession Yves Bourassa

Avis est, par les présentes, donné que Andrée Dumas, surveillante, domiciliée au 970 de la rue Cummings, à Greenfield Park, tant en sa qualité personnelle qu'en sa qualité de tutrice à la mineure Marie-Michèle Bourassa, du même domicile, aux termes du jugement rendu par la Cour supérieure du district de Longueuil, le 29 octobre 1991, sous le numéro 505-14-000534-

916 des dossiers de ladite cour et Sylvie Bourassa, secrétaire, du même domicile, toutes trois héritières de Yves Bourassa, en son vivant domicilié au 970, de la rue Cummings, Greenfield Park, décédé le 30 juillet 1988, sans avoir fait de testament, ont accepté la succession dudit Yves Bourassa, sous bénéfice d'inventaire, aux termes de l'acte reçu par Yolande L'Écuyer, notaire, 450, chemin Chambly, local 100, Longueuil, QC, J4H 3L7, le 6 novembre 1991, et enregistré à la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 892553.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Longueuil, le 26 novembre 1991

76766 *Le procureur,*
YOLANDE L'ÉCUYER, notaire

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Antonio Randaccio-Lodi

Par le certificat numéro 91-564 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Antonio Randaccio, né le 30 mars 1946, en celui de Antonio Randaccio-Lodi.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Eddyson Reynold Pierre-Louis

Par le certificat numéro 91-571 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Reynold Pierre-Louis, né le 7 octobre 1957, en celui de Eddyson Reynold Pierre-Louis.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Elpida Caracatsanis

Par le certificat numéro 91-579 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Elpis Caracatsanis, née le 4 mai 1957, en celui de Elpida Caracatsanis.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Emilia Louise Langlois

Par le certificat numéro 91-582 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Emilia Langlois, née le 11 mai 1926, en celui de Emilia Louise Langlois.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Georges Douskos

Par le certificat numéro 91-558 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Georges Manekas, né le 26 juin 1962, en celui de Georges Douskos.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Harvey Victor Trevick

Par le certificat numéro 91-576 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Hyman Treibich, né le 17 décembre 1932, en celui de Harvey Victor Trevick.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jeanne Louise Desjardins

Par le certificat numéro 91-583 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jeanne Louise Desjardins, née le 28 octobre 1955, en celui de Jeanne Louise Desjardins.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Alain Réal Gilles Tremblay

Par le certificat numéro 91-565 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Alain Réal Tremblay, né le 31 décembre 1944, en celui de Joseph Alain Réal Gilles Tremblay.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Duncan James Warnock

Par le certificat numéro 91-563 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Duncan Jacques Warnock, né le 31 mai 1946, en celui de Joseph Duncan James Warnock.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Edmond Léo Paul Girard

Par le certificat numéro 91-575 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Edmond-Léopold Girard, né le 15 janvier 1944, en celui de Joseph Edmond Léo Paul Girard.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Guy Mario Couture

Par le certificat numéro 91-573 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Guy Mario Carrier, né le 14 février 1963, en celui de Joseph Guy Mario Couture.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Léopold Richard

Par le certificat numéro 91-559 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léopold Soulières, né le 12 avril 1935, en celui de Joseph Léopold Richard.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Maurice Robert Gagné

Par le certificat numéro 91-562 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Maurice Robert Morin, né le 30 janvier 1967, en celui de Joseph Maurice Robert Gagné.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph René Mario Joubert

Par le certificat numéro 91-569 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph René Mario Ladébauche, né le 16 décembre 1958, en celui de Joseph René Mario Joubert.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Anne Ghislaine Boulay

Par le certificat numéro 91-567 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Anne Ghislaine Boulet, née le 7 octobre 1948, en celui de Marie Anne Ghislaine Boulay.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Céline Fernande Laberge

Par le certificat numéro 91-568 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Fernande-Céline Cauchon, née le 4 octobre 1954, en celui de Marie Céline Fernande Laberge.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Gisèle Michaud

Par le certificat numéro 91-577 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Vilberte Baudoin, née le 10 mars 1938, en celui de Marie Gisèle Michaud.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Hélène Colombe St-Jean

Par le certificat numéro 91-570 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Souveraine Colombe St-Jean, née le 22 novembre 1932, en celui de Marie Hélène Colombe St-Jean.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jacqueline Ginette Josée Benjamin

Par le certificat numéro 91-557 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jacqueline Ginette Josée Lefebvre, née le 24 août 1966, en celui de Marie Jacqueline Ginette Josée Benjamin.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Laurence Colette Franky Lewis

Par le certificat numéro 91-585 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Laurence Colette Gauthier, née le 15 mars 1940, en celui de Marie Laurence Colette Franky Lewis.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Marguerite Thérèse Orelick

Par le certificat numéro 91-578 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Marguerite-Thérèse Aurelik, née le 18 mai 1937, en celui de Marie Marguerite Thérèse Orelick.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Paulette Patricia Tranchemontagne

Par le certificat numéro 91-566 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Paulette Patricia Boulanger, née le 10 juin 1972, en celui de Marie Paulette Patricia Tranchemontagne.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Renée Claude Carrier-Goyette

Par le certificat numéro 91-580 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Renée Claude Goyette, née le 3 janvier 1971, en celui de Marie Renée Claude Carrier-Goyette.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Solange Nathaly Genest

Par le certificat numéro 91-574 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Solange Nathalie Morel, née le 31 décembre 1970, en celui de Marie Solange Nathaly Genest.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie-Trees Wilhelmina Jetten

Par le certificat numéro 91-581 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Wilhelmina Thérèse Jetten, née le 25 décembre 1959, en celui de Marie-Trees Wilhelmina Jetten.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Mark Wisdom

Par le certificat numéro 91-588 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mark Kowalski, né le 9 juillet 1969, en celui de Mark Wisdom.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Martyne Vaillancourt

Par le certificat numéro 91-572 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Martyne Cauchon, née le 18 octobre 1972, en celui de Martyne Vaillancourt.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Maryelle Georgette Brasseur

Par le certificat numéro 91-584 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Georgette Brasseur, née le 24 juin 1931, en celui de Maryelle Georgette Brasseur.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Mike Thomas Gosselin

Par le certificat numéro 91-586 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Marie Cécile Michelle Gosselin, née le 16 octobre 1965, en ceux de Mike Thomas.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Pierre-Ny St-Amand

Par le certificat numéro 91-561 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ny, né le 1^{er} janvier 1972, en celui de Pierre-Ny St-Amand.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Robert Joseph Marcel De Launière

Par le certificat numéro 91-560 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Robert Joseph Marcel Fell, né le 28 juillet 1972, en celui de Robert Joseph Marcel De Launière.

Sainte-Foy, le 27 novembre 1991

3287

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Stefan Caldano

Par le certificat numéro 91-587 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Stefan Caldaranu, né le 11 juin 1943, en celui de Stefan Caldano.

Sainte-Foy, le 28 novembre 1991

3287

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Alphéda Julienne Lévesque

Prenez avis que Alphéda Julienne Lévesque, domiciliée au 238, rue Thibault, Matane, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Francine Lévesque.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Matane, le 21 novembre 1991

76648-49-2

Les procureurs de la requérante,
POIRIER & GAGNON, *avocats*

Anne Rybarski

Prenez avis que Anne Rybarski, domiciliée au 480A, rue Saint-Hubert, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nanou Rybarski.

Montréal, le 29 octobre 1991

76650-49-2

Les procureurs de la requérante,
POIRIER, MURRAY, BOUGIE & BAILLARGEON

Anya Lee Mills

Prenez avis que Anya Lee Mills, domiciliée à R.R. 2, Calumet, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anya Lee Watson.

Montréal, le 14 novembre 1991

76679-49-2

Le procureur de la requérante,
GABOR GLASZ, *avocat*

Cam Khe Lai

Prenez avis que Cam Khe Lai, domicilié au 1998, Saint-Germain, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Cam Hai Huynh.

Montréal, le 29 novembre 1991

76852-50-2

Le procureur du requérant,
MY TRAM DUONG

Chantal Sauvé

Prenez avis que Chantal Sauvé, domiciliée au 1334, rue Gaillard, Val-Bélair, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chantal Martin.

Québec, le 29 novembre 1991

76816-50-2

Les procureurs de la requérante,
CÔTÉ, DEMERS & LAMBERT

Christiane Apolline Caron

Prenez avis que Christiane Apolline Caron, domiciliée au 361, de l'Église, Saint-Jean-Port-Joli, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christiane Pauline Caron.

Saint-Jean-Port-Joli, le 22 novembre 1991

76678-49-2

La requérante,
CHRISTIANE APOLLINE CARON

Clarette Bertrand-Desormiers

Prenez avis que Clarette Bertrand-Desormiers, domiciliée au 225, Rivière Nord, Saint-Esprit, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Clairette Bertrand Desormiers.

Saint-Esprit, le 19 novembre 1991

76705-49-2

La requérante,
CLARETTE BERTRAND-DESORMIERS

Daniel Dubois dit Champagne

Prenez avis que Daniel Dubois dit Champagne, domicilié au 55, Principale Sud, Windsor, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Daniel Champagne.

Windsor, le 3 octobre 1991

76683-49-2

Le procureur du requérant,
MARIE MARIER, notaire

Georges Dubois

Prenez avis que Georges Dubois, domicilié au 651, 12^e Rang, Windsor, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges Champagne.

Windsor, le 3 octobre 1991

76680-49-2

Le procureur du requérant,
MARIE MARIER, notaire

Gérald Potvin

Prenez avis que Gérald Potvin, domicilié au 2198, Sainte-Berthe, appartement 1, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gérald Brideau.

Jonquière, le 17 novembre 1991

76768-50-2

Le requérant,
GÉRALD POTVIN

Gilberte Beaudoin dite Bourgoin

Prenez avis que Gilberte Beaudoin dite Bourgoin, domiciliée au 44, rue du Foyer, appartement 7, Rivière-Bleue, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de

changer son nom en celui de Gilberte Bourgoin.

Rivière-Bleue, le 29 novembre 1991

76876-50-2

Le procureur de la requérante,
MICHEL OUELLET, notaire

Giselaïne Demers

Prenez avis que Giselaïne Demers, domiciliée au 6, du Charron, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ghislaine Demers.

Lévis, le 20 novembre 1991

76600-49-2

La requérante,
GISELAÏNE DEMERS

Giuseppe Carfagnini

Prenez avis que Giuseppe Carfagnini, domicilié au 219, rue Floriant, Rosemère, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Carfa.

Montréal, le 27 novembre 1991

76785-50-2

Les procureurs du requérant,
ALARIE, LEGAULT ET ASSOCIÉS

Helen Lazanas

Prenez avis que Helen Lazanas, domiciliée au 365, avenue Glen-garry, Mont-Royal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ellen Lazanas.

Montréal, le 2 décembre 1991

76874-50-2

La requérante,
HELEN LAZANAS

Isabelle Dubé

Prenez avis que Isabelle Dubé, domiciliée au 561, 56^e Avenue, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Isabelle Bouchard.

Montréal, le 19 novembre 1991

76627-49-2

La requérante,
ISABELLE DUBÉ

Jocelyn Dubois dit Champagne

Prenez avis que Jocelyn Dubois dit Champagne, domicilié au 17, Principale Sud, Windsor, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui

de Jocelyn Champagne.

Windsor, le 3 octobre 1991

Le procureur du requérant,
MARIE MARIER, notaire

76682-49-2

Joseph Albert Léopold Rioux

Prenez avis que Joseph Albert Léopold Rioux, domicilié au 137, rue Rocheleau, Cap-de-la-Madeleine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Albert Léo-Paul Rioux.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Cap-de-la-Madeleine, le 2 décembre 1991

Le requérant,
JOSEPH ALBERT LÉOPOLD RIOUX

76850-50-2

Joseph David Paquin

Prenez avis que Joseph David Paquin, domicilié au 619, Champagne, Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph David Tremblay.

Ce changement affectera aussi son fils, Pierre-David et sa fille Stéphanie.

Joliette, le 20 novembre 1991

Les procureurs du requérant,
RATELLE RATELLE ET ASSOCIÉS

76638-49-2

Joseph, Edgar Abotte

Prenez avis que Joseph, Edgar Abotte, domicilié au 180, Marchand, Saint-Louis-de-France, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Edgar Abbott.

Trois-Rivières, le 26 novembre 1991

Les procureurs du requérant,
AYOTTE, MALLETTE & ALS.

76760-50-2

Joseph Jean-Claude Philippe Valade

Prenez avis que Joseph Jean-Claude Philippe Valade, domicilié au 1050, Montpellier, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Jean-Claude, Philippe Trudeau.

Ce changement affectera aussi Karine Valade.

Saint-Laurent, le 14 novembre 1991

76604-49-2

Le requérant,
JOSEPH JEAN-CLAUDE PHILIPPE VALADE

Joseph Stéphan Pouliot

Prenez avis que Joseph Stéphan Pouliot, domicilié à Franquelin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Stéphane Cantin.

Baie-Comeau, le 15 novembre 1991

Le procureur du requérant,
BOIVIN, BACHIR, WULLAERT & TREMBLAY

Joseph Willie Lajoie

Prenez avis que Joseph Willie Lajoie, domicilié au 4425, rue Adam, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Williams Peter Seymour.

Le nom d'aucune autre personne n'est affecté par la requête.

Montréal, le 19 novembre 1991

Le procureur du requérant,
DIANE AMPLEMAN, avocate

76641-49-2

Kathy-Jennifer Jacobs

Prenez avis que Kathy-Jennifer Jacobs, domiciliée à Pikogan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kathy Ruperthouse.

Aucune autre personne n'est affectée par ce changement de nom.

Amos, le 28 novembre 1991

Les procureurs de la requérante,
LECLERC FAUTEUX MARCOTTE & PAQUIN

76875-50-2

Linda Gauthier

Prenez avis que Linda Gauthier, domiciliée au 288, 10^e Rue, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Linda Lafrance.

Québec, le 25 novembre 1991

76704-49-2

La requérante,
LINDA GAUTHIER

Line Robinson alias Kirouac

Prenez avis que Line Robinson alias Kirouac, domiciliée au 94, avenue du Lac, appartement 16, Rouyn-Noranda, s'adressera au

ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Line Kirouac.

Rouyn-Noranda, le 20 novembre 1991

Les procureurs de la requérante,
76651-49-2 LEMAY McLEAN OUMETTE BOUFFARD

Luigi Turco dit Gino Turco

Prenez avis que Luigi Turco dit Gino Turco, domicilié au 6978, Boyer, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gino Luigi Turco.

Le requérant est célibataire et sans enfant et personne n'aura donc à modifier son nom suite à cette requête.

Montréal, le 18 novembre 1991

Les procureurs du requérant,
76616-49-2 LAMY, TURBIDE, LEFEBVRE

Maria Sandra Tardif

Prenez avis que Maria Sandra Tardif, domiciliée au 2590, rue du Plaza, appartement 311, Sillery, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maria Alexandra Fortin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que moi-même.

Sillery, le 3 décembre 1991

La requérante,
76849-50-2 MARIA SANDRA TARDIF

Marie Anne Gallichand

Prenez avis que Marie Anne Gallichand, domiciliée au 6407, place des Myosotis, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Annie Gallichand.

Charlesbourg, le 21 novembre 1991

La requérante,
76643-49-2 MARIE ANNE GALlichand

Marie Hombélina Arsenault

Prenez avis que Marie Hombélina Arsenault, domiciliée au 410, route 199, Hâvre-aux-Maisons, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Obéline Arsenault.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Hâvre-aux-Maisons, le 20 novembre 1991

La requérante,
76601-49-2 MARIE HOMBÉLINA ARSENAULT

Marie Paule

Prenez avis que Marie Paule, domiciliée au 855, 1^{re} Avenue, appartement 625, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Paule Picard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Québec, le 19 novembre 1991

La requérante,
76603-49-2 MARIE PAULE

Marie-Paule, Lucienne, Yvonne Langlois

Prenez avis que Marie-Paule, Lucienne, Yvonne Langlois, domiciliée au 2, Ladouceur, Sorel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ginette, Marie-Paule Langlois.

Sorel, le 9 novembre 1991

La requérante,
76759-50-2 MARIE-PAULE, LUCIENNE, YVONNE LANGLOIS

Marie Réjeanne Rita Gélinas

Prenez avis que Marie Réjeanne Rita Gélinas, domiciliée au 3262, rue Pierre-des-Chôtes, Shawinigan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Réjeanne Rita Madeleine Gélinas.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Shawinigan, le 26 novembre 1991

La requérante,
76769-50-2 MARIE RÉJEANNE RITA GÉLINAS

Marie Roseline Madeleine Carole Gauthier

Prenez avis que Marie Roseline Madeleine Carole Gauthier, domiciliée au 41, du Lac, Sainte-Rose, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carole Pin.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Sainte-Rose, le 31 octobre 1991

La requérante,
76606-49-2 MARIE ROSELINE MADELEINE CAROLE GAUTHIER

Marie Thérèse Jeannine Tremblay

Prenez avis que Marie Thérèse Jeannine Tremblay, domiciliée au 462, Lafontaine, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Thérèse Jeannine Gagné.

Chicoutimi, le 19 novembre 1991

76602-49-2

La requérante,
MARIE THÉRÈSE JEANNINE TREMBLAY

Minh-Chau Nguyen

Prenez avis que Minh-Chau Nguyen, domiciliée au 4018, pavillon Agathe-Lacerte, Université Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Florence M.C. Nguyen.

Sainte-Foy, le 26 novembre 1991

76722-49-2

La requérante,
MINH-CHAU NGUYEN

Nadine Cabana

Prenez avis que Nadine Cabana, domiciliée au 22, Lavallée, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nadine Apollon-Cabana.

Hull, le 25 novembre 1991

76779-50-2

Le procureur de la requérante,
NORMAND AUCLAIR, *avocat*

Nathalie Vendette

Prenez avis que Nathalie Vendette, domiciliée au 7345, rue Berri, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathalie Bélanger.

Montréal, le 26 novembre 1991

76757-50-2

Le procureur de la requérante,
GÉRARD SOUMEILLANT, *avocat*

Perlanti Torossian

Prenez avis que Perlanti Torossian, domiciliée au 2030, rue Tessier, appartement 8, Chomedey, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Perle Perlanti.

Laval, le 7 novembre 1991

76677-49-2

Les procureurs de la requérante,
SASSEVILLE BELISLE CENTOMO

Pierre-David Paquin

Prenez avis que Pierre-David Paquin, domicilié au 619, Champagne, Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre-

David Tremblay.

Joliette, le 20 novembre 1991

76637-49-2

Les procureurs du requérant,
RATELLE RATELLE ET ASSOCIÉS

Reda Deda

Prenez avis que Reda Deda, domicilié au 7635, place Hébert, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richard Reda.

Saint-Léonard, le 11 novembre 1991

76605-49-2

Le requérant,
REDA DEDA

Stephen Carrier

Prenez avis que Stephen Carrier, domicilié au 5966, rue Frémont, Rock Forest, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steven Carrier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant.

Sherbrooke, le 20 novembre 1991

76652-49-2

Le procureur du requérant,
VINCENT PIGEON, *notaire*

Sylvie Dubois dit Champagne

Prenez avis que Sylvie Dubois dit Champagne, domiciliée au 123, rue Deslys, Windsor, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvie Champagne.

Windsor, le 3 octobre 1991

76681-49-2

Le procureur de la requérante,
MARIE MARIER, *notaire*

Thi Xuan Thuy Dao

Prenez avis que Thi Xuan Thuy Dao, domiciliée au 5193, Globert Avenue, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rebekka Dao.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 26 novembre 1991

76758-50-2

La requérante,
THI XUAN THUY DAO

Tieu Thuy Lai

Prenez avis que Tieu Thuy Lai, domiciliée au 1996, Saint-Germain, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maggie Tieu Thuy Huynh.

Montréal, le 29 novembre 1991

76853-50-2

Le procureur de la requérante,
MY TRAM DUONG

Yure Jacques Marko Filion

Prenez avis que Yure Jacques Marko Filion, domicilié au 620, rue Bruno, Chomedey, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yure Jacques Marko Mesic.

Laval, le 19 novembre 1991

76761-50-2

Le procureur du requérant,
ANDRÉ BELISLE, *avocat*

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008599-914

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ABDOUL GOUDOussy DIALLO, domicilié au 3821, Barclay, appartement 10, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Abdoul Goudoussy Diallo, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008387-914

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ALAIN ST-AMOUR, domicilié au 234, McPike, Buckingham, Hull, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Alain St-Amour, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008409-916

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANDRÉ BÉLANGER, domicilié au 2760, Méry, appartement 3, Sherbrooke, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à André Bélanger, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008480-917

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANDRÉE ROUSSY, domiciliée au 2285, Saint-

Mathieu, appartement 1505, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Andrée Roussy, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008405-914

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANDRÉ ROUSSY, domicilié au 1860, boulevard Laforest, appartement 7, Val-d'Or, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à André Roussy, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008453-914

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANTHONY BARBIER, domicilié au 3295, Goyer, appartement 11, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Anthony Barbier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008469-910

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre A.S.M. ARRIS UL KARIM, domicilié au 7422, Champagneur, appartement 6, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à A.S.M. Arris Ul Karim, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003103-913

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BIDYUT K. DATTA, domicilié au 1350, du Fort, appartement 702, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Bidyut K. Datta, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008629-919

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHANTAL VIGER, domiciliée au 103, Grande-Côte, appartement 1, Saint-Eustache, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Chantal Viger, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008618-912

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHRISTIAN MEZA, domicilié au 3901, Barclay, appartement 1, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Christian Meza, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008410-914

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHRISTINE BURCZYK, domiciliée au 601436, Mackay, appartement 602, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Christine Burczyk, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008457-915

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CHRISTOPHE BUNTING, domicilié au 861, rue Père Champagnat, Chicoutimi, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Christophe Bunting, partie défenderesse, de

comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008596-910

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CLAUDETTE DAWKINS, domiciliée au 3185, Bedford, appartement 5, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Claudette Dawkins, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008468-912

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CONSUELO JULIEN, domiciliée au 7400, rue Sherbooke Ouest, appartement 517, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Consuelo Julien, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008463-913

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, deman-

deur, contre DANIEL DESJARDINS, domicilié au 226, Seigneuriale, appartement 706, Beauport, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Daniel Desjardins, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008611-917

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DANIEL LACROIX, domicilié au 968, Laurier, Beloeil, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Daniel Lacroix, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008616-916

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DANIEL LÉVESQUE, domicilié au 570, Bord de l'Eau, appartement 307, Longueuil, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Daniel Lévesque, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008470-918

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DANNY KNÖBLOCH, domicilié au 185, Mercier, appartement 100, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Danny Knobloch, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008402-911

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DAVID REDDING, domicilié au 3670, rue Saint-Denis, appartement 2, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à David Redding, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008475-917

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DEBBIE MCVEY, domiciliée au 5255, Côte-Saint-Luc, appartement 18, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Debbie McVey, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008399-919

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DEEPAK PATEL, domicilié au 84, Gatién-Claude, appartement 7, Sainte-Geneviève, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Deepak Patel, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008591-911

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DENIS BOULAY, domicilié au 5291, Marquette, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Denis Boulay, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008613-913

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DIU HIEN LE THI, domiciliée au 7490, Durocher, appartement 2, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Diu Hien Le Thi, partie défenderesse, de

comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008612-915

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre EDLYNE LAPORTE, domiciliée au 39, Pontmain, Laval, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Edlyne Laporte, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008394-910

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FRANÇOIS MIGNER, domicilié au 1627, Aylwin, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à François Migner, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007170-915

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, deman-

deur, contre GINETTE GIRARD, domiciliée au 430, rang no 2 Est, Price, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Ginette Girard, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008626-915

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GUSTAVE THÉRIAULT, domicilié au 785, Sainte-Ursule, appartement 3, Trois-Rivières, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Gustave Thériault, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008415-913

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GUY VAILLANCOURT, domicilié au 5154, A, Ragueneau, Saint-Léonard, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Guy Vaillancourt, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008398-911

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre HEIDI PARISOT, domiciliée au 5324, Saint-Denis, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Heidi Parisot, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008476-911

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JACK NASIELSKI, domicilié au 5505, Bourret, appartement 17, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jack Nasielski, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008604-912

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JEAN GARNEAU, domicilié au 7793, Tétrault, appartement A, LaSalle, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jean Garneau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008477-913

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JEAN GASTON MILOT, domicilié au 473, Radisson, Trois-Rivières, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jean Gaston Milot, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008619-910

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JEAN-MICHEL MONVOISIN, domicilié au 1858, Rochefoucault, Sherbrooke, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jean-Michel Monvoisin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008487-912

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOANE VERMETTE, domiciliée au 1979, Sheppard, Sillery, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Joane Vermette, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008456-917

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOHN BRYDGES, domicilié au 449, 4^e Avenue, Deux-Montagnes, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à John Brydges, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008472-914

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre KAREN ANNE LEFÈBVRE, domiciliée au 26, Sainte-Hélène, Hull, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Karen Anne Lefèbvre, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008466-916

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **KIM GUILBAULT**, domiciliée au 1045, rue Saint-Zotique, appartement 4, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Kim Guilbault, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008404-917

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **LILIANE ROCRAY**, domiciliée au 66, Latourelle, Québec, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Liliane Rocray, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008393-912

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **LINDA MARIE MCKINNON**, domiciliée au 3787, Côte-des-Neiges, appartement 307, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Linda Marie McKinnon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008462-915

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **LUC DELAROSBIL**, domicilié au 1599, Saint-Denis, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Luc Delarosbil, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008615-918

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MANON LÉVEILLÉE**, domiciliée au 453, des Pivoines, Terrebonne, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Manon Léveillée, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-008461-917

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **MARIO COMTOIS**, domicilié au 200, rue Coulonge, appartement 6, Longueuil, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Mario Comtois, partie défenderesse, de

comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008395-917

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARIO MUNGER, domicilié au 2340, Quesnel, appartement 1, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Mario Munger, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008479-919

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARK RATHWELL, domicilié au 5206, Mountain Sights, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Mark Rathwell, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008473-912

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, deman-

deur, contre MARLEINE LONGCHAMPS, domiciliée au 8655, Maréchal Ney, appartement A, Saint-Léonard, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Marleine Longchamps, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008481-915

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MAY BLOSSOM SMALL, domiciliée au 7792, Bloomfield, appartement 2, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Mary Blossom Small, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008451-918

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHAEL BAILY, domicilié au 5881, Esplanade, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Michael Baily, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-011656-909

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL GAUTHIER, domicilié au 145, rang Saint-David, Saint-Patrice, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Michel Gauthier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

3281

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008592-919

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MILES BRISCOE, domicilié au 3936, Berri, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Miles Briscoe, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

3281

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-02-003101-917

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MOHAMMED AMEEN, domicilié au 235, place Benoît, Saint-Laurent, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Mohammed Ameen, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008392-914

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NOELLA MCNICOLL, domiciliée au 5637, Hutchison, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Noella McNicoll, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008484-919

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PAUL WILLIAM TROLLOPE, domicilié au 1895, Vermont, Sherbrooke, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Paul William Trollope, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008620-918

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PETER HENRY MOREAU, domicilié au 3475, Yvan-Franco, appartement 202, Lachine, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Peter Henry Moreau, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008624-910

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRE ST-ARNAULT, domicilié au 128, des Champs, Repentigny, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Pierre St-Arnauld, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008411-912

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RACHELE HUDON, domiciliée au 5796, 4^e Avenue, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Rachele Hudon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008413-918

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RAEF MANSOUR, domicilié au 2750, Jasmin, appartement 2, Saint-Laurent, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Raef Mansour, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008622-914

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RALPH PEREZ, domicilié au 5457, Trans Island, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Ralph Perez, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008610-919

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RÉJEAN JULIEN, domicilié au 109, des Marguerites, Lauzon, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Réjean Julien, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008602-916

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RICHARD DUROCHER, domicilié au 2805, Granby, appartement 3, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Richard Durocher, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008483-911

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RITA TOLEDO, domiciliée au 5050, Bourret, appartement 24, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Rita Toledo, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008452-916

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT BALDWIN, domicilié au 177, Sedgewick, Pointe-Claire, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Baldwin, partie défenderesse, de

comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-02-003102-915

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT BEAUSSET, domicilié au 5190, Rivard, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Beausset, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008598-916

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROGER DESROSIERS, domicilié au 3527, Lorne, appartement 3, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Roger Desrosiers, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008449-912

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, deman-

deur, contre ROSA ARRIOLA, domiciliée au 5351, Montclair, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Rosa Arriola, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008471-916

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre Rosemarie Nadir Lall, domiciliée au 72, Daniel, Châteauguay, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Rosemarie Nadir Lall, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008597-918

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SERGE DESCOTEAUX, domicilié au 12147, Daigle, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Serge Descoteaux, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008621-916

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre THAN TANE NGUYEN, domicilié au 921, rue Vincelette, Iberville, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Than Tane Nguyen, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008609-911

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre TUYET PHAN HUYNH, domicilié au 537, B, Lindsay, Drummondville, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Tuyet Phan Huynh, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-02-003100-919

LÉ PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province; demandeur, contre YVON ALLARD, domicilié au 3001, 12^e Avenue Nord, appartement 340, Fleurimont, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Yvon Allard, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 4 novembre 1991

3281

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-7094 2867-7094 QUÉBEC INC.	1991 11 12	Laval
2868-6913 2868-6913 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Saint-Hyacinthe
2868-6954 2868-6954 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Kamouraska
2868-6962 2868-6962 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Joliette
2868-6970 2868-6970 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Roberval
2868-6988 2868-6988 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Drummond
2868-6996 2868-6996 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Rouyn-Noranda
2868-7002 2868-7002 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2868-7010 2868-7010 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2868-7028 2868-7028 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2868-7036 2868-7036 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2868-7044 2868-7044 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Joliette
2868-7051 2868-7051 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Abitibi
2868-7069 2868-7069 QUÉBEC INC.	1992 01 01	Abitibi
2868-8000 2868-8000 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-8018 2868-8018 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-8026 2868-8026 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-8083 2868-8083 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Frontenac
2868-8117 2868-8117 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-8141 2868-8141 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Québec
2868-8182 2868-8182 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Québec
2868-8505 2868-8505 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Joliette
2868-8513 2868-8513 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Frontenac
2868-8521 2868-8521 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Trois-Rivières
2868-8570 2868-8570 QUÉBEC INC.	1991 11 22	Québec
2868-8596 2868-8596 QUÉBEC INC.	1991 11 22	Québec
2868-9149 2868-9149 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Québec
2868-9172 2868-9172 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Trois-Rivières
2868-9198 2868-9198 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-9206 2868-9206 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-9214 2868-9214 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-9222 2868-9222 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-9297 2868-9297 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Beauce
2868-9420 2868-9420 QUÉBEC INC.	1991 11 22	Rimouski
2868-9610 2868-9610 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Québec
2868-9719 2868-9719 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Longueuil
2868-9727 2868-9727 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Bedford
2868-9735 2868-9735 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-9776 2868-9776 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-9875 2868-9875 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Québec
2868-9925 2868-9925 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Beauce
2868-9933 2868-9933 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-9966 2868-9966 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Trois-Rivières
2868-9974 2868-9974 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Drummond
2868-9990 2868-9990 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Chicoutimi
2869-1004 2869-1004 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Drummond
2869-1012 2869-1012 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Drummond
2869-1020 2869-1020 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Drummond
2869-1038 2869-1038 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Drummond
2869-1053 2869-1053 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Drummond
2869-1061 2869-1061 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Saint-François
2869-1079 2869-1079 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Beauce
2945-0566 2945-0566 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Beauharnois
2945-0608 2945-0608 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Montréal
2945-0624 2945-0624 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Montréal
2945-0632 2945-0632 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Montréal
2945-0657 2945-0657 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Beauharnois
2945-0665 2945-0665 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Montréal
2945-0673 2945-0673 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Longueuil
2945-0681 2945-0681 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Hull
2945-0707 2945-0707 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Montréal
2945-0715 2945-0715 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Longueuil
2945-0723 2945-0723 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Montréal
2945-0756 2945-0756 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Terrebonne
2945-0848 2945-0848 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-0863 2945-0863 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Laval
2945-0871 2945-0871 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-0897 2945-0897 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-0905 2945-0905 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Longueuil
2945-0913 2945-0913 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Longueuil
2945-0921 2945-0921 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Laval
2945-0939 2945-0939 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Alma
2945-0954 2945-0954 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Joliette
2945-1010 2945-1010 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Longueuil
2945-1028 2945-1028 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Longueuil
2945-1036 2945-1036 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Longueuil
2945-1093 2945-1093 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Montréal
2945-1119 2945-1119 QUÉBEC INC.	1991 11 13	Montréal
2945-1150 2945-1150 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Montréal
2945-1176 2945-1176 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Terrebonne
2945-1192 2945-1192 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Laval
2945-1200 2945-1200 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Trois-Rivières
2945-1218 2945-1218 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Terrebonne
2945-1242 2945-1242 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Longueuil
2945-1259 2945-1259 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Laval
2945-1267 2945-1267 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1275 2945-1275 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1283 2945-1283 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-1325 2945-1325 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Montréal
2945-1333 2945-1333 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Joliette
2945-1341 2945-1341 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Iberville
2945-1358 2945-1358 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Iberville
2945-1382 2945-1382 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Beauharnois
2945-1390 2945-1390 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Terrebonne
2945-1424 2945-1424 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Mingan
2945-1440 2945-1440 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Montréal
2945-1465 2945-1465 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Rimouski
2945-1473 2945-1473 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Terrebonne
2945-1481 2945-1481 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Mingan
2945-1499 2945-1499 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Mingan
2945-1507 2945-1507 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1515 2945-1515 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1598 2945-1598 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1614 2945-1614 QUÉBEC INC.	1991 11 14	Beauharnois
2945-1630 2945-1630 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Shefford
2945-1655 2945-1655 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Terrebonne
2945-1721 2945-1721 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Longueuil
2945-1747 2945-1747 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Saint-Hyacinthe
2945-1754 2945-1754 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Bedford
2945-1770 2945-1770 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Bedford
2945-1788 2945-1788 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-1796 2945-1796 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2945-1804 2945-1804 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Terrebonne
2945-1846 2945-1846 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Laval
2945-1853 2945-1853 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1861 2945-1861 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Laval
2945-1879 2945-1879 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1887 2945-1887 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1895 2945-1895 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1903 2945-1903 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1911 2945-1911 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Roberval
2945-1929 2945-1929 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Terrebonne
2945-1937 2945-1937 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Joliette
2945-1945 2945-1945 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Joliette
2945-1986 2945-1986 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-2000 2945-2000 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2018 2945-2018 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-2026 2945-2026 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-2034 2945-2034 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2945-2067 2945-2067 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Terrebonne
2945-2125 2945-2125 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Mingan
2945-2133 2945-2133 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Longueuil
2945-2141 2945-2141 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Saint-François
2945-2158 2945-2158 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-2208 2945-2208 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2216 2945-2216 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2224 2945-2224 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2257 2945-2257 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2299 2945-2299 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Richelieu
2945-2323 2945-2323 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Laval
2945-2331 2945-2331 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Longueuil
2945-2349 2945-2349 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Laval
2945-2356 2945-2356 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Terrebonne
2945-2372 2945-2372 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Terrebonne
2945-2380 2945-2380 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Saint-Hyacinthe
2945-2398 2945-2398 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Beauharnois
2945-2430 2945-2430 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Longueuil
2945-2521 2945-2521 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2547 2945-2547 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Joliette
2945-2554 2945-2554 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2562 2945-2562 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2570 2945-2570 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Laval
2945-2588 2945-2588 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2646 2945-2646 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2653 2945-2653 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2687 2945-2687 QUÉBEC INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2729 2945-2729 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-2737 2945-2737 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Rimouski
2945-2778 2945-2778 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Longueuil
2945-2794 2945-2794 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Laval
2945-2802 2945-2802 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2810 2945-2810 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Terrebonne
2945-2836 2945-2836 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Laval
2945-2901 2945-2901 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2919 2945-2919 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Abitibi
2945-2927 2945-2927 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Abitibi
2945-2935 2945-2935 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Témiscamingue
2945-2943 2945-2943 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Beauharnois
2945-2950 2945-2950 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2984 2945-2984 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Longueuil
2945-2992 2945-2992 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Beauharnois
2945-3016 2945-3016 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Beauharnois
2945-3024 2945-3024 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Québec
2945-3032 2945-3032 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Laval
2945-3065 2945-3065 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Terrebonne
2945-3107 2945-3107 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Montréal
2945-3115 2945-3115 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Montréal
2945-3123 2945-3123 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Montréal
2945-3131 2945-3131 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Montréal
2945-3172 2945-3172 QUÉBEC INC.	1991 11 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-3180 2945-3180 QUÉBEC INC.	1991 11 20	Montréal
2945-3255 2945-3255 QUÉBEC INC.	1991 11 21	Montréal
2945-3453 2945-3453 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Montréal
2945-0889 AGENCE LOUISE BENOIT INC.	1991 11 15	Montréal
2945-2265 ALAIN DESLONGCHAMPS ET ASSOCIÉS INC. ALAIN DESLONGCHAMPS AND ASSOCIATES INC.	1991 11 20	Joliette
2868-9123 L'ALIMENTATEUR FRUITS ET LÉGUMES LTÉE	1991 11 18	Québec
2945-2760 ALUMINIUM GIROUARD INC.	1991 11 19	Trois-Rivières
2868-9370 ANIMALERIE DU BONHEUR INC.	1991 11 22	Trois-Rivières
2868-7598 ASSEMBLAGE DOLBEAU INC.	1991 11 18	Roberval
2868-8604 AUTO-GÉNÉRATION A-1 INC.	1991 11 22	Trois-Rivières
2868-9248 AVCOM COMMUNICATIONS INC.	1991 11 20	Québec
2945-1044 L'AVENIR ÉCOLOGIQUE F.P. INC.	1991 11 13	Longueuil
2945-1416 BI-FOUD CANADA INC.	1991 11 15	Montréal
2945-0772 BOUTIQUE KASS-TOO INC.	1991 12 01	Montréal
2945-2877 BOUTIQUE NADA INC.	1991 11 19	Montréal
2868-8125 BUSSIÈRE, CAUCHON, GAGNON & ASSOCIÉS INC.	1991 11 21	Québec
2945-3248 CÂBLAGE DYNAMIQUE INC.	1991 11 20	Terrebonne
2945-2661 LES CÂBLAGES R.J. INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2703 CAFÉ MADONNA RESTO INC.	1991 11 19	Montréal
2868-9362 CAPITAL B.F.D. INC.	1991 11 21	Québec
2868-9685 CASSE-CROÛTE L'ÉDEN (1991) INC.	1991 11 19	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-1457 CENTRE DE CONSULTATION COUP DE POUCE PARENTS INC.	1991 11 14	Longueuil
2945-1135 CENTRE D'ÉQUITATION J.L. CLÉMENT INC.	1991 11 24	Joliette
2945-1580 CENTRE MÉTAUX BOULONS INC.	1991 11 15	Chicoutimi
2868-9404 CENTRE SPORTIF LA RAQUETTE D'OR INC.	1991 11 22	Abitibi
2945-1168 CÉRAMIQUES BLONDIN INC.	1991 11 13	Laval
2945-2315 LES CERVIDÉS DU NORD INC.	1991 11 15	Labelle
2868-8091 CLAUDE BEAUVILLIER INC.	1991 11 20	Frontenac
2945-1952 LE CLUB CONTINENTAL INC.	1991 11 15	Montréal
2868-7267 COFFRAGE 20-20 INC.	1991 11 18	Arthabaska
2945-2182 COMPAGNIE IMPORT-EXPORT KIMDO INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2307 COMPLEXE MABER INC.	1991 11 18	Rimouski
2945-1366 CONFECTION NGOC LAN INC.	1991 11 15	Montréal
2945-2364 CONSTRUCTION CHRISTIANE INC.	1991 11 18	Montréal
2868-9180 CONSTRUCTION JEAN BRETON INC.	1991 11 19	Québec
2945-0749 CONSTRUCTION MULTI-TECH INC.	1991 11 14	Montréal
2868-7259 CONSTRUCTION Y.S. AUCLAIR INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2109 LES CONSTRUCTIONS A.P.H.Q. INC.	1991 11 18	Montréal
2868-7820 LES CONSTRUCTIONS BERNARD POULIN INC.	1991 11 20	Beauce
2945-2190 LES CONSTRUCTIONS G.R.L. SERGERIE INC.	1991 11 18	Chicoutimi
2945-2968 LES CONSTRUCTIONS NOLFI INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2752 CONSULTIC CONSULTANT EN GESTION ET INFORMATIQUE INC.	1991 11 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-2679 CORPORATION DE GESTION DE FILMS GMR <i>GMR FILM MANAGEMENT CORPORATION</i>	1991 11 18	Montréal
2945-1101 COURRIER SKYNET QUÉBEC INC. <i>SKYNET COURIER QUÉBEC INC.</i>	1991 11 13	Montréal
2868-8547 COURTIER PRESTIGE (C.G.) INC.	1992 01 01	Québec
2945-1143 LES CULTURES AROMATIQUES FB INC.	1991 11 14	Laval
2868-9388 CYCLE G. LIMONGI DESMARAIS INC.	1991 11 22	Trois-Rivières
2868-8588 DÉCO-RAMPE INC.	1991 11 22	Québec
2945-1291 DENIS LECOMPTE CONSULTANT INC.	1991 11 15	Beauharnois
2945-1374 DÉPANNEUR LE ROCHER INC.	1991 11 15	Saint-Maurice
2945-1762 LES DESSINS BALTA INC.	1991 11 18	Longueuil
2945-3206 DÉVELOPPEMENT COVACOR LTÉE	1991 11 20	Joliette
2868-9669 DIFFUSION ÉCO-BEAUTÉ LTÉE	1991 11 18	Québec
2945-1689 DISTRIBUTION ALIMENTAIRE TINOS INC.	1991 11 18	Longueuil
2868-9412 DISTRIBUTION ES/RA INC.	1991 11 22	Québec
2945-3230 DISTRIBUTION P.M.J.V. INC.	1991 11 20	Bedford
2945-2281 DISTRIBUTIONS ÉCONO-CAISSE INC.	1991 11 19	Montréal
2945-1085 LES DISTRIBUTIONS JACQUES MERCIER INC.	1991 11 13	Joliette
2868-9693 LES DISTRIBUTIONS PÔLE NORD INC.	1991 11 19	Québec
2868-9156 LES DISTRIBUTIONS «O» CLAIR INC.	1991 11 18	Saint-Hyacinthe
2868-7838 DOMAINE SÉVIGNY INC.	1991 11 20	Saint-François
2868-7671 DOSTIE TÔLERIE TOITURE INC.	1991 11 20	Beauce
2945-0640 ÉCOLE DE TAEKWON DO DOUBLE KICK (WTF) INC. <i>DOUBLE KICK SCHOOL OF TAEKWON DO (WTF) INC.</i>	1991 11 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-9677 ÉCO-PUB INC.	1991 11 18	Québec
2868-7218 ÉLECTRICITÉ DU LAC INC.	1991 11 14	Roberval
2945-2117 LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS RÊVE D'UN TOIT INC.	1991 11 18	Longueuil
2868-8133 LES ENTREPRISES CAROL BOULIANE INC.	1991 11 21	Québec
2945-3404 ENTREPRISES FORESTIÈRES JEAN DANIEL INC.	1991 11 19	Richelieu
2945-1077 LES ENTREPRISES JEAN BIGRAS INC.	1991 11 15	Terrebonne
2945-0830 LES ENTREPRISES LEBLANC & MAHEU INC.	1991 11 15	Saint-Hyacinthe
2868-7572 ENTRETIEN D'IMMEUBLE KRISTYNA INC.	1991 11 18	Montréal
2945-1812 L'ENVIRONNEMENT DU NORD LTÉE	1991 11 15	Terrebonne
2945-1648 ÉQUIPEMENT ROSEVAL INC.	1991 11 18	Laval
2945-2885 ÉQUIPEMENTS ROUTHIER SICARD INC.	1991 11 19	Longueuil
2945-0814 L'ÈRE GRANITIQUE INC.	1991 11 14	Saint-Maurice
2945-2976 LES ESCALIERS DU BOISÉ INC.	1991 11 20	Longueuil
2945-1838 EXNET INC.	1991 11 15	Longueuil
2945-2091 FABRICATION J.A.P. INC.	1991 11 19	Saint-Hyacinthe
2868-7556 FERME CAUPER INC.	1991 11 15	Québec
2868-7200 FERME HURLEVENT INC.	1991 11 14	Arthabaska
2868-8208 FERME L. & J. GAGNON INC.	1991 11 21	Saint-Maurice
2868-9354 FERME POUDRE INC.	1991 11 21	Arthabaska
2868-7648 FERMES FER-PORC INC.	1991 11 21	Saint-Hyacinthe
2868-7689 FERMES NOR-PORC INC.	1991 11 21	Saint-Hyacinthe
2868-7549 FERTI-VAL INC.	1991 11 15	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-6939 FISCALITÉ DE L'OR INC.	1991 11 15	Abitibi
2945-0962 FLEURISTE DESSUREAULT (1991) INC.	1991 11 12	Longueuil
2945-2240 FLEURISTE IL. PARADISO DE PONT-VIAU INC.	1991 11 19	Laval
2945-2844 FORESTERIE RÉNIK INC.	1991 11 19	Abitibi
2945-1184 GALERIE VAN GOGH INC.	1991 11 14	Laval
2945-1671 GAMA TRACE TECHNOLOGIES INC.	1991 11 18	Montréal
2945-0806 GARAGE PIERRE ST-JEAN INC.	1991 11 14	Terrebonne
2945-2166 GESCOFRAN INC.	1991 11 19	Montréal
2869-1046 GESTION 2115 INC.	1991 11 20	Drummond
2945-1226 GESTION CONSTANT PAPINEAU INC.	1991 11 14	Labelle
2868-8190 GESTION D J C 91 INC.	1991 11 21	Rimouski
2868-7564 GESTION GILJO INC.	1991 11 15	Trois-Rivières
2945-1317 GESTION HALBE INC.	1991 11 14	Montréal
2868-9115 GESTION IMMOBILIÈRE MÉGA INC.	1991 11 15	Québec
2868-8224 GESTION IMMOBILIÈRE T.V (1991) INC.	1991 11 22	Québec
2945-2612 GESTION J.G. BRIÈRE INC.	1991 11 18	Abitibi
2945-2828 GESTION LOUIS ET LOUISE DIONNE INC.	1991 11 20	Iberville
2945-1606 GESTION L.B.V. INC.	1991 11 14	Montréal
2945-1432 GESTION L'INTERSECTION INC.	1991 11 14	Montréal
2945-3214 GESTION MARTIN LAFRENIÈRE INC.	1991 11 20	Joliette
2945-0582 GESTION M.R.D. INC.	1991 11 13	Montréal
2868-6566 GESTION QUALICUM INC.	1991 11 19	Trois-Rivières
2868-8158 GESTION RAY-JO INC.	1991 11 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-1234 GESTION ROBERTO PAPINEAU INC.	1991 11 14	Labelle
2945-0574 GESTION SCEP INC.	1991 11 13	Montréal
2868-9339 GESTION VINCENT-GRENIER INC.	1991 11 21	Saint-Maurice
2868-9883 GESTION «AU SOLEIL BRILLANT» INC.	1991 11 19	Charlevoix
2945-1127 LES GESTIONS CAROLE HAZEL INC.	1991 11 13	Laval
2868-6947 GESTIONS L. GRONDIN INC.	1991 11 15	Beauce
2945-1549 LES GESTIONS NOMIS INC.	1991 11 14	Montréal
2945-1051 GESTREMBLAY INC.	1991 11 13	Montréal
2868-8075 LE GROUPE CADORET INC.	1991 11 21	Québec
2868-9313 GROUPE CONSEIL BRUNET PINEAULT INC.	1991 11 21	Iberville
2868-9131 GROUPE CONSEIL EN RELATIONS INDUSTRIELLES G. L. INC.	1991 11 18	Québec
2868-6541 LE GROUPE DENONVILLE INC.	1991 11 18	Kamouraska
2945-2711 LE GROUPE IMMOBILIER POUDRIÈRE INC.	1991 11 19	Montréal
2945-1556 HÔTEL C.B. INC. C.B. HOTELS INC.	1991 11 14	Bedford
2945-1309 HUANG & MORGANTI INC.	1991 11 14	Montréal
2945-1960 LES IMMEUBLES BOURBONNAIS INC.	1991 11 15	Montréal
2945-1523 L'INSTALLATEUR D'ARMOIRES ROMEUBLE INC.	1991 11 14	Iberville
2945-3008 INTÉGRAL CAPITAL INC.	1991 11 20	Terrebonne
2945-3164 INTELLITECH SCIENCE INC.	1991 11 19	Montréal
2945-2869 INTERIMAGES COMMUNICATIONS INC.	1991 11 19	Montréal
2945-1820 LES INVESTISSEMENTS AL-MARC INC.	1991 11 15	Laval
2945-3149 INVESTISSEMENTS R & D INTELLITECH INC.	1991 11 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-3156 INVESTISSEMENTS R & D MULTINOV INC.	1991 11 19	Drummond
2945-2604 LES INVESTISSEMENTS WENG HAK INC.	1991 11 18	Montréal
2945-0392 JOSEPH MÉCANIQUE INC.	1991 11 13	Beauharnois
2945-1994 KILOPRIX INC.	1991 11 18	Montréal
2868-9263 LAPOINTE RÉNOVATION INC.	1992 03 01	Québec
2945-1622 LAUZON FISCALITÉ-CONSULTATION INC.	1991 11 14	Laval
2868-9255 LAVAGE À LA PRESSION I.C.C. LTÉE	1991 11 20	Québec
2945-0780 LAVAGE DE CAMIONS MULTI INC.	1991 11 13	Joliette
2945-0822 LAVAL CACHÈRE INC.	1991 11 14	Laval
2867-7078 LES ASSURANCES CLAUDE CLOUTIER & ASS. INC.	1991 11 12	Joliette
2945-2745 LIGNES ÉLECTRIQUES ST-EUSTACHE INC.	1991 11 19	Terrebonne
2868-7176 MAÇONNERIE RENÉ BOIVIN & FILS INC.	1991 11 14	Joliette
2945-1705 MAGAZINE AL-WATAN INC. AL-WATAN MAGAZINE INC.	1991 11 18	Montréal
2868-7184 MAILLOTS CARAÏBES INC.	1991 11 14	Trois-Rivières
2945-3446 LES MEUBLES DYNASTIE 2000 INC.	1991 11 19	Longueuil
2945-1978 MICRONGEST LTÉE	1991 11 15	Montréal
2945-2893 MICRO-BRASSERIE G.Y.L. INC.	1991 11 19	Longueuil
2945-1713 LA MODE KAR NAM INC.	1991 11 18	Montréal
2945-2596 MODE LES RAVISSEURS INC.	1991 11 19	Montréal
2945-0947 LES MODES DARUN INC.	1991 11 13	Montréal
2945-2075 LES MODES GABRIEL INC.	1991 11 19	Longueuil
2868-9321 MONTMINY AUTOS INC.	1991 11 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-3073 MON-FI TRANSPORT INC.	1991 11 20	Laval
2945-3198 MULTINOV SCIENCE INC.	1991 11 19	Drummond
2868-9271 LES NORMES ÉLECTRIQUES N.B. INC.	1991 11 21	Québec
2945-2786 N.G. CORBIN INC.	1991 11 19	Trois-Rivières
2945-1572 ORNEMENTAL INSTA PRO INC.	1991 11 15	Terrebonne
2868-8539 PAUSE CAFÉ 2000 INC.	1991 11 20	Québec
2868-8059 PHOTO MONTMAGNY INC.	1991 11 20	Montmagny
2945-3040 LE PINCEAU DU NORD INC.	1991 11 21	Labelle
2945-3438 PINTO ÉLECTRIQUE INC.	1991 11 20	Beauharnois
2945-2232 PLACEMENTS CLAUDE ALLIE INC.	1991 11 19	Drummond
2945-2414 PLACEMENTS IMEX INC.	1991 11 21	Joliette
2868-7192 PLANCHERS DE BÉTON MARION & FRÈRES INC.	1991 11 14	Joliette
2868-9289 PLASTIQUES JUNO INC.	1991 11 21	Montmagny
2868-9628 POLY - RECYC COMPOSITES INC.	1991 11 15	Québec
2945-2513 PRESSO PROMO INC.	1991 11 19	Montréal
2945-1408 LES PRODUCTIONS HOULE THERRIEN INC. <i>HOULE THERRIEN PRODUCTIONS INC.</i>	1991 11 13	Drummond
2945-2539 LES PRODUCTIONS L'OSEILLE INC.	1991 11 19	Longueuil
2868-9644 LES PRODUITS SANITAIRES BIO-NET INC.	1991 11 18	Québec
2945-2406 PRODUITS SANITAIRES G.B. INC.	1991 11 21	Longueuil
2945-2638 PRORACO INC.	1991 11 18	Montréal
2868-9917 PUBLICITÉ ET COMMUNICATION MISSION INTERNATIONALE INC.	1991 11 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-0491 LES RECOUVREMENTS G.M. INC. <i>G.M. SIDING INC.</i>	1991 11 13	Beauharnois
2945-0764 RÉNOVATIONS J.C. JOUBERT INC.	1991 11 14	Terrebonne
2868-8067 RÉSEAU D'INVESTISSEMENTS DE QUÉBEC INC.	1991 11 20	Québec
2945-0970 RESTAURANT AMY SAM HUONG INC.	1991 11 13	Montréal
2945-1531 RESTAURANT DRAGON DE CHINE INC.	1991 11 14	Longueuil
2945-1739 RESTAURANT ÉTOILE MAGIQUE INC.	1991 11 18	Montréal
2868-8216 RESTAURANT JE REVIENS INC.	1991 11 21	Québec
2945-2695 RESTAURANT LORY LTÉE	1991 11 19	Montréal
2945-0699 RESTAURANT & PÂTISSERIE MARROUCHE INC.	1991 11 13	Laval
2945-0996 RE/MAX ACTION (1991) INC.	1991 11 13	Montréal
2945-3420 RIKKI LEIGH INC.	1991 11 19	Montréal
2945-1697 RITE ÉLECTRIQUE INC. <i>RITE ELECTRIC INC.</i>	1991 11 18	Montréal
2945-1069 SANSETRA INC.	1991 11 13	Joliette
2945-0798 SECUNOR INC.	1991 11 14	Terrebonne
2945-2042 LES SERRES J.N. PATENAUDE INC.	1991 11 15	Drummond
2945-2174 SERVICES ADMINISTRATIFS INFO-COM INC.	1991 11 18	Bedford
2945-1663 SIGMA PRO INC.	1991 11 18	Longueuil
2945-2422 SOCIÉTÉ DE GESTION ARTÉMIS INC.	1991 11 21	Montréal
2945-2083 SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE R. LESSARD INC.	1991 11 19	Beauharnois
2945-2273 LA SOCIÉTÉ DE PROMOTION INTERNATIONALE DE SERVICES ET PRODUITS NATURELS DU QUÉBEC INC.	1991 11 20	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-7630 SOUDURES DU NORD (ACHAT, VENTE ET LOCATION) INC.	1991 11 19	Terrebonne
2945-2851 SPORTMAX TÉLÉVISION (1991) INC.	1991 11 19	Saint-François
2945-0616 STUDIO DE PHOTOGRAPHIE DIMENSION 2000 INC.	1991 11 13	Joliette
2945-2059 STUDIO SYLVIE HARVEY (L'UOMO) INC.	1991 11 15	Montréal
2867-7086 SUNWATT ÉLECTRONIQUE LTÉE	1991 11 12	Saint-Hyacinthe
2945-3222 SYSTÈMES INFORMATIQUES D'APPUI À LA GESTION - S.I.A.G. INC.	1991 11 18	Longueuil
2945-3412 LES SYSTÈMES SÉCURITAIRES STETRONIC INC.	1991 11 19	Laval
2945-0855 S.L. AUTO NETTE INC.	1991 11 14	Montréal
2945-0988 S.M. PRO MANAGEMENT (1991) INC.	1991 11 13	Laval
2945-1564 TECHNI FER INC.	1991 11 15	Richelieu
2868-6491 TECHNO-CRYO INC.	1991 11 15	Bedford
2945-3057 TRADITION TEXTILES INC.	1991 11 21	Terrebonne
2868-9909 TRANSPORT RÉAL LAPOINTE INC.	1991 11 19	Alma
2945-2620 TRANSPORTS CLÉMENT LACHANCE INC.	1991 11 18	Frontenac
2945-3081 USI-PLUS INC.	1991 11 20	Terrebonne
2945-0590 LES VALLONS OLYMPIA INC.	1991 11 14	Montréal

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1507-3992 AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.	1977 11 02	1991 11 12	
1102-0096 LES ALIMENTS IMPORTÉS DU MONDE ENTIER INC.	1968 06 25	1991 11 21	1102-0096 QUÉBEC INC.
1278-8451 ASSURANCES ROSAIRE PAQUIN INC.	1969 03 07	1991 11 20	
1467-9179 ATELIER ADRIEN BERNARD INC.	1976 06 18	1991 11 18	
1102-8412 BEAUPRÉ & FILS LTÉE	1947 01 14	1991 11 20	BEAUPRÉ & FILS FOURRURES LTÉE
1505-4224 BEIGNEBEC INC.	1976 10 22	1991 11 19	
1356-4406 LES CABINES MICHON INC.	1974 05 10	1991 11 20	BEAUCE CABINES INC.
1260-5614 COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT DE ROCK FOREST LTÉE	1962 05 01	1991 11 18	
1473-7647 CONSTRUCTION C. MALTAIS INC.	1977 02 01	1991 11 21	
1271-1248 ÉCURIE PAUL LANDREVILLE INC.	1971 11 26	1991 11 19	
1322-5024 LES ENTREPRISES CHARTIER INC.	1970 02 05	1991 11 21	
1639-0197 LE GROUPE BEIGNEBEC INC.	1979 09 24	1991 11 19	
1370-6643 IMPRIMERIE STE-CLAIRE INC.	1974 12 11	1991 11 19	
1178-6464 L.G. HÉBERT & FILS LIMITÉE	1962 08 20	1991 11 19	
1465-3273 MARCEL LUSSIER LTÉE	1976 03 08	1991 11 19	
1114-3609 OLD COUNTRY BAKERY LTD.	1962 10 18	1991 11 20	BOULANGERIE MARIANO INC.
1502-2932 PISCINES L.B. INC.	1976 02 24	1991 11 14	
1349-5361 SYSTÈMES DE COMMUNICATION ET D'ALARME ORFORD INC.	1972 07 13	1991 11 18	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1634-2560 TRANSPORT L.R.L. INC.	1979 03 02	1991 11 15	

3272

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2868-9305 2868-9305 QUÉBEC INC.	2642-8557 QUÉBEC INC. IMPORTATION EXPERT INC.	1991 11 30	Québec
2868-9701 CASINO BILLARD VAL D'OR INC.	CASINO BILLARD INC. 2868-2995 QUÉBEC INC.	1991 11 19	Abitibi
2868-6921 RESTAURANT TRIESTE PIZZERIA 1 INC.	RESTAURANT TRIESTE PIZZERIA 1 INC. RESTAURANT TRIESTE PIZZERIA 11 INC.	1992 03 31	Frontenac

3273

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1846-3968 1846-3968 QUÉBEC INC.	1981 05 12	1991 11 19	de la dénomination sociale: GIOVANNI PIZZA INC.
2428-1891 2428-1891 QUÉBEC INC.	1987 01 12	1991 11 18	1) de la dénomination sociale: GESTION JEAN STADLER INC. 2) du district: Longueuil
2529-6997 2529-6997 QUÉBEC INC.	1987 08 27	1991 11 07	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2531-3719 2531-3719 QUÉBEC INC.	1987 10 07	1991 11 20	de la dénomination sociale: ALIMENTATION STE-MARTHE INC.
2550-2865 2550-2865 QUÉBEC INC.	1988 03 10	1991 11 07	du capital-actions
2550-6668 2550-6668 QUÉBEC INC.	1988 03 18	1991 11 19	de la dénomination sociale: EXCAVATION J. HENLEY INC.
2551-2757 2551-2757 QUÉBEC INC.	1988 04 22	1991 11 13	du capital-actions
2624-0879 2624-0879 QUÉBEC INC.	1988 09 12	1991 11 14	de la dénomination sociale: ENTREPRISES ACÉRIQUES ST- GODARD INC.
2631-4237 2631-4237 QUÉBEC INC.	1988 12 19	1991 11 15	de la dénomination sociale: DÉPANNEUR NORMAND PARENT INC.
2739-0087 2739-0087 QUÉBEC INC.	1989 09 22	1991 11 20	du district: Longueuil
2755-4286 2755-4286 QUÉBEC INC.	1990 06 19	1991 11 20	de la dénomination sociale: LA MAISON DES COMMUNICATIONS 03 INC.
2756-9227 2756-9227 QUÉBEC INC.	1990 05 24	1991 11 18	de la dénomination sociale: GALERIE DE LA GARE DE ST- SAUVEUR DES MONTS INC.
2758-3848 2758-3848 QUÉBEC INC.	1990 07 17	1991 11 19	1) du district: Montréal 2) du capital-actions
2845-2126 2845-2126 QUÉBEC INC.	1990 10 18	1991 11 15	de la dénomination sociale: MÉTA GESTION DES RISQUES (1991) INC.
2849-7717 2849-7717 QUÉBEC INC.	1991 02 04	1991 11 18	de la dénomination sociale: ACTION INFO-TRAVAIL INC.
2856-8376 2856-8376 QUÉBEC INC.	1991 05 13	1991 11 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
2857-1537 2857-1537 QUÉBEC INC.	1991 05 24	1991 11 18	de la dénomination sociale: L'INTENDANT, SOCIÉTÉ DE GESTION DE PROJETS INC.
2857-8433 2857-8433 QUÉBEC INC.	1991 05 08	1991 11 14	du district: Joliette

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2858-0348 2858-0348 QUÉBEC INC.	1991 05 14	1991 11 18	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ À CAPITAL DE RISQUE LDI INC. LDI VENTURE CAPITAL CORPORATION INC. 2) du capital-actions
2858-0629 2858-0629 QUÉBEC INC.	1991 05 14	1991 11 18	de la dénomination sociale: LA COMPAGNIE DE RECHERCHE LDI INC. LDI RESEARCH COMPANY INC.
2859-9355 2859-9355 QUÉBEC INC.	1991 07 11	1991 11 15	du district: Terrebonne
2860-1276 2860-1276 QUÉBEC INC.	1991 06 07	1991 11 15	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS L ET L COUTU INC.
2861-4972 2861-4972 QUÉBEC INC.	1991 08 13	1991 11 18	1) de la dénomination sociale: ALIMENTATION LE LAVALOIS INC. 2) du district: Laval
2862-0656 2862-0656 QUÉBEC INC.	1991 07 16	1991 11 20	de la dénomination sociale: ALMA MERCURY INC.
2862-3759 2862-3759 QUÉBEC INC.	1991 07 29	1991 11 15	de la dénomination sociale: LA COMPAGNIE ULTRA-CLAIR INC.
2863-3444 2863-3444 QUÉBEC INC.	1991 08 26	1991 11 15	1) de la dénomination sociale: POLYCLINIQUE LAVAL (1991) INC. 2) du district: Laval
2864-4441 2864-4441 QUÉBEC INC.	1991 09 06	1991 11 18	de la dénomination sociale: TRANSPORT BOLDOC ET HART INC.
2864-4680 2864-4680 QUÉBEC INC.	1991 09 25	1991 11 18	de la dénomination sociale: GROUPE EBL INC.
2865-3251 2865-3251 QUÉBEC INC.	1991 10 04	1991 11 14	du district: Trois-Rivières
2865-6056 2865-6056 QUÉBEC INC.	1991 09 12	1991 11 14	du capital-actions
2866-2104 2866-2104 QUÉBEC INC.	1991 09 27	1991 11 21	du district: Longueuil
2866-2658 2866-2658 QUÉBEC INC.	1971 09 30	1991 11 07	1) de la dénomination sociale: FERME ROBI PORC INC. 2) du district: Bedford
2866-2732 2866-2732 QUÉBEC INC.	1991 10 01	1991 11 13	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2866-3029 2866-3029 QUÉBEC INC.	1991 09 30	1991 11 21	du district: Longueuil
2866-8937 2866-8937 QUÉBEC INC.	1991 10 15	1991 11 14	de la dénomination sociale: LES REVÊTEMENTS VICTORIENS INC.
2867-2426 2867-2426 QUÉBEC INC.	1991 10 22	1991 11 18	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION DONAT LAPLANTE (1991) INC.
2868-1815 2868-1815 QUÉBEC INC.	1991 10 24	1991 11 14	1) de la dénomination sociale: MARCHÉ R. PELLERIN INC. 2) du district: Trois-Rivières
2868-2441 2868-2441 QUÉBEC INC.	1991 10 29	1991 11 21	de la dénomination sociale: COSMO PROF (1991) LTÉE
2856-3773 2M MÉTAL (1991) INC.	1991 04 22	1991 11 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
1849-9798 ANTOINE POITRAS INC.	1981 09 01	1991 11 18	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 6
2852-6176 L'ART POUSSE DES BOIS-FRANCS INC.	1991 03 26	1991 11 18	de la dénomination sociale: LES PRODUITS NOBLES INC.
2846-3479 ASSURANCES PERREAU, ROUILLARD, PRESSEAU, DUPRAS LTÉE	1990 12 31	1991 11 19	de la dénomination sociale: ASSURANCES PERREAU, ROUILLARD LTÉE
2167-7778 AUTOS VISA INC.	1984 03 19	1991 11 21	de la dénomination sociale: AUTOS EUROLUX INC.
2329-7856 AVENIR 2000 INC.	1985 10 31	1991 11 19	du capital-actions
2865-3160 BÉLIVEAU BERNIER INC.	1991 10 03	1991 11 15	du capital-actions
2860-9154 BENOIT & LUCIEN TREMBLAY INC.	1991 07 04	1991 11 19	du capital-actions
2322-4744 BOULANGERIE DÉPANNEUR DE LA POINTE INC.	1985 06 12	1991 11 19	de la dénomination sociale: 2322-4744 QUÉBEC INC.
2530-1862 LE CAFÉ TERRASSE 1957 INC.	1987 09 09	1991 10 22	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 12

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2420-7482 CENTRE DE RÉCEPTIONS DE QUÉBEC INC.	1986 10 07	1991 11 18	de la dénomination sociale: 2420-7482 QUÉBEC INC.
2548-5525 CENTRE D'ÉCLAIRAGE ARTE LUMEN INC.	1988 02 15	1991 10 15	de la dénomination sociale: 2548-5525 QUÉBEC INC.
1645-8911 CENTRE ROUTIER VILLE-MARIE INC.	1980 07 07	1991 11 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
2549-9369 LES COFFRAGES DU LAC ST-PIERRE INC.	1988 04 15	1991 11 15	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 11
2550-4010 COIFFURE SÉLECT-TIF INC.	1988 03 14	1991 10 21	du district: Laval
2743-6468 COMPAGNIE DE PAPIER QUÉBEC ET ONTARIO LTÉE	1990 01 01	1991 11 20	des dispositions
2633-6958 CONSTRUCTION TARZAN INC.	1988 12 28	1991 11 14	de la dénomination sociale: LE DRAGON AILÉ INC.
2439-5329 LES CONSULTANTS B.P.F. LTÉE	1986 08 15	1991 11 13	de la dénomination sociale: AGENCE DE VOYAGE SUNSHINE MONTRÉAL INC. SUNSHINE TRAVEL AGENCY MONTRÉAL INC.
2317-4204 LES COPIES DE LA CAPITALE INC.	1985 03 04	1991 11 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2627-3342 COSMO PROF LTÉE	1988 10 19	1991 11 21	de la dénomination sociale: 2627-3342 QUÉBEC INC.
1628-0059 DELMARE INC.	1978 07 05	1991 11 15	1) de la dénomination sociale: RENO. LAUREL INC. 2) du district: Terrebonne 3) des restrictions à l'activité
2536-2161 DENIS PROVENCHER ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC.	1987 06 12	1991 10 31	de la dénomination sociale: GICLEURS DE L'ESTRIE INC.
2553-4694 DÉVELOPPEMENT NADEAU ET BEAUCHEMIN INC.	1988 06 01	1991 11 13	de la dénomination sociale: DÉVELOPPEMENT NADEAU INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2851-7084 LES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES J.L. VENNE INC.	1991 02 26	1991 11 22	de la dénomination sociale: LES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES V.B. PLUS INC.
2547-0329 LES DISTRIBUTIONS BEN DESGRANGES INC.	1988 03 16	1991 11 21	de la dénomination sociale: 2547-0329 QUÉBEC INC.
2842-3655 DISTRIBUTIONS ULTRA-CLAIR INC.	1990 09 05	1991 11 15	de la dénomination sociale: 2842-3655 QUÉBEC INC.
1463-1808 LES ÉDITIONS AD LIB. INC.	1975 11 20	1991 11 14	du capital-actions
2848-3196 L'ENTREPOFOLIE INC.	1990 12 21	1991 11 19	de la dénomination sociale: TEE VEE DISTRIBUTION INC.
2861-8775 ENTREPRENEUR CLÉMENT SIMARD INC.	1991 07 10	1991 11 21	de la dénomination sociale: ÉRABLIÈRE YVON BÉDARD INC.
2645-7085 LES ENTREPRISES DE PEINTURE VISION 2000 INC.	1989 05 02	1991 11 15	de la dénomination sociale: GESTION FRANCK ROCHEFORT INC.
2758-3418 LES ENTREPRISES YVAN LEGAULT INC.	1990 07 27	1991 10 22	du district: Saint-François
2416-6571 ENVIRONNEMENT SCN INC.	1986 05 20	1991 11 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
1859-0794 ÉPICERIE-DÉPANNEUR R. ST-GELAIS INC.	1982 06 23	1991 11 19	du capital-actions
1128-6317 FER ORNEMENTAL VIMONT INC.	1965 09 15	1991 10 24	du district: Terrebonne
2539-7167 FERME PETTIGREW & FILS INC.	1987 10 06	1991 11 21	1) de la dénomination sociale: 2539-7167 QUÉBEC INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2325-8874 GESTION 625 INC.	1985 09 01	1991 11 18	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2329-7666 GESTION DANSE QUÉBEC INC.	1986 01 01	1991 11 18	de la dénomination sociale: 2329-7666 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2745-9577 GESTION DAOUST, DUCHEMIN, MORIN & ASS. INC.	1990 01 10	1991 11 21	de la dénomination sociale: TRIROCHEL, SOCIÉTÉ CONSEIL INC.
2618-2501 GESTION ONIL DUMONT INC.	1988 06 13	1991 11 15	du district: Terrebonne
2332-4262 GESTION PRO/ACTION INC.	1985 12 18	1991 11 07	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1114-9507 GLENSPORT INC.	1930 12 03	1991 11 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
2749-3865 GROUPE COURTAFFI INC.	1990 02 27	1991 11 19	de la dénomination sociale: O.N.R. ENVIRONNEMENT INC.
1855-2455 GROUPE IMMOBILIER G. LAFORTUNE L.M.L. INC.	1982 02 23	1991 10 21	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LINE MORIN INC.
2860-6259 GROUPE ROC ART INC.	1991 06 20	1991 11 15	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2332-2142 LES IMMEUBLES PRO/ACTION INC.	1985 12 18	1991 11 07	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2740-5976 INFORMATIQUE OLIVIA INC.	1989 12 11	1991 11 14	de la dénomination sociale: PERMITAX INC.
2425-9582 LES INVESTISSEMENTS PRO/ACTION INC.	1987 01 12	1991 11 07	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2320-6949 ISOLATIONS 400 INC.	1985 05 08	1991 11 15	1) de la dénomination sociale: 2320-6949 QUÉBEC INC. 2) du district: Joliette
1860-2177 JACQUES LEFEBVRE AUTO INC.	1982 08 02	1991 11 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
2733-1867 J. MAGRI INC.	1989 06 22	1991 11 15	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS ROMAG INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2852-7232 J.J.D. CONSEILLER EN ORGANISATION INC.	1991 04 02	1991 11 20	de la dénomination sociale: GROUPE DEMERS, CONSULTANTS INC.
1209-6343 LANGLOIS & LANGLOIS INC.	1971 05 10	1991 11 20	1) de la dénomination sociale: LA RÉSERVE R & M INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe 3) du capital-actions 4) des dispositions
1648-4305 LÉON BOMBARDIER INC.	1980 10 20	1991 11 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
2550-5249 LIBRE SERVICE CHRISTIAN BORDELEAU INC.	1988 03 16	1991 11 21	2550-5249 QUÉBEC INC.
1636-7757 L. & G. CLOUTIER INC.	1979 06 04	1991 11 22	du capital-actions
2848-8765 MON ONCLE MEUBLE INC.	1991 01 11	1991 11 15	de la dénomination sociale: TI-PIERRE MEUBLE INC.
2319-3444 MONT-ROYAL CHEZ SOI INC.	1985 04 16	1991 11 21	de la dénomination sociale: HOULE & TOKAWA INC.
2532-2918 PISCINES CÔTÉ JARDIN INC.	1987 10 30	1991 11 15	du district: Laval
2547-3166 PISCINES V.I.P. INC.	1988 01 22	1991 11 15	du district: Laval
2316-3983 LES PLACEMENTS ANJE INC.	1985 02 04	1991 10 15	du capital-actions
2748-3460 PLACEMENTS ANNIE INC.	1990 02 06	1991 11 14	de la dénomination sociale: LE GROUPE P.C.A. INC.
2864-9226 PLACEMENTS DEROMAT INC.	1991 09 19	1991 11 19	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité
2864-9226 PLACEMENTS DEROMAT INC.	1991 09 19	1991 11 21	du capital-actions
1267-8413 PLACEMENTS JACQUES MAISONNEUVE LTÉE	1968 10 24	1991 11 19	du capital-actions
2760-0956 PLACEMENTS LUCICO INC.	1990 07 12	1991 10 24	du district: Terrebonne
2850-1518 PRESCOTT SUZUKI AUTOMOBILES INC.	1991 01 09	1991 11 22	de la dénomination sociale: 2850-1518 QUÉBEC INC.
2541-0424 LES PRODUCTIONS 312 INC.	1987 11 25	1991 11 15	du district: Bedford

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2858-4407 LE RANCH DU BON CHOIX INC.	1991 05 27	1991 11 20	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES C.J.R. THÉRIAULT INC.
2861-3941 RESGAU INC.	1991 07 23	1991 11 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2151-2231 ROLAND DULUDE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LTÉE	1983 02 07	1991 11 20	de la dénomination sociale: CLIMATISATION & CHAUFFAGE DE L'ESTRIE INC.
2417-8667 ROSOL INC.	1986 06 27	1991 11 18	de la dénomination sociale: SÉCUR-DEV INC.
2543-3434 SALON D'ESTHÉTIQUE BEAUTÉ-SANTÉ- SOLEIL INC.	1987 12 11	1991 11 20	de la dénomination sociale: FLEURS DU BONHEUR INC.
2640-0069 SANIKUB INC.	1989 03 03	1991 11 18	du district: Longueuil
2738-0013 SERVICE ÉLECTRO-MÉNAGER JALIN INC.	1989 08 31	1991 11 18	de la dénomination sociale: JALIN ET GAGNÉ RÉFRIGÉRATION INC.
2639-0286 SERVICE ÉVALUATIONS MILLER INC.	1989 02 13	1991 11 15	du district: Laval
1642-2719 SERVICE STATION NORMAND ROZON INC.	1980 02 26	1991 11 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1858-1116 SIGNALISATION DE MONTRÉAL INC.	1982 05 28	1991 11 19	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1110-5509 SOCIÉTÉ TÉ-BÉ INC.	1968 12 30	1991 11 20	du capital-actions
2756-1851 S. PRUD'HOMME FRUITS & LÉGUMES INC.	1990 05 03	1991 11 13	de la dénomination sociale: S. PRUD'HOMME INC.
2631-5606 TECHNOLOGIES GSC INC.	1988 11 11	1991 11 18	de la dénomination sociale: SOTECAN INTERNATIONAL INC.
2553-2086 TÔLERIE DRUMMOND INC.	1988 05 24	1991 11 12	de la dénomination sociale: TOLER INC.

*L'Inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2868-7655 A G E A U T A M	1991 11 22	158, rue Charron, Lemoyne
2868-7804 LES AMIS DES LOISIRS DE BERGERONNES	1991 11 21	424, rue de la Mer, Grandes-Bergeronnes
2868-9958 ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉTUDES LATINO-AMÉRICAINES ET CARAÏBES CANADIAN ASSOCIATION FOR LATIN-AMERICAN AND CARIBBEAN STUDIES	1991 11 21	Université Laval, bureau 2460, Pavillon Charles-de-Koninck, Sainte-Foy
2868-7812 ASSOCIATION DE GARDIENNAGE DE LAVAL «LES GENS D'ICI»	1991 11 21	2027, Foucher, Laval
2868-7325 ASSOCIATION DE LA FLEURISTERIE QUÉBÉCOISE	1991 11 20	Jardin Van Den Hende, Université Laval, Sainte-Foy
2868-9347 ASSOCIATION DES AMIS DU SILENCE	1991 11 22	747, rang Saint-François, Lotbinière
2868-6533 L'ASSOCIATION DES NETTOYEURS FRANCHISES C.F.D. INC.	1991 11 20	205, de la Concorde, Laval
2868-6558 ASSOCIATION DES PROS DU MINI-MOTEUR POUR PELOUSES ET JARDINS DU QUÉBEC INC.	1991 11 20	2190, boulevard des Laurentides, Laval
2868-9651 ASSOCIATION DES UTILISATEURS SAS DU QUÉBEC	1991 11 19	2775, Autoroutes des Laurentides, Laval
2868-6517 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROPRIÉTAIRES DE SALLES DE 5 QUILLES	1991 11 19	27, rue Georges, Masson
2868-9768 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LANDRIENNE	1991 11 20	158, avenue Principale est, Landrienne
2868-8174 CARREFOUR: JUSTICE ET FOI GATINEAU EST	1991 11 21	160, Laval, Gatineau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2868-9982 CENTRE DE RECHERCHES ET DE FORMATION I.C.C. INC.	1991 11 21	270, avenue Marguerite-Bourgeois, Sainte-Marie
2868-7697 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE «CARROUSEL» DE ST-CYPRIEN INC.	1991 11 22	101 A, rue Collin, Saint-Cyprien
2868-9941 CLUB OPTIMISTE DE STE-APOLLINE	1991 11 21	508, rue Principale, Sainte-Apolline-de-Patton
2868-7226 CLUB RICHELIEU STE-JULIE INC.	1991 11 20	331, Place des Bouleaux, Sainte-Julie
2868-9164 CLUB SOCIAL DES MANOEUVRES DE QUÉBEC INC.	1991 11 20	5000, boulevard des Gradins, bureau 270, Québec
2868-7374 COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE KINGSBURY	1991 11 21	Kingsbury
2868-9743 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DE GASPÉ-NORD	1991 11 20	29, 2 ^e Rue ouest, Sainte-Anne-des-Monts
2868-7291 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DE PABOK INC.	1991 11 20	46, boulevard René Lévesque ouest, Chandler
2868-7606 LES COPAINS DE L'ÉMÉRITE INC.	1991 11 20	2455, boulevard Rome, Brossard
2868-9867 CORPORATION DES ASSUREURS DIRECTS DE DOMMAGES DU QUÉBEC <i>QUÉBEC CASUALTY DIRECT WRITERS INSURERS CORPORATION</i>	1991 11 19	Communauté urbaine de Québec
2868-7788 CORPORATION D'INITIATIVES TOURISTIQUES DU PONTIAC	1991 11 21	Campbell's Bay
2868-7275 ÉCOLE DE DANSE PRELV INC.	1991 11 20	1247, boulevard d'Alembert, D'Alembert
2867-9207 E.M.O.I. COLLECTIF CHORÉGRAPHIQUE	1991 11 20	645, rue Wellington, app. 210A, Montréal
2868-7242 FÉDÉRATION DES GENS D'AFFAIRES DE VAUDREUIL-SOULANGES INC.	1991 11 19	520, boulevard Roche, Vaudreuil
2868-8034 FESTIVAL INTERNATIONAL COUNTRY DE MONTRÉAL	1991 11 20	801, rue Sherbrooke est, bureau 800, Montréal
2868-7796 FONDATION CROHN-COLITE QUÉBEC INC.	1991 11 21	1365, Prince Philippe, Brossard

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2868-6525 LA FONDATION SAINT-JÉRÔME (LIONEL DIONNE) INC.	1991 11 20	527, avenue St-Jérôme, Matane
2868-9891 GARDERIE DU 1055 INC.	1991 11 20	Montréal
2868-6475 LES HABITATIONS 1101-1105 PARC LAFONTAINE INC.	1991 11 18	4105, rue St-Zotique, Montréal
2868-7333 HABITATIONS EL PARAISO	1991 11 21	7905, rue Querbes, Montréal
2868-7341 HABITATIONS L'ARCHE DE NOÉ DE PARC EXTENSION	1991 11 21	2440, Aline-Nolin, app. 2, Montréal
2868-6467 LES HABITATIONS SOFIPAO INC.	1991 11 18	263, rue Simonds nord, Granby
2861-6464 HORIZONS - CLAIRS INC.	1991 11 18	4590, Alexander, app. 7, Pierrefonds
2868-2243 IC - 434 CLUB D'ÉCHECS D'AMOS INC.	1991 11 18	52, rue Gourd, app. 2, Amos
2868-6509 MATER (MOUVEMENT POUR L'ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT RÉGIONAL)	1991 11 19	12480, 1re Avenue est, Saint-Georges
2868-7614 LE MUSÉO-CLUB	1991 11 20	1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec
2868-7234 OBJECTIF PLEIN EMPLOI VAUDREUIL- SOULANGES INC.	1991 11 19	3325, rue Félix Leclerc, Vaudreuil
2868-7283 PARC DE LA FRANCOPHONIE DU QUÉBEC	1991 11 20	125, boulevard René-Lepage, Rimouski
2868-7309 PIEDS MARINS DES ÎLES	1991 11 20	1469, chemin Étang du Nord, Îles-de-la-Madeleine
2868-5295 REGROUPEMENT DES MAISONS PRIVÉES OEUVRANT EN TOXICOMANIE R.M.P.O.T.	1991 11 21	Thetford Mines
2868-8166 REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC	1991 11 21	162, rue Eddy, Hull
2868-7390 SERVICE D'ANIMATION ET DE CONSEILS AU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL (S.A.C.A.D.O.) INC.	1991 11 22	1859, de Lunenburg, Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2868-8042 SERVICES D'INFORMATION VENT DU NORD, INC. <i>NORTH WIND INFORMATION SERVICES, INC.</i>	1991 11 20	5770, Côte des Neiges, Montréal
2868-7622 LA SOCIÉTÉ DU JARDIN DE CHINE	1991 11 21	4101, Sherbrooke est, Montréal
2868-9750 SOCIÉTÉ D'ART, DE CULTURE ET D'HISTOIRE MICMACS <i>MICMAC HISTORICAL CULTURAL ART SOCIETY</i>	1991 11 20	44, Riverside est, Restigouche
2868-8257 SOUPE-SONS (ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'INFORMATION ET DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS DE CULTURE/MÉDIA	1991 11 22	78, rue Petit Champlain, Québec
2868-7366 LA TABLE DU SOLEIL INC.	1991 11 21	112, rue Saint-Ubald, Louiseville
2868-9230 TAEKWONDO-QUÉBEC	1991 11 20	Montréal
2868-9081 TOURNOI DE HOCKEY INTERNATIONAL MIDGET KIWANIS DE HULL INC.	1991 11 18	367, boulevard St-Joseph, succursale «A», Hull
2868-9636 TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY ATOME QUÉBEC-MÉTRO	1991 11 18	1105, avenue de l'Église nord, Val Bélaïr
2868-7382 «ESPACE DE RELAXATION ET D'HARMONISATION» (E.R.H.)	1991 11 22	2050, Claremont, app. 25, Montréal

3275

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Lettres patentes de fusion (Articles 18 et 224)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
2860-4353 ASSOCIATION DES RESSOURCES DE LA CONFÉDÉRATION À MONTRÉAL (A.R.C.A.M.)	L'ASSOCIATION DE MONTRÉAL DES EMPLOYÉS DE LA CONFÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC (A.M.E.C.) CLUB DES LOISIRS DES EMPLOYÉS EN INFORMATIQUE DE LA CONFÉDÉRATION	1991 11 21	1, Complexe Desjardins, Montréal
3276			<i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1122-6602 L'ASSOCIATION DES CLUBS HÉLIOS INC.	1968 01 24	1991 11 19	des objets
1466-4510 CENTRE FÉMININ DU SAGUENAY INC.	1976 04 22	1991 11 18	1) des objets 2) des dispositions
1336-5499 LE CERCLE DES AFFAIRES DE L'OR BLANC INC.	1973 07 11	1991 11 19	de la dénomination sociale: CERCLE DES AFFAIRES DE LA RÉGION D'ASBESTOS INC.
2736-2375 LE CHOEUR DU MOULIN D'ANTAN INC.	1989 09 21	1991 11 20	1) de la dénomination sociale: LES VOIX DE L'ÎLE INC. 2) du siège social: 2607, rue Duquesne, Montréal
1462-6931 LA CORPORATION DU CENTRE D'ART DE BAIE ST-PAUL	1975 10 21	1991 11 22	des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2537-3531 FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	1987 09 18	1991 11 22	de la dénomination sociale: FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE SAINTE-JUSTINE'S HOSPITAL FOUNDATION
1261-3352 LES LOISIRS DE ST-ROBERT (FRONTENAC) INC.	1968 10 07	1991 11 21	de la valeur des biens immobiliers
2638-4065 PAVILLON AMOS INC.	1989 10 04	1991 11 18	de la valeur des biens immobiliers
2735-3440 REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V.	1989 08 31	1991 11 21	1) de la dénomination sociale: REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC, R.A.A.V. 2) des objets 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 13
2549-8643 SKI ACROBATIQUE A.J.T.	1988 04 13	1991 11 18	1) de la dénomination sociale: SPORTS ACROBATIQUES L'ENVOL 2) des objets 3) des dispositions
2751-5816 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN	1990 04 25	1991 11 18	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA RÉGION SHERBROOKE
2750-9744 SOCIÉTÉ D'ACCUEIL DU 3 ^e ÂGE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN	1990 04 23	1991 11 21	des objets
2153-3906 TRAVAUX COMMUNAUTAIRES JEUNESSE MONTRÉAL INC.	1983 03 30	1991 11 18	de la dénomination sociale: TRAJET JEUNESSE INC.

3277

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1114-9044 1114-9044 QUÉBEC INC.	1955 11 12	1991 11 20
1292-8883 1292-8883 QUÉBEC INC.	1937 02 11	1991 11 20
1468-0185 1468-0185 QUÉBEC INC.	1976 06 25	1991 11 13
1629-6139 1629-6139 QUÉBEC INC.	1978 09 08	1991 11 12
1848-4212 1848-4212 QUÉBEC INC.	1981 07 21	1991 11 12
1862-6523 1862-6523 QUÉBEC INC.	1982 10 27	1991 11 12
1863-8502 1863-8502 QUÉBEC INC.	1982 12 01	1991 11 12
2316-9428 2316-9428 QUÉBEC INC.	1985 02 20	1991 11 12
2412-8803 2412-8803 QUÉBEC INC.	1986 02 26	1991 11 20
2430-9965 2430-9965 QUÉBEC INC.	1987 03 13	1991 11 13
2437-1601 2437-1601 QUÉBEC INC.	1986 05 15	1991 11 12
2526-1025 2526-1025 QUÉBEC INC.	1987 05 21	1991 11 20
2534-8236 2534-8236 QUÉBEC INC.	1987 05 07	1991 11 12
2543-2196 2543-2196 QUÉBEC INC.	1987 12 04	1991 11 12
2545-2723 2545-2723 QUÉBEC INC.	1988 01 06	1991 11 12
2546-8380 2546-8380 QUÉBEC INC.	1988 01 18	1991 11 13
2619-9935 2619-9935 QUÉBEC INC.	1988 06 15	1991 11 12
2622-1945 2622-1945 QUÉBEC INC.	1988 06 20	1991 11 13
2622-7553 2622-7553 QUÉBEC INC.	1988 07 05	1991 11 13
2629-2938 2629-2938 QUÉBEC INC.	1988 11 01	1991 11 12

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2630-3727 2630-3727 QUÉBEC INC.	1988 11 04	1991 11 13
2842-8993 2842-8993 QUÉBEC INC.	1990 10 25	1991 11 13
1478-1470 LES ACTIVITÉS LOUISE INC.	1977 05 30	1991 11 13
2627-1320 ANIMATION PLURIEL INC.	1988 09 23	1991 11 20
1233-8166 ARMAND C. COMTOIS INC.	1968 03 27	1991 11 13
1473-2663 ATELIER MÉCANIQUE J.M.C.A. LIMITÉE	1977 01 18	1991 11 13
2438-0487 LES BEAUX SITES DES APPALACHES INC.	1986 06 18	1991 11 12
2635-9810 BÉLONIE LEPAGE PEINTRE INC.	1989 01 13	1991 11 13
1501-2909 BIJOUTERIE DU OR (CRÉMAZIE) INC.	1975 12 05	1991 11 13
2315-0436 BIJOUTERIE DUOR CRÉMAZIE NO. 2 INC.	1985 01 15	1991 11 13
1356-2228 BOIS DELTA LTÉE	1974 05 03	1991 11 13
2747-0772 BONNEAU, MORIN, TREMBLAY / ROCHE INC.	1990 03 07	1991 11 12
2319-4574 BOUTIQUE MALOURIE INC.	1985 04 16	1991 11 13
1241-0734 BRITISH AMERICAN (QUÉBEC) INC.	1959 06 02	1991 11 12
1243-5129 CAMIONNAGE SEAWAY LTÉE	1955 12 03	1991 11 12
2429-4563 CENTRE FINANCIER DE LA PME DU QUÉBEC	1987 02 20	1991 11 13
1356-8191 CHALEUREC INC.	1974 05 24	1991 11 13
2327-5878 CIE DE PEINTURE CHAMPLAIN INC.	1985 09 23	1991 11 20
1115-0430 LA CIE DE VÊTEMENTS PERFECTION BRAND LTÉE	1954 01 07	1991 11 13
2744-8653 CLARENCE BOUDREAU INC.	1989 12 12	1991 11 13
2418-2149 CLUB CYCLISTE ST-FÉLICIEN INC.	1986 07 09	1991 11 20
2415-8511 CLUB VOYAGEUR DES AÎNÉS DU SAGUENAY LAC ST-JEAN	1986 04 24	1991 11 20

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1629-4373 COIFFURES PREVAC INC.	1978 09 07	1991 11 13
2316-3041 LES COLLECTIONS AUBERGINE INC.	1985 02 11	1991 11 13
1646-4364 COMITÉ DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE DE ST-JOSEPH DE KAMOURASKA INC.	1980 08 22	1991 11 12
2322-2524 COMITÉ D'INITIATIVES TOURISTIQUES DU CHEMIN DU ROY	1985 07 29	1991 11 12
1644-9274 COMPTOIR ÉCONOMIQUE ST-AGAPIT INC.	1980 05 29	1991 11 13
2155-7129 CONSTRUCTION A. LANEUVILLE & FILS INC.	1983 05 26	1991 11 20
1173-0173 LES CONSTRUCTIONS TROIS S INC.	1960 06 10	1991 11 13
2319-5886 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD INC.	1985 04 30	1991 11 13
2311-9050 CORPORATION DES SANS EMPLOIS DU COMITÉ DE GASPÉ	1984 11 07	1991 11 20
2323-5922 CORPORATION D'INITIATIVES AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES DE LAJEMMERAIS (CIDEL)	1985 09 05	1991 11 20
1277-9047 CORPORATION D'INVESTISSEMENT NORTHEAST	1952 11 21	1991 11 13
2642-3152 CRISTAL CONNEXION INC.	1989 04 19	1991 11 13
1244-1762 C. DURAND LTÉE	1959 12 10	1991 11 12
2748-9376 ÉLECTROTECHNIQUE VI-ESSE INC.	1990 02 16	1991 11 20
2432-7660 L'EMBALLERIE + INC.	1987 03 23	1991 11 13
1312-1819 ENLÈVEMENT MÉTROPOLÉ (1985) INC.	1961 08 21	1991 11 20
2415-2688 L'ENTRAIDE MATERNELLE SAGUENAY-NORD	1986 04 14	1991 11 20
2620-0956 LES ENTREPRISES K.T. MANDARIN INC.	1988 06 23	1991 11 12
2151-9780 L'ÉTRAVE	1983 06 13	1991 11 12
1258-1104 EVACO LTÉE	1960 11 21	1991 11 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2864-8178 EXPLORATION MINIÈRE GOLDEN DAY INC.	1991 09 19	1991 11 20
2864-8160 EXPLORATIONS GROUPE D'OR INC.	1991 09 19	1991 11 20
2155-1767 FESTIVAL PROVINCIAL DU SAUMON DE SACRÉ-COEUR ENR.	1983 03 09	1991 11 13
2630-7041 FESTIVITÉS DU 125 ^e DE ST-LÉONARD INC.	1988 12 05	1991 11 12
1244-5615 FONDS F-I-C INC.	1962 10 15	1991 11 12
2848-7502 FRUITERIE DU JOUR INC.	1991 01 08	1991 11 13
2632-4442 F. A. MULTI RESSOURCES INC.	1988 12 02	1991 11 13
1188-8591 GÉRARD LAGACÉ LTÉE	1955 11 17	1991 11 13
1505-1261 GERENO INC.	1976 09 24	1991 11 13
2316-3520 GESTION ANDRÉ ACHARD LTÉE	1985 01 31	1991 11 13
1845-4918 GESTION A. LELIÈVRE INC.	1981 04 22	1991 11 20
2758-3400 GESTION GILLES FAFARD (1988) INC.	1990 08 01	1991 11 20
2524-3502 GESTION JACMAR INC.	1987 04 10	1991 11 13
1464-7234 GESTION M.L.C.A. INC.	1976 02 09	1991 11 13
2619-9943 GESTION RICHARD BOIES INC.	1988 06 15	1991 11 12
1124-8762 GESTION R. & G. MOORE INC.	1959 11 12	1991 11 20
2417-7875 GESTION Y. DUCHARME INC.	1986 06 19	1991 11 12
1648-3109 LA GRANDE VADROUILLE INC.	1980 10 09	1991 11 13
2327-9573 GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES- JEUNESSE MEMPHRÉMAGOG	1985 10 31	1991 11 13
2156-2830 LE GROUPE GESFOND 83 INC.	1983 07 01	1991 11 13
1205-9630 GUY JETTE INC.	1969 01 08	1991 11 20
2320-8002 HENRI VAILLANCOURT & ASSOCIÉS INC.	1985 05 09	1991 11 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1357-6475 HENRI-PAUL MORIN INC.	1974 07 02	1991 11 20
1167-1708 HOTEL LA SALLE INC.	1955 01 24	1991 11 12
1318-5277 IMMEUBLES DE LA BAIE DES HA-HA LTÉE	1956 05 01	1991 11 12
2620-9262 LES IMMEUBLES FÉLIX CARRIER INC.	1988 07 26	1991 11 20
2166-6516 L'IMMOBILIÈRE ST-URBAIN INC.	1984 02 24	1991 11 12
2636-9421 LES INVESTISSEMENTS G.M.Y. UNIS INC.	1989 02 01	1991 11 12
2322-4215 LES INVESTISSEMENTS Y.D. INC.	1985 06 11	1991 11 13
1268-8537 JOHN L. MORGAN INC.	1962 12 27	1991 11 20
1360-3881 JOURNAL LE TANIATA INC.	1974 11 22	1991 11 13
1109-4695 J.A. BONNEAU & FILS LIMITÉE	1951 11 30	1991 11 12
1864-8295 LE LEM DU BAR DANSANT INC.	1982 12 21	1991 11 12
1161-3577 MODELAGE DESLONGCHAMPS INC.	1969 12 12	1991 11 13
1114-8186 MODES SPORTSWEAR INC.	1944 01 24	1991 11 12
1297-0364 NATIONAL PETROLEUM INC.	1959 11 11	1991 11 12
2435-3609 OASIS AUTO LAVE INC.	1986 04 03	1991 11 13
2843-9735 LES PAPIERS LA TUQUE INC.	1990 12 04	1991 11 12
1854-6325 PAQUETTE & GETIN LTÉE	1982 02 03	1991 11 13
1646-8613 LES PLACEMENTS GRÉGOIRE GUÉRETTE INC.	1980 07 29	1991 11 13
2326-2603 LES PLACEMENTS LANBER INC.	1985 08 30	1991 11 12
2847-0599 PLACEMENTS VULFRAND INC.	1990 11 23	1991 11 12
2535-4465 PORTES MÉCANIQUES P.S. INC.	1987 05 20	1991 11 20
2633-5364 REVÊTEMENTS RÉSIDENTIELS (VANIER) LTÉE	1989 01 01	1991 11 13
1253-8062 REVUE TRAIT D'UNION	1971 05 31	1991 11 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2734-7855 RE-LY SPORT (1989) INC.	1989 08 10	1991 11 12
1333-6896 SOCIÉTÉ DE GESTION LAGACÉ (SOGEL) INC.	1972 12 01	1991 11 13
2845-0922 SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE MARKETING INTERNATIONALE (S.E.M.I.) INC.	1990 10 16	1991 11 13
2170-2899 TRAITEMENT DE TEXTE ALPHA-CLÉ INC.	1984 05 14	1991 11 13
2617-7451 TRANSPORT DONALD DOIRON INC.	1988 05 03	1991 11 20
1629-7707 TRANSPORT M. OUELLETTE ET FILS INC.	1978 09 13	1991 11 12

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3278

Dissolution — Demandes de

1480-2664 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1480-2664 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 octobre 1991

*Les procureurs de la compagnie,
POULIOT MERCURE*

76871

1840-6355 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1840-6355 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 26 novembre 1991

*Le procureur de la compagnie,
PIERRE ALARIE, notaire*

76824

2165-2490 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2165-2490 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 novembre 1991

*Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD*

76738

2314-9354 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2314-9354 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Outremont, le 14 novembre 1991

*L'administrateur,
FRANÇOIS HACHEY*

76809

2417-0946 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2417-0946 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Durantaye, le 25 novembre 1991

*Le secrétaire de la compagnie,
JEAN-RAYMOND BOLDOC*

76745

2424-0368 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2424-0368 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1991

*Le président,
J. RÉAL LÉVESQUE*

76773

2438-8415 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2438-8415 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la

permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 décembre 1991

76854

La présidente,
URSULA SCHULLER

2541-4004 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2541-4004 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 novembre 1991

76770

Le secrétaire de la compagnie,
JOSEPH ABRAS

2620-0832 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2620-0832 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 14 novembre 1991

76861

Le secrétaire de la compagnie,
ANDRÉ FORTIN

2642-9712 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2642-9712 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 26 novembre 1991

76784

Le procureur de la compagnie,
RENÉ MICHEL OUELLET

2733-4119 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2733-4119 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boisbriand, le 26 novembre 1991

76800

Le président,
MICHEL LALONDE

2740-6248 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2740-6248 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 novembre 1991

76737

Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD

A. BRAULT & FILS LTÉE

Prenez avis que la compagnie «A. BRAULT & FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julie, le 12 novembre 1991

76802

La présidente,
IRÈNE BRAULT

ACCOMMODATION DE BERNIÈRES INC.

Prenez avis que la compagnie «ACCOMMODATION DE BERNIÈRES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Bernières, le 15 novembre 1991

76782

Le président,
GILLES BUSSIÈRES

AGENCE SENTINELLE INC.

Prenez avis que la compagnie «AGENCE SENTINELLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 novembre 1991

76736

Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD

BEAULIEU MORIN INC.

Prenez avis que la compagnie «BEAULIEU MORIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Les Escoumins, le 11 novembre 1991

76748

Le président,
BERTRAND MORIN

BERNLEY ENTERPRISES LTD.

Prenez avis que la compagnie «BERNLEY ENTERPRISES LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 novembre 1991

76746

Les procureurs de la compagnie,
MONDOR, FOURNIER, avocats

CAM SUPPORT INC.

Prenez avis que la compagnie «CAM SUPPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 novembre 1991

76776

Le secrétaire-trésorier,
JACQUES HÉBERT

CAPIRISK INC.

Prenez avis que la compagnie «CAPIRISK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 29 novembre 1991

76865

Le procureur de la compagnie,
DENIS GARIÉPY, notaire

CAUSE MAYA

Prenez avis que la compagnie «CAUSE MAYA» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 novembre 1991

76767

La présidente,
P. MATHERON

CENTRE CHARISMATIQUE LA SOURCE VIVE

Prenez avis que la compagnie «CENTRE CHARISMATIQUE LA SOURCE VIVE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 21 novembre 1991

76801

L'administrateur,
GUY DUPUIS

CENTRE HÔTELIER MAGOG 240 INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE HÔTELIER MAGOG 240 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 15 novembre 1991

76823

L'administrateur-secrétaire,
JACQUES THIBODEAU

CLASSY BELT (1965) INC.

Prenez avis que la compagnie «CLASSY BELT (1965) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 novembre 1991

76829

Les procureurs de la compagnie,
GROSS, PINSKY

CLUB BEAU FER INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB BEAU FER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Émélie-de-l'Énergie, le 20 novembre 1991

76804

Le président,
LÉONARD LAPORTE

CLUB DE TIR OEIL-DE-FAUCON INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE TIR OEIL-DE-FAUCON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

East Broughton, le 8 novembre 1991

76858

Le procureur de la compagnie,
JACQUES MARTEL, notaire

COMMUNICATIONS REB

Prenez avis que la compagnie «COMMUNICATIONS REB» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 26 novembre 1991

76772

Le président,
J.C. CHARLAND

CONSTRUCTION KRYSIAK INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION KRYSIAK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 novembre 1991

76822

Le président,
WALTER KRYSIAK

COURS CONCOURS RÉALISE TON PROJET INC.

Prenez avis que la compagnie «COURS CONCOURS RÉALISE TON PROJET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Thetford Mines, le 28 novembre 1991

76827

La trésorière,
RENÉE EMOND

CRÉATIONS LE LAN INC.

Prenez avis que la compagnie «CRÉATIONS LE LAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 novembre 1991

76857

Le procureur de la compagnie,
HARVEY FRUMKIN, avocat

DAN-STÉPHANE DIFFUSION INC.

Prenez avis que la compagnie «DAN-STÉPHANE DIFFUSION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 novembre 1991

76855

Le procureur de la compagnie,
HARVEY FRUMKIN, avocat

**DI-EM-AY INDUSTRIES INC.
LES INDUSTRIES DI-EM-AY INC.**

Prenez avis que la compagnie «DI-EM-AY INDUSTRIES INC. — LES INDUSTRIES DI-EM-AY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 novembre 1991

76756

Les procureurs de la compagnie,
McMASTER MEIGHEN

DISTRIBUTION C.B.A. INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION C.B.A. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 novembre 1991

76799

Les procureurs de la compagnie,
LAROSE, HOULE

DOLIMI INC.

Prenez avis que la compagnie «DOLIMI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 septembre 1991

76817

Le secrétaire de la compagnie,
HENRI DUPONT

EXCAVAPLUS LTD.

Prenez avis que la compagnie «EXCAVAPLUS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 19 novembre 1991

76733

Le secrétaire de la compagnie,
LOUIS RIVARD

GARAGE A.M.T. INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE A.M.T. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawinigan, le 25 novembre 1991

76775

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE PINARD, notaire

GARAGE MAGNYMONTAIS INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE MAGNYMONTAIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 novembre 1991

76739

Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD

GARAGE ROLAND BRISSETTE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GARAGE ROLAND BRISSETTE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rawdon, le 25 novembre 1991

76808

Le président,
ROLAND BRISSETTE

GESTION CLARUS INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION CLARUS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-Chrysostome, le 28 novembre 1991

76859

La présidente,
CÉCILE RUEL

GESTION DALLAIRE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GESTION DALLAIRE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 novembre 1991

76740

Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD

GESTION DOMUS LACA INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION DOMUS LACA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 novembre 1991

76780

Le procureur de la compagnie,
NICOLE ROULEAU, notaire

GESTION YBR INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION YBR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 2 décembre 1991

76867

Le secrétaire de la compagnie,
YVES L. ROUSSEAU

HÉRITIERS DU PATRIMOINE INC.

Prenez avis que la compagnie «HÉRITIERS DU PATRIMOINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Waterloo, le 25 novembre 1991

76774

La secrétaire de la compagnie,
JEANNINE MARCIL

HYMOR ET ASSOCIÉS LTÉE HYMOR ASSOCIATES LTD.

Prenez avis que la compagnie «HYMOR ET ASSOCIÉS LTÉE — HYMOR ASSOCIATES LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1991

76752

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER

IMMEUBLES BENOÎT INC.

Prenez avis que la compagnie «IMMEUBLES BENOÎT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 novembre 1991

76870

Les procureurs de la compagnie,
POULIOT, MERCURE

INSTITUT DE SÉCURITÉ DES AUTOMOBILISTES DE CHARLESBOURG INC.

Prenez avis que la compagnie «INSTITUT DE SÉCURITÉ DES AUTOMOBILISTES DE CHARLESBOURG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 4 novembre 1991

76786

Le président et secrétaire,
JACQUES GAUDREAU

INTERIMMO INC.

Prenez avis que la compagnie «INTERIMMO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mirabel, le 22 novembre 1991

76743

La présidente,
MICHÈLE THÉRIEN

JOLIETTE CONSTRUCTION LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «JOLIETTE CONSTRUCTION LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 25 novembre 1991

76830

Le président,
ANDRÉ MAJEAU

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'HABITATION INC.

Prenez avis que la compagnie «LA BIBLIOTHÈQUE DE L'HABITATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 janvier 1991

76735

Le président,
GÉRALD DUCAS

LA BRASSERIE 750 INC.

Prenez avis que la compagnie «LA BRASSERIE 750 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} août 1991

76869

Le président,
JEAN-NOËL LANCTÔT

LA CIE D'EXPANSION DU NORD LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «LA CIE D'EXPANSION DU NORD LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 25 novembre 1991

76831

Le président,
ANDRÉ MAJEAU

LA LIGUE D'ACTION CIVIQUE J.A.K. INC.

Prenez avis que la compagnie «LA LIGUE D'ACTION CIVIQUE J.A.K. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 23 novembre 1991

76742

Le secrétaire-archiviste,
ANATOLE DUFOUR

L'ASSOCIATION DES JOYEUX SPORTIFS

Prenez avis que la compagnie «L'ASSOCIATION DES JOYEUX SPORTIFS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Prairie, le 20 octobre 1991

76868

Le président,
RÉJEAN LANGEVIN

LAVAGE DE LA MAURICIE INC.

Prenez avis que la compagnie «LAVAGE DE LA MAURICIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières-Ouest, le 27 novembre 1991

76807

Le procureur de la compagnie,
CHRISTIANE MARTEL, notaire

LE CHEF DU SOUS-MARIN INC.

Prenez avis que la compagnie «LE CHEF DU SOUS-MARIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1991

76744

Le président,
GIUSEPPE AUGELLO

LE « GROUPE C.I.R.T. » (CONSULTANT ET INTERVENANT EN RELATIONS DE TRAVAIL)

Prenez avis que la compagnie «LE « GROUPE C.I.R.T. » (CONSULTANT ET INTERVENANT EN RELATIONS DE TRAVAIL)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Iberville, le 26 novembre 1991

76872

La secrétaire de la compagnie,
LOUISE VINCELETTE

LE LÉGU-FRUIITS DES HALLES SALADE DE FRUITS INC.

Prenez avis que la compagnie «LE LÉGU-FRUIITS DES HALLES SALADE DE FRUITS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rimouski, le 22 novembre 1991

76755

Les procureurs de la compagnie,
CASGRAIN, BLANCHET, GAGNON, DESROSIERS

LES AMENDEMENTS CALCAIRES CHARLESBOURG INC.

Prenez avis que la compagnie «LES AMENDEMENTS CALCAIRES CHARLESBOURG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Joseph-de-Beauce, le 29 novembre 1991

76866

Le procureur de la compagnie,
JEAN-PAUL RANCOURT, notaire

LES BOUCHERIES BESS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES BOUCHERIES BESS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 novembre 1991

76803

Le procureur de la compagnie,
RICHARD HÉBERT, notaire

LES CONCEPTS SMK INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONCEPTS SMK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 15 novembre 1991

76820

La présidente,
SYLVIE MASSÉ

LES CONSTRUCTIONS GUY LEMIEUX INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS GUY LEMIEUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Disraëli, le 26 novembre 1991

76747

Le procureur de la compagnie,
LOUISE AUBERT, notaire

LES CONSTRUCTIONS MYRIAM INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS MYRIAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 octobre 1991

76863

L'administrateur,
YVES BÉLANGER

LES CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS AEROSPEC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONTRÔLES NON DESTRUCTIFS AEROSPEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 12 novembre 1991

76821

L'administrateur,
FAUSTO D'AGOSTINI

LES COURTIER EN TRANSPORT MONTBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES COURTIER EN TRANSPORT MONTBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 novembre 1991

76741

Les procureurs de la compagnie,
FLYNN, RIVARD

**LES ENTREPRISES CUTTING (QUÉBEC) LIMITÉE
CUTTING (QUÉBEC) LIMITED**

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES CUTTING (QUÉBEC) LIMITÉE — CUTTING (QUÉBEC) LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 mai 1991

76734

Les procureurs de la compagnie,
LAFLEUR BROWN DE GRANDPRÉ KRONSTRÖM

LES ENTREPRISES JEAN-L. JOHNSON INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES JEAN-L. JOHNSON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pointe-Calumet, le 12 novembre 1991

76819

Le président,
JEAN-LEON JOHNSON

LES ENTREPRISES LE P'TIT COTEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES LE P'TIT COTEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jude, le 25 novembre 1991

76754

Le président,
ANDRÉ CYR

LES ÉQUIPEMENTS J. FONTAINE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ÉQUIPEMENTS J. FONTAINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 25 novembre 1991

76753

Le procureur de la compagnie,
LOUIS VINCENT, notaire

LES FEMMES ET LES MOTS-MONTRÉAL

Prenez avis que la corporation «LES FEMMES ET LES MOTS-MONTRÉAL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 novembre 1991

76818

L'administratrice,
LYNN LAPOSTOLLE

LES IMMEUBLES C. ET A. MAJEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES C. ET A. MAJEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 25 novembre 1991

76832

Le président,
ANDRÉ MAJEAU

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SAURETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SAURETTE INC.» demandera à l'inspecteur général

des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 31 octobre 1991

76783

Pour la compagnie,
M. SAURETTE

LES PLACEMENTS GUY BOLDUC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS GUY BOLDUC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

LaSalle, le 29 août 1991

76873

La présidente,
GISELE PELLERIN

LEXTRA INC.

Prenez avis que la compagnie «LEXTRA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 25 novembre 1991

76750

L'administrateur,
MICHEL ST-PIERRE

MARCEL LECHASSEUR INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCEL LECHASSEUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Varenes, le 15 novembre 1991

76856

Pour la compagnie,
E.L. BOULANGER

M.J. DÉVELOPPEMENT AMÉRIQUE DU NORD INC.

Prenez avis que la compagnie «M.J. DÉVELOPPEMENT AMÉRIQUE DU NORD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 novembre 1991

76811

Pour la compagnie,
RICHARD CHAMPAGNE

PHILIPPE CHALIFOUX & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «PHILIPPE CHALIFOUX & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 décembre 1991

76860

Le procureur de la compagnie,
EDITH BUIST, notaire

POTTRUFF, POULIOTTE, JASMIN COURTIER D'ASSURANCES INC. POTTRUFF, POULIOTTE, JASMIN INSURANCE BROKERS INC.

Prenez avis que la compagnie «POTTRUFF, POULIOTTE, JASMIN COURTIER D'ASSURANCES INC. — POTTRUFF, POULIOTTE, JASMIN INSURANCE BROKERS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 décembre 1991

76828

Les procureurs de la compagnie,
MACKENZIE GERVAIS

PRÉVENTION FEU G.R. INC.

Prenez avis que la compagnie «PRÉVENTION FEU G.R. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val-d'Or, le 15 novembre 1991

76805

Le procureur de la compagnie,
BERNARD GILBERT, notaire

PRODUITS D'ÉRABLES DES CANTONS DE L'EST LTÉE

Prenez avis que la compagnie «PRODUITS D'ÉRABLES DES CANTONS DE L'EST LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Ange-Gardien, le 24 octobre 1991

76749

Le président,
WALTER ROY

PROMO-IMMEUBLES INC.

Prenez avis que la compagnie «PROMO-IMMEUBLES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 11 octobre 1991

76787

Le président-secrétaire,
CONRADE MICHAUD

RÉAL TOUPIN INC.

Prenez avis que la compagnie «RÉAL TOUPIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Arthabaska, le 27 novembre 1991

76864

Le président,
LAURENT ROBERGE

**RÉSEAU DE CONSULTATION LUCIE MANAGO
(COURTIER VIE) INC.**

Prenez avis que la compagnie «RÉSEAU DE CONSULTATION LUCIE MANAGO (COURTIER VIE) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 novembre 1991

76826

La présidente,
LUCIE MANAGO

**RÉSEAU D'ENTRAIDE À DOMICILE DU TROIS-
RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN**

Prenez avis que la compagnie «RÉSEAU D'ENTRAIDE À DOMICILE DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 27 novembre 1991

76778

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ ST-ARNAUD, notaire

SATELLITE SPORT INC.

Prenez avis que la compagnie «SATELLITE SPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 novembre 1991

76771

Le président,
YVON GILBERT

SOCIÉTÉ DE GESTION VIGER INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DE GESTION VIGER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 novembre 1991

76812

Le procureur de la compagnie,
PIERRE GAGNÉ, avocat

SONORISATION L.M.R. INC.

Prenez avis que la compagnie «SONORISATION L.M.R. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 novembre 1991

76751

Les procureurs de la compagnie,
BÉLANGER, SAUVÉ

S.O.S. INFORMATIQUE CHAPAIS

Prenez avis que la compagnie «S.O.S. INFORMATIQUE CHAPAIS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chapais, le 2 décembre 1991

76862

La présidente,
JOCELYNE VÉZINA

S.O.S. MISSION ST-GÉRARD MAGELLA INC.

Prenez avis que la compagnie «S.O.S. MISSION ST-GÉRARD MAGELLA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val-Bélair, le 22 novembre 1991

76781

Le procureur de la compagnie,
JOHANNE BLAIS, notaire

SYNERGIE STRATÉGIE INC.

Prenez avis que la compagnie «SYNERGIE STRATÉGIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Vaudreuil, le 22 novembre 1991

76825

Le procureur de la compagnie,
RENÉE-CLAUDE TREMBLAY

TRUDEL ET BOUCHARD ALUMINIUM INC.

Prenez avis que la compagnie «TRUDEL ET BOUCHARD ALUMINIUM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Repentigny, le 26 novembre 1991

76806

Le président,
BERNARD BOUCHARD

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Amendement

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été amendée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date d'amendement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CARTIER ENR.	1991 11 28	1991 11 26	247, Principale appartement 2 Granby, QC

*Le protonotaire adjoint
du district de Bedford,
LUC MARTIN*

3295

Changement dans la nature de leurs affaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé la nature de ses affaires:

Raison sociale de la société	Modifications apportées à la nature de ses affaires	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1988) LES ENTREPRISES DE FILM NO 6 FILM VENTURES (1988) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 6	Est supprimée la clause se lisant ainsi: « acquérir, détenir et faire réaliser des films cinématographiques et des émissions de télévision, et en faire l'exploitation dans tous les médias »; cette clause est remplacée par la suivante: « acquérir, détenir et faire réaliser des films cinématographiques et des émissions de télévision, et en faire l'exploitation dans tous les médias, et ce, soit directement ou indirectement. »	1991 11 15

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

3292

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
BAIE D'URFÉ BROSSARD, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1100, boulevard Crémazie Est local 710 Montréal H2P 2X2	1991 11 18

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Longueuil,
LYN LEGROS*

3283

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante a consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
TERRASSEMENT DU VIEUX QUAI ENR.	1991 10 18	470, Arnaud Sept-Îles	1991 11 27

3290

Le protonotaire adjoint,
ANDRÉ GLASS

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement
TERRASSE DU VIEUX QUAI ENR.	470, rue Arnaud Sept-Îles, QC

3291

Le protonotaire adjoint,
ANDRÉ GLASS

Inspecteur général des institutions financières

Tarif des droits
Avis d'indexation

Conformément aux règlements édictés par le gouvernement en vertu des lois suivantes:

- Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38);
- Loi sur les compagnies de cimetières (L.R.Q., c. C-40);
- Loi sur les compagnies étrangères (L.R.Q., c. C-46);
- Loi sur la mainmorte (L.R.Q., c. M-1);

- Loi concernant les renseignements sur les compagnies (L.R.Q., c. R-22);
- Loi sur les sociétés de prêts et de placements (L.R.Q., c. S-30);

l'inspecteur général publie, ci-après, un tableau du Tarif des droits indexés au 1^{er} janvier 1992, selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 30 septembre 1991, déterminé à 5,4 % par Statistique Canada.

3289

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

TARIF DES DROITS EN VIGUEUR LE 1^{er} JANVIER 1992**I - Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38)**

	Compagnies parties I, IA et II	Corporations partie III
— Lettres patentes		132 \$
Capital-actions: 40 000 \$ ou moins	316 \$	
Capital-actions: 40 000 \$ à 100 000 \$	min. 316 \$	
Capital-actions: 100 000 \$ à 500 000 \$	min. 395 \$	
Capital-actions: 500 000 \$ à 2 000 000 \$	min. 669 \$	
Capital-actions: 2 000 000 \$ et plus	min. 1 144 \$	
— Lettres patentes supplémentaires ou règlement visant changement de dénomination sociale	158 \$	79 \$

	Compagnies parties I, IA et II	Corporations partie III
— Lettres patentes supplémentaires augmentant le capital-actions:		
40 000 \$ ou moins	316 \$	
De 40 000 \$ à 100 000 \$	min. 316 \$	
De 100 000 \$ à 500 000 \$	min. 395 \$	
De 500 000 \$ à 2 000 000 \$	min. 669 \$	
De 2 000 000 \$ et plus	min. 1 144 \$	
— Autres lettres patentes supplémentaires	316 \$	79 \$
— Lettres patentes de fusion		211 \$
Capital-actions: 40 000 \$ ou moins	316 \$	
Capital-actions: 40 000 \$ à 100 000 \$	min. 316 \$	
Capital-actions: 100 000 \$ à 500 000 \$	min. 395 \$	
Capital-actions: 500 000 \$ à 2 000 000 \$	min. 669 \$	
Capital-actions: 2 000 000 \$ et plus	min. 1 144 \$	
— Transmission d'un avis G.O.Q., art. 32, 87, 135 et 180	26 \$	26 \$
— Révocation de dissolution (a. 27)	369 \$	158 \$
— Certificat de constitution	343 \$	
— Certificat de fusion	580 \$	
— Certificat de continuation	237 \$	
— Certificat de modification	158 \$	
— Demande de réservation de dénomination sociale	32 \$	32 \$
— Recherche d'une dénomination sociale	32 \$ ch.	21 \$
— Certificat d'une copie conforme d'un document	42 \$	42 \$
— Service prioritaire	50 % add.	50 % add.
II - Loi sur les compagnies de cimetières (L.R.Q., c. C-40)		
— Lettres patentes		132 \$
III - Loi sur les compagnies étrangères (L.R.Q., c. C-46)		
— Permis		
— Fonds social moins de 1 000 000 \$		1 054 \$
— Fonds social 1 000 000 \$ à moins de 5 000 000 \$		2 108 \$
— Fonds social 5 000 000 \$ ou plus		3 162 \$
— Tous les autres cas		3 162 \$
— Nouveau permis		264 \$
— Transmission d'un avis G.O.Q. agent principal ou siège social		26 \$
IV - Loi sur la mainmorte (L.R.Q., c. M-1)		
— Licence		343 \$
— Permis spécial		1 054 \$
— Permis général		2 108 \$
V - Loi concernant les renseignements sur les compagnies (L.R.Q., c. R-22)		
	Compagnies à capital-actions	Corporations sans capital-actions
— Certificat de régularité	37 \$	37 \$
— Certification d'une copie conforme d'un document	42 \$	42 \$

	Compagnies à capital-actions	Corporations sans capital-actions
— Révocation de dissolution	369 \$	158 \$
— Service prioritaire	50 % add.	50 % add.
— Prospectus ou rapport annuel	69 \$	32 \$

VI – Loi sur les sociétés de prêts et de placements (L.R.Q., c. S-30)

— Permis	3 162 \$
----------	----------

Loi électorale**Directrices et directeurs du scrutin****Directrices et directeurs du scrutin**

Conformément aux dispositions de l'article 508 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), je donne avis que j'ai nommé les personnes suivantes pour remplir la fonction de directeur du scrutin pour une durée de 10 ans à compter du 2 décembre 1991.

Circonscription	Nom, prénom	Profession	Adresse du domicile
Abitibi-Est	Bonneville, Yves	Homme d'affaires	179, rue Cadillac Val-d'Or
Abitibi-Ouest	Lefebvre, Roger	Enseignant	541, rue des Érables Amos
Acadie	Roy, Micheline P.	Agente de voyage	1635, rue Champigny Saint-Laurent
Arthabaska	Moisan, Yvan	Avocat	225, Chemin Craig Chesterville
Beauce-Sud	Roy, Serge	Conseiller pédagogique	995, 87 ^e Rue Saint-Georges
Beauharnois-Huntingdon	Byette, André	Directeur d'école	524, rue Georges-Vanier Maple Grove
Bellechasse	Gagnon, Raynald	Chef d'équipe	25, rue Fillion Beaumont
Berthier	Bourdeau-Picard, Michelle	Antiquaire	501, rue Notre-Dame Lavaltrie
Bonaventure	Poirier, Michel	Restaurateur	590, boulevard Perron Carleton
Bourassa	Gagné, Nicole	Technicienne	6165, rue Dagenais Montréal-Nord
Brome-Missisquoi	Mucci, Franciene	Représentante	231, rang Rosalie L'Ange-Gardien
Chambly	Pépin, Nycole	Consultante	877, rue Tracy Chambly

Circonscription	Nom, prénom	Profession	Adresse du domicile
Chapleau	Morin-Bérard, Jacqueline	Adjointe au président	430, rue Main Gatineau
Charlevoix	Boulianne, Jean-Louis	Homme d'affaires	95, rue Lecourtois La Malbaie
Chauveau	Roy, Lucien	Administrateur	4, chemin du Godendard Lac-Beauport
Chicoutimi	Dallaire, Carol	Professeur	320, rue Hector-Champagne Chicoutimi
Chomedey	Gauthier, Gilles G.	Courtier d'assurances	4512, rue Déziel Chomedey-Laval
Crémazie	Houde, Pierre	Magasinier	10322, rue Berri Montréal
Dorion	Carolo, Antonio	Évaluateur en conduite automobile	8065, rue Denormandie Montréal
Drummond	Picard, Gérard	Courtier d'assurances	307, rue Mercier Drummondville
Dubuc	Dufour, Louis-Mario	Enseignant	294, rue Saint-Jean-Baptiste L'Anse-Saint-Jean
Duplessis	Gauthier, Réal	Avocat	81, rue de la Vérendrye Sept-Îles
Fabre	Jarret, Claude	Enseignant	2062, avenue Laplante Laval
Frontenac	Vachon, Chantal	Monitrice en sport	900, rue Boulet Thetford Mines
Gaspé	Roy, Francine	Formatrice	637, 2 ^e Rue Murdochville
Gatineau	Ouellet, Jean-Marie	Assureur-vie	74, rue Gilles Déléage
Gouin	Vallée, Marie	Agente de recherche	6575, rue Bordeaux Montréal
Hochelaga-Maisonneuve	Lacasse, Francis	Éducateur	2222, rue Panet Montréal
Îles-de-la-Madeleine	Poirier, Gisèle	Commis sénior	C.P. 28 Havre-aux-Maisons Îles-de-la-Madeleine
Joliette	Neveu, Denis	Professeur	6, rue Casavant Joliette
Jonquière	De Grandmaison, Yvon	Enseignant	3790, rue de la Savoie Jonquière
Kamouraska-Témiscouata	Michaud, Benoit	—	350, rue Principale Dégelis

Circonscription	Nom, prénom	Profession	Adresse du domicile
Labelle	Joly, Gilbert	Directeur général	115, chemin Mercier Lac-des-Écorces
Lac-Saint-Jean	Turcotte, Raymonde	Directrice générale	1130, rue Boivin Ouest Alma
Lafontaine	Ste-Marie, Rock	Directeur	8925, boulevard Gouin Est Montréal
La Peltrie	Beaudin, Jean	Attaché d'administration	1853, rue Beauséjour Ancienne-Lorette
Laporte	Gaudet, Julien F.	—	756, rue Oak Saint-Lambert
La Prairie	Langlois, Jean-Jacques	Consultant	41, avenue des Acacias Candiac
Les Chutes-de-la-Chaudière	Aubé, Michel	Gérant	1051, rue De La Voie Ouest Saint-Jean-Chrysostome
Lévis	Vachon, Daniel	Commerçant	58, rue des Castels Lévis
Lotbinière	Demers, Serge	Professionnel de recherche	408, route 269 Saint-Gilles
Louis-Hébert	Gendron, Yvan	Relationniste	2989, Place Dompierre appartement 2 Sainte-Foy
Marie-Victorin	Robidas, Sylvie	Notaire	740, chemin Chambly Longueuil
Maskinongé	Ringuette, Lise	Secrétaire administrative	781, rue Édouard Louiseville
Masson	Noël, Serge	Secrétaire général	880, rue Saint-François- Xavier Terrebonne
Matane	Beaulieu, Lise	Professeure	416, rang 4 Ouest Baie-des-Sables
Matapédia	Bouchard, Marc	Assureur-vie	50, rue Saint-Denis Causapsal
Mercier	Décarie, Suzanne	Agente d'information	5427, rue Hutchison Montréal
Mille-Îles	Desrosiers, Gilbert	—	319, rue Alexandre Laval
Montmagny-L'Islet	Larochelle, Guy	Régisseur	781, boulevard Taché Ouest Montmagny
Montmorency	Marcoux, René	Notaire	34, rue Turcot Beauport

Circonscription	Nom, prénom	Profession	Adresse du domicile
Mont-Royal	Auger, Chantal	Journaliste	3285, rue Fendall appartement 205 Montréal
Nicolet-Yamaska	Drouin, Alain	Enseignant	796, rue Saint-Jean-Baptiste Nicolet
Orford	Breault, Alban	—	823, rue Main Ayer's Cliff
Pointe-aux-Trembles	Roy, Guy	Avocat	2586, rue Desmarteau Montréal
Portneuf	Héroux, Louis-Georges	Directeur d'école	253, rue Bourque Saint-Marc-des-Carrières
Richmond	Hamel, Jean	Professeur	5, rue Lebeau Asbestos
Rimouski	Bujold, Gilles	Secrétaire général	51, rue de L'Auvergne Nord Rimouski
Roberval	Paquin, Georges-Aimé	—	1325, boulevard Julien Saint-Félicien
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	Raymond, Françoise	Femme d'affaires	16, rue Notre-Dame Sud Ville-Marie
Saint-François	Dagenais, Diane	Secrétaire-trésorière	26, rue Parc Lennoxville
Saint-Henri	Vermette-Lalande, Lynda	Comptable	6138, rue Briand Montréal
Saint-Louis	Trudel, Robert	Avocat	1904, rue Plessis Montréal
Sainte-Marie—Saint-Jacques	Leduc, Jacques	Consultant en gestion	4251, rue Delorimier appartement 27 Montréal
Saint-Maurice	Thibeault, Jean-Claude	Administrateur	579, rue Principale Saint-Boniface
Salaberry-Soulanges	Langevin, Ann	Administratrice	27, rue Jeanne-d'Arc Saint-Timothée
Sherbrooke	Codère, Jacques	—	2101, rue Prospect appartement 801 Sherbrooke
Taillon	Collin-Viens, Élise	Sociologue-administratrice	820, rue Hélène-Boullé appartement 7 Boucherville
Taschereau	Émond, François	Agent de recherche	124, rue Richelieu Québec
Terrebonne	Gascon, Pauline	Agente de liaison	686, rue Léveillée Terrebonne

Circonscription	Nom, prénom	Profession	Adresse du domicile
Trois-Rivières	Desaulniers, Jacques	Avocat	3400, rue Louis-Pasteur appartement 610 Trois-Rivières
Ungava	Levasseur, Jocelyn	Directeur d'école	276, rue Laframboise Chibougamau
Vachon	Lefebvre, Monique	Secrétaire	1295, rue Chamonix Saint-Hubert
Vimont	Fortin, Jean-Pierre	Homme d'affaires	2385, rue des Nymphes Laval

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3297

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

et par conséquent il annule et remplace le contrat enregistré sous le numéro 13890041204.

3298

*Le député de Rivière-du-Loup,
ALBERT CÔTÉ*

Régie intermunicipale du Service de protection des incendies l'Épiphanie/Saint-Gérard-Majella

Avis est donné que le sous-ministre des Affaires municipales a, conformément aux pouvoirs que la loi lui confère et en vertu des articles 618 du Code municipal et 468.49 de la Loi sur les cités et villes, prononcé la dissolution de la Régie intermunicipale du Service de protection des incendies l'Épiphanie/Saint-Gérard-Majella constituée en vertu d'un décret le 21 avril 1986 et partagé son actif et son passif.

Québec, le 25 novembre 1991

*Le sous-ministre,
FLORENT GAGNÉ*

3294

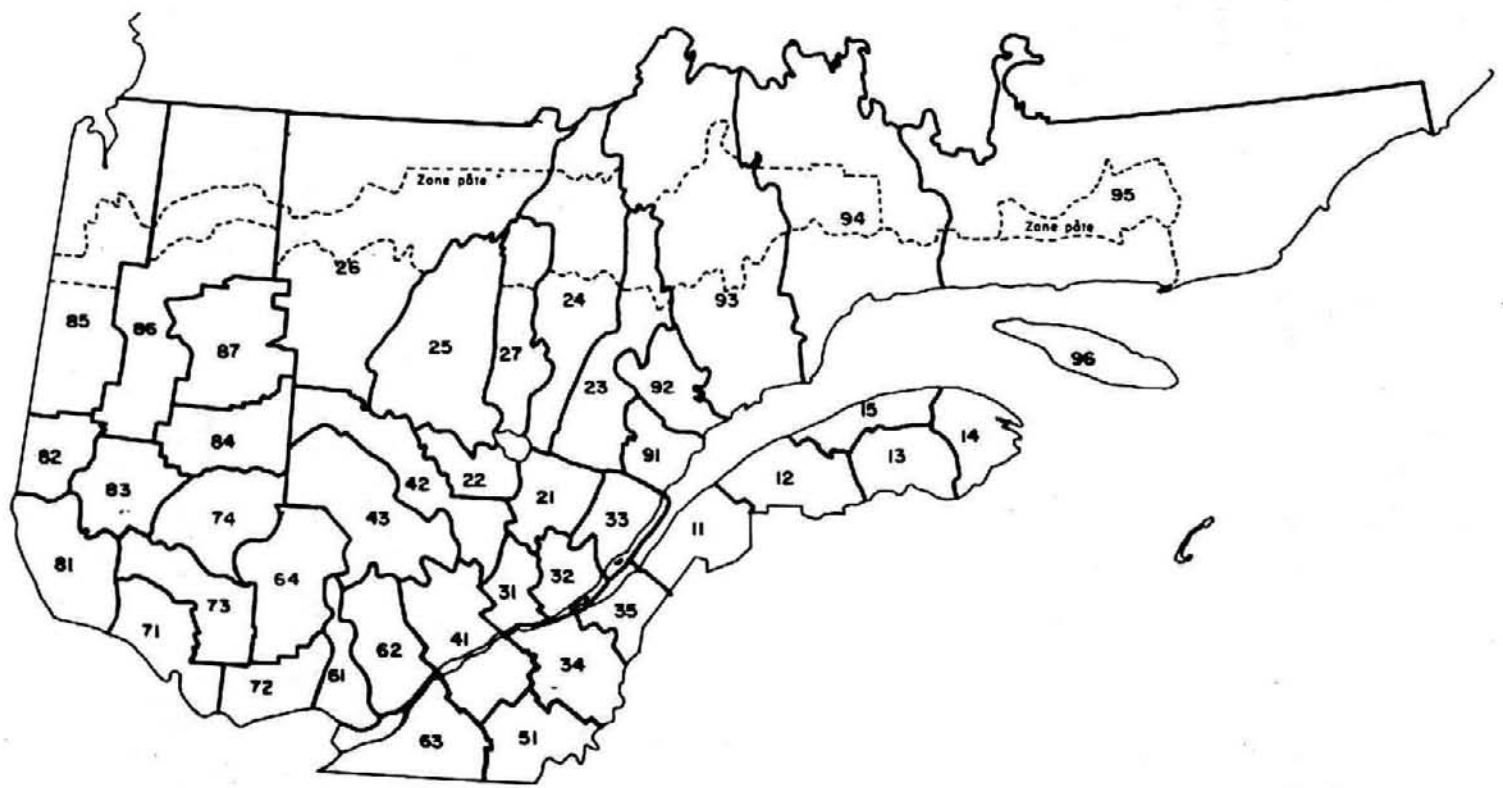
CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Avis de dépôt

Le ministre des Forêts, monsieur Albert Côté, avise qu'il a procédé, conformément aux dispositions de l'article 38 de la Loi sur les forêts, à l'enregistrement du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier attribué à:

SCIERIE BONDU INC., usine de sciage située à Notre-Dame-du-Pontmain, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 13891112002, le volume attribué est de 500 mètres cubes de sapin, épinettes, pin gris et mélèzes, 3 700 mètres cubes de pins blanc et rouge, 200 mètres cubes de bouleau à papier, 900 mètres cubes de bouleau jaune, 3 800 mètres cubes d'érables et 600 mètres cubes d'autres feuillus durs, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 64, telle qu'illustrée sur la carte. Ce contrat fait suite à l'achat de l'usine « H. Bondu inc. »

UNITÉS DE GESTION DE FORÊT PUBLIQUE



Avis relatif aux mises à jour du Manuel d'évaluation foncière du Québec

Les mises à jour suivantes ont été apportées au Manuel d'évaluation foncière du Québec, auquel renvoie le règlement pris en vertu du paragraphe 1° de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), depuis l'entrée en vigueur de ce règlement le 1^{er} janvier 1984:

1° mises à jour relatives au volume 4, Technique du coût, Base 83/01:

- a) mise à jour n° 1 de mai 1987;
- b) mise à jour n° 2 de mai 1988;
- c) mise à jour n° 3 de mai 1989;
- d) mise à jour n° 4 de mai 1990;
- e) mise à jour n° 5 de mai 1991;

2° mises à jour relatives au volume 5, Technique du coût, Base 83/01:

- a) mise à jour n° 1 de mai 1987;
- b) mise à jour n° 2 de juin 1989;
- c) mise à jour n° 3 de mai 1990.

Québec, le 28 novembre 1991

Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN

3288

Industrie et du Commerce et de la Technologie**Matériaux de rembourrage et articles rembourrés**

Les droits des permis ajustés en vertu de l'article 5 du Règlement sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés (R.R.Q., 1981, c. M-5, r. 1), tel que modifié, sont fixés à:

- 220,00 \$ pour le permis A (permis de manufacturier);
- 55,00 \$ pour le permis B (permis de réparateur).

Ces nouveaux droits entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1992.

Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

3296

Heures d'affaires**Centre-ville de Trois-Rivières***Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que le dimanche et les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire du centre-ville de Trois-Rivières, délimités par le fleuve Saint-Laurent; la rue Saint-Roch; la rue Saint-Olivier jusqu'à la rue Niverville et de là, la rue Sainte-Geneviève jusqu'à

la rue Laviolette, la rue Laviolette jusqu'à la rue Saint-Pierre; la rue Saint-Pierre jusqu'à la rue Saint-François-Xavier; la rue Saint-François-Xavier jusqu'au fleuve Saint-Laurent et ce, pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre 1992.

Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

3285

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que le dimanche et les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et ce, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 1992.

Québec, le 15 novembre 1991

Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

3285

Village de Rawdon*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que le dimanche et les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire du village de Rawdon et ce, du 15 novembre 1991 au 14 novembre 1992.

Québec, le 15 novembre 1991

Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

3285

Ville de Magog*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que le dimanche et les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la ville de Magog et ce, du 15 octobre 1991 au 14 octobre 1992.

Québec, le 15 novembre 1991

3285

*Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,*
GÉRALD TREMBLAY

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Berthier:

Dans la municipalité de Saint-Gabriel, ville:
Région 6-5, district 58

Section de la route 347 (rue du lac Maskinongé) vis-à-vis du lot 153-C partie sur une longueur approximative de 39 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Bonaventure:

Dans la municipalité de Port Daniel s.d.:
Région 01, district 04

Intersection de la route 132 et de la route de la Pointe vis-à-vis des lots 95-2 Ptie, 1295 Ptie et 95-3 Ptie sur une longueur approximative de 71 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Charlevoix:

Dans la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs s.d.:
Région 3-1, district 11

Section de l'ancien chemin Pied-des-Monts vis-à-vis du lot 253-P sur une longueur approximative de 100 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Gaspé:

Dans la municipalité de Percé, ville (secteur Saint-Georges-de-la-Malbaie):

Région 01, district 02

Section de l'ancienne route 6, rang I, Nord-Est vis-à-vis de la partie Ag sur une longueur approximative de 40 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Johnson:

Dans la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton, paroisse:
Région 6-1, district 51

Sections du 7^e Rang (direction Est) vis-à-vis des lots P-184, P-48, P-47 n.s. et P-50 et sections de la route 139 vis-à-vis des lots P-48, P-50, P-47 n.s., P-185 et 49 sur une longueur approximative totale de 539 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Joliette:

Dans la municipalité de Saint-Thomas, paroisse:
Région 6-5, district 58

Section de la route 158 face au chemin Garceau sur la totalité du lot P-428 et une partie des lots P-427-429 sur une longueur approximative de 300 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata:

Dans la municipalité de Saint-Louis-du-Ha-Ha, paroisse:
Région 01, district 08

Section de la rue du Portage vis-à-vis des lots 150, 150-A et 151 de la rangée N.-E. du chemin de Témiscouata et 184 et 185 de la rangée S.-O. ancien chemin de Témiscouata sur une longueur approximative de 762 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de La Prairie:

Dans la municipalité de Saint-Constant, ville:
Région 6-2, district 07

Section de la rue de la Fabrique, de la montée de la Saline jusqu'à la rue Saint-Joseph, vis-à-vis des lots P-122, P-274 et P-278 sur une longueur approximative de 130 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de L'Assomption:

Dans la municipalité de Saint-Gérard-Majella, paroisse:
Région 6-5, district 62

Section de la route 343 vis-à-vis des lots 230, 231, 232 et 233 sur une longueur approximative de 614 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Masson:

Dans la municipalité de Mascouche, ville:
Région 6-5, district 62

Section de l'ancienne route 18, (aujourd'hui 125) vis-à-vis des lots 256-259-260-261-262-263 et 264 sur une longueur approximative de 1,6 kilomètre.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Matane:

Dans la municipalité de Matane, ville:
Région 0-1, district 03

Parties de l'ancienne assiette de la route 195 vis-à-vis des lots 310-2-1-1, 310-2-2-1, 311-3, 311-3-1, 311-3-2, 311-3-3, 313-1, 313-2, 314-1, 314-1-7, 314-1-10, 314-1-11, 314-1-12, 314-3-2-1, 314-3-2-2, 314-3-3, 314-3-4, 314-3-5-1, 314-3-5-2, 314-5, 315-3-8-1, 315-3-10, 315-3-13, 315-4-1, 315-4-2, 315-4-5-1, 316-3-2, 316-3-5 et 316-4-2 du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane sur une longueur approximative totale d'environ 718 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Matapédia:

Dans la municipalité de Amqui, ville:
Région 01, district 07

Section de la route 195 de l'intersection de la rue du Carrefour sportif et de la route 195 coin N.-O. vis-à-vis des lots 56-A, 63-2 ptie et 60 ptie du rang 4 sur une longueur approximative de 30 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Montmagny-L'Islet:

Dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire s.d.:
Région 3-2, district 13

Sections de la route Beaubien (aujourd'hui route 283) traversant les lots 8, 9, 10, 11 et 12 rang II, lots 13 et 14 rang I et sur une partie non subdivisée, canton Ashburton, sur une longueur approximative de 5,7 kilomètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Nicolet-Yamaska:

Dans la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults, paroisse:
Région 6-1, district 41

Section du chemin rang Sainte-Anne situé au sud-est du chemin actuel vis-à-vis des lots 521 et 523 sur une longueur approximative de 142 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Orford:

Dans la municipalité de Rock Island, ville:
Région 05, district 36

Section de la route 247 vis-à-vis des lots P-36, P-41, P-42, P-54 rang 9, sur une longueur approximative de 82 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Orford:

Dans la municipalité de Saint-Catherine-de-Hatley s.d.:
Région 05, district 36

Section du chemin Drouin (Boisvert) vis-à-vis des lots P-1391 et P-1392, rang 10, sur une longueur approximative de 190 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application

du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Portneuf:

Dans la municipalité de Cap-Santé s.d.:
Région 3-1, district 29

Section au Nord de la route 138 vis-à-vis du lot 62 sur une longueur approximative de 94 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (2) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Témiscamingue:

Dans la municipalité de Evain s.d.:
Région 08, district 85

Section partie de l'avenue Beauchastel entre l'emprise Nord de la traverse à niveau de l'O.N.R. et la rue Principale vis-à-vis des lots 50-43, 50-44 et 50-59, rang VII, canton Beauchastel, sur une longueur approximative de 95 mètres.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Erratum

Circonscription électorale de Charlevoix:

Dans la municipalité de La Baleine s.d.:
Région 3-1, district 11

L'avis paru à la *Gazette officielle du Québec* en date du 19 octobre 1991 est annulé. La section de la côte de la Tourbière entre la route Principale et le chemin des Coudriers sur une longueur de 128 mètres appartient au ministère Énergie et Ressources.

Québec, le 15 novembre 1991

3284

Le ministre délégué aux transports,
ROBERT MIDDLEMISS

Office des professions du Québec

Avis de radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis, par les présentes, conformément à l'article 182 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26) que le Comité de discipline de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec a

radié, de façon permanente, monsieur Alain Martel du Tableau de la Corporation, en vertu d'une décision rendue le 19 mars 1991.

*Le président de l'Office
des professions du Québec,*
THOMAS J. MULCAIR

76814

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1862-2654 1862-2654 QUÉBEC INC.	1991 11 07	Aucune
2415-1979 2415-1979 QUÉBEC INC.	1991 11 08	Aucune
1474-0146 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC BROMPTON INC.	1991 11 08	Aucune
1364-7847 CHORALE LES MÉLODISTES	1991 11 08	Aucune
1469-8393 CLUB OPTIMISTE MONT-ROLLAND INC.	1991 11 08	Aucune
1668-8111 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE NAPIERVILLE	1991 11 08	Aucune

3279

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

Statut professionnel et conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma — Loi sur le

GUILDE DES MUSICIENS DU QUÉBEC

Reconnaissance

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (L.R.Q., c. S-32.1), avis est donné par les présentes que la Commission de reconnaissance des associations d'artistes a accordé la reconnaissance le 25 novembre 1991 à la GUILDE DES MUSICIENS DU QUÉBEC pour représenter: « Tous les artistes qui pratiquent l'art de la musique instrumentale dans tous les domaines de production artistique, y compris toute personne qui chante en s'accompagnant d'un instrument de musique pour la partie instrumentale de sa performance, sur le territoire du Québec, excluant tout le champ des droits d'auteurs ».

Montréal, le 27 novembre 1991

76765

La secrétaire,
SUZANNE MORO, avocate

Syndicats professionnels — Loi sur les

RASSEMBLEMENT DES EMPLOYÉS TECHNICIENS AMBULANCIERS DU QUÉBEC (R.E.T.A.Q.)

La formation d'une association sous le nom de « RASSEMBLEMENT DES EMPLOYÉS TECHNICIENS AMBULANCIERS DU QUÉBEC (R.E.T.A.Q.) » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1991 11 21.

Le siège social de l'association est au 124, Bon Pasteur, ville de Laval, district judiciaire de Laval.

76763

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2868-4009

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000090-915
S. 605-18-000009-918

CAISSE POPULAIRE DE BEAUCANTON, corps politique légalement constitué en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et ayant son siège social au 603, route 393 à Beaucanton, QC, district d'Abitibi, demanderesse, contre MICHEL LAVOIE, domicilié et résidant au 2601, rang 3 à Beaucanton, QC, district d'Abitibi, et LE RÉGISTRATEUR d'Abitibi, mis en cause.

« Un immeuble sis et situé en la localité de Beaucanton en la municipalité de Baie-James en Abitibi-Ouest, province de Québec, connu et désigné comme suit: un premier morceau de terrain à prendre à même le lot numéro dix-sept B du rang Trois (ptie 17-B, rg 3), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Rousseau, division d'enregistrement d'Abitibi, dit morceau de terrain mesurant, mesures anglaises, 33 pieds de largeur est-ouest en front du chemin des rangs Deux et Trois, sur une profondeur nord-sud de 100 pieds et se trouvant borné comme suit, savoir: au nord par le résidu dudit lot 17-B, dit rang 3 dit canton, à l'est sur sa profondeur de cent pieds, par l'emplacement acquis par Yvon Mailloux suivant l'acte de vente enregistré sous le numéro 144980 ou encore, borné à l'est à une distance de 175 pieds de la route régionale 393 à cet endroit et à l'ouest par la ligne est de l'emplacement ci-après décrit ou encore, borné à l'ouest par la ligne séparative des lots 17-A et 17-B, dit rang 3, dit canton;

Ainsi que:

Un second morceau de terrain à prendre à la partie sud du lot 17-A du rang 3 au cadastre officiel du canton de Rousseau, division d'enregistrement d'Abitibi, lequel morceau mesure, mesures anglaises, 42 pieds de largeur est-ouest en front du chemin des rangs Deux et Trois (rg 2 et 3) sur une profondeur nord-sud de 100 pieds, étant borné comme suit: au nord par le résidu dudit lot 17-A, à l'est, sur sa profondeur de 100 pieds, à une distance de 208 pieds de la route régionale numéro 393 à cet endroit, ou encore, borné à l'est par l'emplacement ci-haut décrit, au sud, sur sa largeur de 42 pieds, par le chemin des rangs 2 et 3 à cet endroit, à l'ouest par l'emplacement appartenant à Antonio Mailloux ou représentants, ou encore, borné à l'ouest, à une distance de 250 pieds de la route régionale no 393 à cet endroit.

Le tout étant hypothéqué avec la maison d'habitation, la remise et autres constructions y dessus érigées, circonstances et dépendances. »

Il s'agit d'un immeuble qui sert de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 11 096,75 \$. Le montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication sera de 5 548,38 \$, tel qu'exigé par l'article 687.1 du C.P.C. Cette somme devra être versée, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.)

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1^{re} Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-NEUVIÈME jour de JANVIER 1992 à DIX heures.

Le shérif,
FRANÇOIS PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 28 novembre 1991

76797

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000058-918
760-05-000573-913

CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE SALABERRY, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau au 15, Saint-Thomas, Valleyfield, partie demanderesse, contre ALAIN MARCIL, domicilié et résidant au 329, Armand-Mallette, Valleyfield, partie défenderesse.

« Un emplacement situé en la ville de Salaberry-de-Valleyfield, étant connu et désigné comme suit:

a) le lot numéro cent soixante-trois de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (lot 92-163) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Cécile, division d'enregistrement de Beauharnois;

b) le lot numéro cent soixante-quatre de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-164) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Cécile, division d'enregistrement de Beauharnois.

Contenant une superficie totale de neuf mille cinq cents pieds carrés (9 500 pi²), mesures anglaises, plus ou moins. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros 223, 225 et 227 de la rue Grande-Île à Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec, J6S 3M9. »

La mise à prix est fixée à 34 600,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, 39, Richardson, Beauharnois, J6N 2T4, le ONZIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 22 novembre 1991

76795

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000134-903
S. 460-18-000476-919

CAISSE POPULAIRE DE ROXTON-FALLS, ayant un bureau au 254, rue Notre-Dame, Roxton Falls, district de Bedford, partie demanderesse, et 2424-1317 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 2230, chemin Mont-Sauvage, Sainte-Adèle, partie demanderesse en reprise d'instance, contre RICHARD GAUTHIER, domicilié et résidant au 753, rue Versaille, Montréal, district de Montréal, et DENIS GAUTHIER, domicilié et résidant au 4573, rue Adam, Montréal, district de Montréal, et FRANCINE MATHIEU, domiciliée et résidant au 1475, Desjardins, Montréal, district de Montréal, parties défenderesses, et GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 578, rue Rivière, Cowansville, district de Bedford, et FRICOR INC, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 13987, route 117, Saint-Janvier, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« I) Des immeubles situés dans la corporation municipale du canton de Roxton, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Roxton comme étant:

a) le lot cent quatre-vingt-huit (188);

b) la moitié est du lot cent quatre-vingt-sept (½ est 187), bornée comme suit: au nord par le chemin public séparant les rangs 5 et 6, au sud par le lot 148, à l'est par le lot 188, et à l'ouest par la moitié ouest dudit lot 187;

c) une partie de la moitié ouest du lot cent quatre-vingt-sept (ptie ½ ouest 187), ayant environ vingt (20) acres en superficie, laquelle se trouve du côté sud-est du chemin public, et bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin public appelé route 139, à l'est par une autre partie du lot 187, à l'ouest par la ligne de division des cadastres du canton de Roxton et de la paroisse de Sainte-Pudentienne, et au sud par une autre partie dudit lot 187.

II) Des immeubles situés dans la municipalité de la paroisse de Roxton Pond, connus et désignés, dans le Cinquième Rang du canton de Roxton (rg V, canton de Roxton), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Pudentienne, comme étant:

a) toute cette partie du lot dix « A » (ptie 10-A) située à l'est du chemin public appelé route 139; à distraire cependant de ladite partie de lot deux parties situées au sud dudit lot, dont l'une ayant front sur ledit chemin public appartient à Lambert Shelton en vertu de l'enregistrement numéro 261866, et l'autre étant la continuation de la précédente appartient à Marcel Berthiaume en vertu de l'enregistrement numéro 191608. La

partie présentement vendue est donc bornée comme suit: à l'est par le lot 108, au sud par la partie distraite, à l'ouest par le chemin public appelé route 139, et au nord par le même chemin public et une partie du lot 10C;

b) la moitié (½) nord du lot dix « B » (½ nord 10-B), bornée comme suit: au sud par la moitié sud dudit lot, à l'est par la ligne de division entre les cadastres du canton de Roxton, et de la paroisse de Sainte-Pudentienne, à l'ouest par le lot 10A, et au nord par le lot 10D;

c) toute la partie de la moitié (½) sud du lot dix « D » (ptie ½ sud 10-D) se trouvant au sud-est du chemin public appelé route 139, et bornée comme suit: au nord par la moitié nord du lot 10D, à l'est par la ligne de division entre les cadastres de la paroisse de Sainte-Pudentienne et le canton de Roxton, au sud par le lot 10B, et à l'ouest et au nord-ouest par le chemin public appelé route 139;

d) toute la partie de la moitié (½) sud du lot dix « C » (ptie ½ sud 10-C) se trouvant au sud-est du chemin public appelé route 139 étant de forme triangulaire, et bornée comme suit: à l'est par le lot 10D, au sud par le lot 10A, et au nord-ouest par ledit chemin public;

e) tous les droits qu'il peut avoir dans la partie de la moitié (½) nord du lot dix « D » (ptie ½ nord 10-D) se trouvant au sud-est du chemin public appelé route 139 étant de forme triangulaire, laquelle est bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin public appelé route 139, au sud par la moitié sud dudit lot 10D, et à l'est par la ligne de division entre les cadastres de la paroisse de Sainte-Pudentienne et du canton de Roxton; cette partie étant occupée suivant titre précaire.

Sans bâtisse.

Plans: Cette désignation a été préparée à l'aide du plan officiel du cadastre, d'un plan préparé par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie du ministère des Terres et Forêts, ainsi qu'un plan préparé par monsieur Jean-Marie Jodoin, a.g., le vingt-deux août mil neuf cent soixante-dix-huit (1978), sous le numéro 8387.

Servitudes: Avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, et notamment sujet à la servitude de puisage d'eau établie dans l'acte d'échange enregistré sous le numéro 273265.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 7 031,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, au 77 de la rue Principale, bureau 1.24, Granby, le MARDI VINGT-HUITIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ME SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 19 novembre 1991

76793

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001506-910
550-05-001032-914

FIRST CITY TRUST COMPANY, partie demanderesse, contre
HUGH P. BRENNAN, partie défenderesse.

Désignation

« Les resubdivisions numéros un et deux de la subdivision numéro cinquante du lot numéro cinq cent soixante-huit (568-50-1 et 2), situées dans le village de Pointe-Gatineau.

Les resubdivisions numéros un et deux de la subdivision numéro quarante-neuf du lot numéro cinq cent soixante-huit (568-49-1 et 2), situées dans le village de Pointe-Gatineau.

Avec les bâtiments qui s'y trouvent, lesquels portent les numéros d'immeuble 130 et 140 du boulevard Greber en la ville de Gatineau, province de Québec. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de six cent vingt et un mille trois cent soixante-quinze dollars (621 375,00 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, local 3.120, Hull, QC, le QUATORZIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 15 novembre 1991

76834

Kamouraska

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
Nos 200-05-001159-909
250-18-000025-919

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE, 5100, rue Sherbrooke Est, appartement 503, Montréal, H1V 3R9, partie demanderesse, contre **GHISLAIN DUBÉ** et **THERÈSE PELLETIER**, domiciliés et résidant au 146, rang Beauséjour, Saint-Louis-du-

Ha! Ha!, G0L 3S0, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, G5R 3V3, mis en cause.

« Un emplacement situé à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quarante-huit, rang Six (ptie 48 rg VI) au cadastre officiel du canton de Cabano, division d'enregistrement de Témiscouata; mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est par une profondeur de deux cents pieds (200 pi); borné au nord-ouest au chemin du rang Beauséjour et des autres côtés au terrain appartenant à Roger Dubé ou représentants, toutes ces bornes étant d'autres parties du lot 48; avec la maison dessus y érigée, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 15 100,00 \$, soit 50 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Kamouraska, au moment de l'adjudication, soit 7 550,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Témiscouata, 310, Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, le JEUDI SEIZIÈME jour de JANVIER 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 25 novembre 1991

76794

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-05-005976-913
505-18-000092-916

BANQUE ROYALE DU CANADA, ayant une succursale au 1140, rue Sainte-Catherine, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre **RAINBOW FASHIONS INTERNATIONAL INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4150, rue Poirier, ville et district de Montréal, province de Québec, et **ABDUL HAFEEZ FATANI** et **MOHAMMED HANIF FATANI** et **ZUBEDA BANU**, tous les trois résidant au 1665, rue Rigaud, Brossard, district de Longueuil, province de Québec, partie défenderesse, et **WOOD GUNDY INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 600, boulevard de Maisonnette Ouest à Montréal, et **DAWN MARIE McLAUGHLAN**, résidant au 651, rue Stravinski à Brossard, partie tierce saisie, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

« Une partie de l'immeuble en copropriété situé au 651, Stravinski en la ville de Brossard, partie constituée des éléments suivants:

a) la subdivision numéro cent quatre du lot originaire numéro huit cent six (806-104) figurant au cadastre de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie;

b) les subdivisions S-zéro-neuf et S-10 du lot originaire numéro huit cent six (806-S09 et S10) figurant au cadastre susdit;

c) la fraction indivise des parties communes, désignées, au cadastre susdit, comme étant les subdivisions numéros un et deux du lot originaire numéro huit cent six (806-1 et 2).

Sans exception ni réserve, sauf celle de la déclaration de propriété reçue par Alain Brisebois, notaire, le cinq septembre mil neuf cent quatre-vingt-six, déclaration dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division susdite, sous le numéro 24281.

L'immeuble est grevé

a) d'une servitude établie au profit d'Hydro-Québec et de Bell Canada, en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 215410; et

b) d'un droit de passage établi en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 229693. »

La mise à prix est fixée à 21 960,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de LaPrairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, province de Québec, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 18 novembre 1991

76810

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-001314-910
505-18-000115-915

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-MAXIME, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 194, rue Charron, ville Lemoyne, district de Longueuil, partie demanderesse, contre JEAN FONTAINE, résidant et domicilié au 200, boulevard Champlain, Candiac, district de Longueuil, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Candiac, ayant front sur le boulevard Champlain, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-trois de la subdivision du lot originaire numéro six cent quatre-vingt-cinq (685-63) au cadastre officiel de la

paroisse de Laprairie de la Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie; avec une maison dessus construite et portant le numéro 200 dudit boulevard Champlain. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet à une servitude en faveur de CANDIAC DÉVELOPPEMENT CORPORATION créée aux termes de l'acte enregistré à Laprairie sous le numéro 86717 et sujet à une servitude en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec enregistrée audit bureau sous le numéro 86320. »

L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 51 950,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Au moment de la vente, l'adjudicataire devra verser au shérif un montant minimum de 25 975,00 \$, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, ce montant représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le CINQUIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 4 décembre 1991

76879

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-001354-916
505-18-000106-914

LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST, corporation dûment constituée, ayant un bureau au 999, boulevard de Maisonneuve Ouest, 3^e étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre CLAUDETTE DEMERS, résidant et domiciliée au 1650, rue Panama, appartement 109 en la ville de Brossard, district de Longueuil, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

« Un immeuble détenu en copropriété, portant le numéro 1650, avenue Panama en la ville de Brossard, appartement numéro cent neuf (109) composé de:

a) la partie exclusive étant un logement connue et désignée comme étant le lot numéro cent neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante-quatre (744-109), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine;

b) le pourcentage de neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dix millièmes d'un pour cent (.9999 %) des quotés-part communes dans les lots un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante-quatre (744-1 et 2), auxdits plan et livre de renvoi officiels, afférant à la partie exclusive ci-dessus désignée, le tout tel qu'établi à la déclara-

tion de copropriété enregistrée à Laprairie sous le numéro 195789.

Avec et sujet aux servitudes créées par destination de père de famille par acte enregistré à Laprairie sous le numéro 139592, et amendé.

Sujet également aux servitudes en faveur de Bell Canada, créées aux termes des actes enregistrés à Laprairie sous les numéros 146699 et 175879.

Avec et sujet aux servitudes de passage et d'usage avec d'autres y ayant droit de certains aménagements pour fins d'utilités publiques et de récréation et sujet aux obligations en découlant le tout tel que créées dans un acte de servitude enregistré à Laprairie sous le numéro 187675, le tout sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à 22 314,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le TROISIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 2 décembre 1991 76839

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-02-042590-906
505-18-000084-913

LE GROUPE CANAM MANAC INC., corps politique légalement constitué selon la loi et ayant un siège social au 1800, avenue McGill Collège, 27^e étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre 2741-7401 QUÉBEC INC., faisant affaires sous le nom de GESTION L.L. au 1695, boulevard Edouard, appartement 4, Saint-Hubert, district de Longueuil, partie défenderesse, et LOUISE LAROCHE, résidant et domiciliée au 1695, boulevard Edouard, appartement 4, Saint-Hubert, district de Longueuil, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un certain emplacement connu et désigné comme étant le lot huit cent deux (802), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, avec bâtisse dessus érigée portant les numéros d'immeuble 3134 à 3140, des Opales à Saint-Hubert. »

La mise à prix est fixée à 25 000,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble, ladite évaluation ayant été fixée par la Cour du Québec, en vertu d'une requête accordée le 29 octobre 1991, multipliée par le facteur établi par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque

visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le VINGT-TROISIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 26 novembre 1991 76791

N.B. Le présent avis annule la vente du 8 janvier 1992.

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004945-919

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit du Québec, ayant son siège social au 460, rue Gilford, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GESTION JEAN BEAUPARLANT INC., et JEAN BEAUPARLANT ET AL., parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, Société Gabelco Inc., ci-après décrit:

« Un emplacement situé en la ville de Verdun et composé comme suit, savoir:

1. Du lot numéro un de la resubdivision du lot huit cent cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille quatre cent un (3401-805-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.
2. Du lot numéro un de la resubdivision du lot huit cent quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille quatre cent un (3401-804-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

Avec une bâtisse dessus construite, portant les numéros d'immeuble 3678 à 3688, Joseph et dont le mur sud est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits inhérents audit immeuble et notamment:

Sujet à une servitude de vue enregistrée sous le numéro 148333.

Et sujet à une servitude de tolérance d'empiètement enregistrée sous le numéro 2262856. »

La mise à prix est fixée à 42 825,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par

chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1991

76847

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004944-912

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit du Québec, ayant son siège social au 460, rue Gilford, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **GESTION JEAN BEAUPARLANT INC.** et **JEAN BEAUPARLANT ET AL.**, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, Société Gabelco Inc., ci-après décrit:

« Un emplacement situé en la ville de Verdun et composé comme suit, savoir:

1. D'une partie du lot six cent un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille six cent soixante-neuf (4669 pte 601), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal; mesurant, selon les titres, neuf (9) pieds de largeur par soixante-treize pieds et cinq dixièmes de pied (73,5 pi) de profondeur; contenant en superficie six cent soixante et un pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (661,5 pi²). Cependant, la largeur constatée est de huit pieds (8 pi), d'où une superficie constatée de cinq cent quatre-vingt-huit pieds carrés. Bornée au nord par le lot 4669-576 (2^e Avenue), vers l'est par une partie du lot 4669-601, vers le sud par le lot 4669-611 (ruelle) et vers l'ouest par le lot 4669-602, tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

2. Du lot numéro six cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre mille six cent soixante-neuf (4669-602), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant, selon le cadastre, vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur par soixante-treize pieds et cinq dixièmes de pied (73,5 pi) de profondeur; contenant une superficie de mille huit cent trente-sept pieds carrés (1 837 pi²). Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Cet emplacement contient, selon les titres, une superficie totale de deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (2 498,5 pi²). Cependant, étant donné la largeur totale constatée de trente-trois pieds (33 pi), la superficie totale constatée devient donc de deux mille quatre cent vingt-cinq pieds carrés (2 425 pi²). L'occupation est légèrement différente étant donné l'emplacement des clôtures.

Avec une bâtisse dessus construite portant les numéros 456 à 466, 2^e Avenue, Verdun et dont les murs est et ouest sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits inhérents audit immeuble et notamment:

Sujet aux servitudes de vue enregistrées sous les numéros 4021912 et 4021913. »

La mise à prix est fixée à 38 275,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1991

76845

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016410-902

CAISSE POPULAIRE SAINTE-CATHERINE LABOURE, 423, avenue Dollard, LaSalle, partie demanderesse, contre **LAURIMAN INC.**, 2343, rue Frontenac, Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, connu et désigné comme suit:

« Un appartement tenu en copropriété, portant le numéro deux au troisième étage d'un immeuble situé au numéro 1341, rue Ontario Est en la ville de Montréal, comprenant:

a) l'appartement, partie exclusive, désigné comme étant la subdivision numéro trois cent deux du lot numéro mille sept cent neuf (1709-302) au cadastre officiel du quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal;

b) la quote-part afférente à cette partie exclusive ci-dessus décrite, soit les mille trois cent quarante-neuf dix millièmes (.1349) indivis des parties communes, lesquelles sont désignées comme étant les subdivisions un et deux du lot originaire numéro mille sept cent neuf (1709-1 et 2) au cadastre officiel du quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal.

Les droits ci-dessus décrits sont sujets aux dispositions de la déclaration de copropriété reçue par Jean Valiquette, notaire, le 17 novembre 1988 et enregistrée à Montréal sous le numéro 4094142.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 24 075,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME jour de JANVIER 1992 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1991

76842

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016409-904

CAISSE POPULAIRE STE-CATHERINE LABOURE, 423, avenue Dollard, LaSalle, partie demanderesse, contre LAURIMAN INC., 2343, rue Frontenac, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, connu et désigné comme suit:

« Un appartement tenu en copropriété portant le numéro un au deuxième étage d'un immeuble situé au numéro 1341, rue Ontario Est en la ville de Montréal, comprenant:

a) l'appartement, partie exclusive, désigné comme étant la subdivision numéro deux cent deux du lot numéro mille sept cent neuf (1709-202) au cadastre officiel du quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal;

b) la quote-part afférente à cette partie exclusive ci-dessus décrite, soit les mille trois cent quarante-neuf dix millièmes (.1349) indivis des parties communes, lesquelles sont désignées comme étant les subdivisions un et deux du lot originaire numéro mille sept cent neuf (1709-1 et 2) au cadastre officiel du quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal.

Les droits ci-dessus décrits sont sujets aux dispositions de la déclaration de copropriété reçue par Jean Valiquette, notaire, le 17 novembre 1988 et enregistrée à Montréal sous le numéro 4094142.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 24 075,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME jour de JANVIER 1992 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1991

76843

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010886-917

CAISSE POPULAIRE STE-COLETTE DE MONTRÉAL-NORD, 5640, boulevard Léger, Montréal-Nord, partie demanderesse, contre ANNA TUCCERI CIMINI et ANTONIO DELLA FAZZIA, 12500, 42^e Avenue, Montréal, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, connu et désigné comme suit:

« Un immeuble ayant front sur la Quarante-Deuxième Avenue en la ville de Montréal, quartier Rivière-des-Prairies, connu et désigné comme étant:

a) le lot quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire cent huit (108-87) du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies. Sauf et à distraire la partie de ce lot ci-après désignée qui a été expropriée par la ville de Montréal aux fins du prolongement du boulevard Perras, aux termes de la prise de possession préalable enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le vingt-six janvier mil neuf cent soixante-huit (1968), sous le numéro 2039753. Cette partie de lot à distraire étant plus amplement désignée comme suit:

Une partie du lot quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire cent huit (108-ptie 87) du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies, de figure trapézoïdale, mesurant quarante-huit pieds et soixante-seize centièmes de pied (48,76 pi) au nord-est, quatre-vingts pieds et cinq centièmes de pied (80,05 pi) au sud-est, vingt-neuf pieds et dix-sept centièmes de pied (29,17 pi) au sud-ouest et quatre-vingt-deux pieds et trente-neuf centièmes de pied (82,39 pi) au nord-ouest et contenant en superficie trois mille cent dix-neuf pieds carrés (3 119,0 pi²), le tout mesures anglaises et plus ou moins et bornée au nord-est par le lot 108-121 (rue), faisant partie de la Quarante-Deuxième Avenue, au sud-est par le lot 108-86, au sud-ouest par une partie du lot 108-74 et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 108-87 (soit la partie du lot présentement hypothéquée); et

b) le lot quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire cent huit (108-88) dudit cadastre.

Avec la bâtisse en construction portant le numéro 12500, Quarante-Deuxième Avenue, Montréal, quartier Rivière-des-Prairies.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve, et sujet, ledit lot 108-88, à une servitude en faveur de la ville de Montréal, telle que créée en vertu d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3521328.

L'immeuble servant de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à 85 100,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 42 550,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, chambre 8.119, 10, Saint-Antoine Est, Montréal, le DIX-SEPTIÈME jour de JANVIER 1992 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1991

76851

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005511-918

CAISSE POPULAIRE STE-COLETTE DE MONTRÉAL-NORD, 5640, boulevard Léger, Montréal-Nord, partie demanderesse, contre GILLES PLANTARD, 3, Mont-Saint-Bruno, Saint-Basile, et JACQUES THÉBERGE, 1066, rue Richelieu, Beloeil, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, connu et désigné comme suit:

« Un emplacement ayant front sur la rue Poupard à Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille trois cent soixante-deux (1362-ptie 9), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, ville de Montréal, mesurant quarante-deux pieds et cinq dixièmes (42,5 pi) de largeur par trente-huit pieds (38 pi) de profondeur, contenant en superficie 1 615 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins. Bornée au nord-est par le lot 1362-18, au sud-est par une partie du lot 1362-9, au sud-ouest par le lot 1362-8 et au nord-ouest par le lot 1362-10, tous dudit cadastre; avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1808 à 1814, Poupard à Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 35 525,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME jour de JANVIER 1992 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1991

76844

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002484-911

LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1981, avenue McGill College, Montréal, partie demanderesse, contre LUCIANO PREDAN, autrefois résidant et domicilié au 9445, boulevard Gouin Est, Montréal et maintenant résidant et domicilié au 7331, Notre-Dame, Trois-Rivières, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Gouin Est dans la ville de Montréal, quartier Rivière-des-Prairies, composé des lots numéros un, deux, cent un, deux cent un et deux cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-sept (327-1, 2, 101, 201, 202) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Rivière-des-Prairies; avec la bâtisse y érigée portant le numéro 9445, boulevard Gouin Est, en la ville de Montréal, quartier Rivière-des-Prairies. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ledit emplacement et sujet à une servitude réciproque de vue créée dans un acte enregistré à Montréal sous le numéro 1838591, et sujet à la servitude enregistrée à Montréal sous le numéro 3587787. »

La mise à prix est fixée à 91 450,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1992 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1991

76840

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003051-917

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 novembre 1991

76841

LA CAISSE POPULAIRE DE LASALLE CENTRE, 8700, rue Centrale, LaSalle, partie demanderesse, contre STRATTON INVESTMENTS LTD., greffe de Montréal, 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, connu et désigné comme suit:

« Un immeuble ayant front sur la rue de Villiers et la rue Briand en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot numéro quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille neuf cent trente (3930-ptie 40), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, mesurant quarante-trois pieds et dix-huit centièmes (43,18 pi), soit treize mètres et seize centièmes (13,16 m) dans sa ligne nord, quatre-vingts pieds (80 pi), soit vingt-quatre mètres et trente-huit centièmes (24,38 m) dans sa ligne est, seize pieds et deux centièmes (16,02 pi), soit quatre mètres et quatre-vingt-huit centièmes (4,88 m) dans sa ligne sud, quatre-vingt-quatre pieds et cinquante-neuf centièmes (84,59 pi), soit vingt-cinq mètres et soixante-dix-huit centièmes (25,78 m) dans sa ligne sud-ouest; contenant une superficie calculée de deux mille trois cent soixante-huit pieds carrés (2 368 pi²), soit deux cent vingt mètres carrés (220 m²). Bornée vers le nord par le lot numéro 3930-39 dudit cadastre (ruelle), vers l'est par une partie du lot numéro 3930-41 dudit cadastre, vers le sud par le lot numéro 3930-161 dudit cadastre (rue de Villiers), vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 3930-40 dudit cadastre (rue Briand).

Toutes les mesures sont anglaises, sauf sur indication de mesures en mètre (SI).

Avec les dépendances y érigées, notamment une maison portant les numéros 5678, 5682 et 5684 de ladite rue Briand, et 2349 de ladite rue de Villiers en la ville de Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment celle enregistrée à Montréal sous le numéro 3716151, étant une servitude de tolérance et de vue. »

La mise à prix est fixée à 58 850,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001585-916

LA CAISSE POPULAIRE ST-ÉDOUARD DE MONTRÉAL, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 450, rue Beaubien Est, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GROUPE FIDEON CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 5396, rue Saint-André, ville et district de Montréal, et LUCIE LAVOIE, résidant et domiciliée au 4259, rue Chapleau, ville et district de Montréal, et MONSIEUR JOHN BEDNARZ, résidant et domicilié au 1850, rue Bercy, appartement 1410A, ville et district de Montréal, parties défenderesses, et MONSIEUR DANIEL BANANNI, résidant et domicilié au 408, rue Wolseley à Montréal-Ouest, district de Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, les mis-en-cause.

« a) Un immeuble situé dans la municipalité de la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-six (326-325) au cadastre officiel du village de Côte-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal; avec un duplex dessus construit, portant les numéros d'immeuble 5390 et 5392 de la rue Saint-André à Montréal. »

La mise à prix est fixée à 30 100,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1992 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 novembre 1991

76846

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-002637-911
S. 200-18-000135-911

CAISSE POPULAIRE DE PORTNEUF, 246, 2^e Avenue, Portneuf, G0A 2Y0, demanderesse, contre RENÉ ALLARD, 1095,

rang de la Rivière Blanche Ouest, Saint-Casimir, GOA 3L0, défendeur.

« Un terrain ou emplacement situé dans la paroisse de Saint-Casimir, comté de Portneuf, QC, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire deux cent quatre-vingt-douze (P-292) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Casimir, division d'enregistrement de Portneuf avec une maison dessus construite portant le numéro d'immeuble 1095, rang de la Rivière Blanche Ouest, circonstances et dépendances. Ce terrain mesure cent vingt-huit pieds (128 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est, sur une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) du nord-est au sud-ouest, le tout à la mesure anglaise et est borné comme suit: vers le nord-est par le chemin public (chemin Saint-Thuribe), vers le sud-est par une partie du lot originaire 291, vers le sud-ouest et vers le nord-ouest par le résidu du lot originaire 292 (Philippe Mayrand). »

La mise à prix est fixée à cinq mille quatre cent soixante-quinze dollars (5 475,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 185, route 138, Cap-Santé, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 14 décembre 1991 76815

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002405-913
S. 200-18-000141-919

CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 150, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec, district de Québec, demanderesse, contre PIERRE DIGNARD, domicilié et résidant au 351, Turcotte, appartement 6, Vanier, district de Québec, défendeur.

« La subdivision vingt-sept du lot numéro mille neuf cent soixante-huit (équivalant au lot 1968-27) au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec; avec la bâtisse y érigée, portant les adresses d'immeuble 621A, 623, 625 et 627, rue Napoléon pour la ville de Québec, circonstances et dépendances. Sujet, ledit lot, à une rente foncière annuelle en faveur des chanoines hospitalières de St-Augustin du Monastère de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus de Québec suivant acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec sous le numéro 502418. »

La mise à prix est fixée à dix-neuf mille deux cents dollars (19 200,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1992 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 14 décembre 1991 76836

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000832-910
S. 200-18-000138-915

TRUST PRÊT ET REVENU, anciennement connu sous le nom de FIDUCIE PRÊT ET REVENU, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 850, place d'Youville, Québec, district de Québec, G1R 3P6, demanderesse, contre JEAN-HENRY BEAULIEU, domicilié et résidant au 2255, Maufils, appartement 5, Québec, G1J 4K2, et DAME LILI PICHETTE, domiciliée et résidant au 2255, Maufils, appartement 5, Québec, G1J 4K2, et DAME PIERRETTE PETIT-CLERC, domiciliée et résidant au 164, rue Saint-Victor, Beauport, QC, G1C 2W9, et LES HÉRITIERS DE MONSIEUR MAURICE PEPIN, domiciliés au 5700, boulevard Saint-Jacques, Neufchâtel, QC, G2C 1M6, défendeurs conjoints et solidaires.

« Un immeuble connu et désigné comme étant formé des lots suivants:

1. la redivision numéro un de la subdivision numéro dix du lot originaire numéro six cent dix (610-10-1), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec.
2. La redivision numéro un de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro six cent seize (616-2-1), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, division d'enregistrement de Québec.

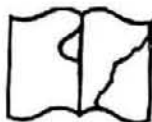
Avec maison dessus construite, portant l'adresse d'immeuble 25, rue Verret, Loretteville, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à cinquante-huit mille deux cent cinquante dollars (58 250,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 14 décembre 1991 76835



Richelieu

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-012313-886
765-18-000736-918

1 51762 CANADA INC. et 2528-7764 QUÉBEC INC. et KATARINA VALSAMIS, partie demanderesse, contre PIERRE BOILY, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Verchères, mis en cause.

« 1. Un immeuble avec toutes les bâtisses y dessus érigées consistant principalement en une maison unifamiliale d'habitation, situé à Saint-Antoine-sur-Richelieu, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-un (lot 81) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine;

2. un emplacement de forme irrégulière sis au même endroit, sur la rue Mauger, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-deux (ptie 82-5) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine, mesurant dix pieds (10 pi) dans une première ligne nord-est, cinquante-neuf pieds et cinq centièmes (59,05 pi) dans une seconde ligne nord-est, deux cent neuf pieds et trente-trois centièmes (209,33 pi) dans sa ligne nord-ouest, vingt-neuf pieds et cinquante et un centièmes (29,51 pi) dans une première ligne sud-ouest, trente-trois pieds et cinquante-cinq centièmes (33,55 pi) dans une seconde ligne sud-ouest et soixante-six pieds et six centièmes (66,06 pi) dans une première ligne sud-est, quarante-sept pieds et vingt centièmes (47,20 pi) dans une seconde ligne sud-est, et cent pieds et cinquante-six centièmes (100,56 pi) dans une troisième ligne sud-est, le tout plus ou moins et mesure anglaise, borné dans une première ligne nord-ouest par la rue Mauger (ptie 82), vers le nord-ouest par une partie du lot 82 au même cadastre, dans une première ligne sud-ouest par une partie du lot 74 au même cadastre, dans une première ligne sud-est, dans une seconde ligne sud-ouest et dans une deuxième ligne sud-est par le lot 81 au même cadastre, dans une deuxième ligne nord-est et dans une troisième ligne sud-est par le résidu dudit lot 82-5. Sans bâtisse.

La deuxième ligne nord-est est située dans le prolongement en ligne droite vers le nord-ouest de la limite entre les lots 81 et 82-5;

3. un emplacement sis au même endroit, connu et désigné comme étant une autre partie dudit lot cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-deux (ptie 82-5) au même cadastre, mesurant dix pieds (10 pi) de largeur par une profondeur de cent cinquante-huit pieds et soixante-quinze centièmes (158,75 pi) du côté sud-ouest et d'environ cent cinquante-sept pieds (157 pi) du côté nord-est, plus ou moins et mesures anglaises; borné en front vers le sud-est par la rue du Rivage, en arrière au nord-ouest par la partie du même lot décrite en 2, ci-dessus, du côté nord-est par une autre partie dudit lot 82-5 appartenant à l'acquéreur et d'autre côté vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 82-5 et par le lot 81 au même cadastre. Sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 45 688,50 \$ suivant l'article 687.1 du C.P.C.;

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas, immédiatement après les enchères, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Richelieu, la somme de 22 844,25 \$ qui représente 25 % de l'évaluation municipale fixée suivant l'article 670 du C.P.C.

Pour ledit immeuble être vendu en justice, au bureau d'enregistrement de Verchères, au 461, boulevard Saint-Joseph, local 92, Sainte-Julie, QC, J3E 1W8, le JEUDI TREIZIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 21 novembre 1991

76788

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District d'Abitibi
Nos 615-02-000046-905
765-18-000718-916

FOYER FUNÉRAIRE R. BLAIS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 582, avenue Centrale à Val-d'Or, QC, J9P 1P8, partie demanderesse, contre RICHARD DESFOSSÉS, domicilié au 1234, chemin Sullivan, Val-d'Or, QC, J9P 1L5, et NICOLE DESFOSSÉS, domiciliée au 141, rue de la Grève, Sullivan, QC, J0Y 2N0, partie défenderesse.

« Une portion de terre sise au village de Pierreville, division d'enregistrement de Nicolet, connue et désignée comme étant le lot originaire neuf cent cinquante-huit (958) et la subdivision un du lot originaire neuf cent soixante (960-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville; avec bâtisses y érigées, portant l'adresse d'immeuble 14, rue Côte-de-l'Église à Pierreville, circonstances et dépendances. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif du district de Richelieu, immédiatement après les enchères, la somme de 3 017,94 \$ en argent ou par chèque visé, qui représente 25 % de l'évaluation municipale fixée suivant l'article 670 du C.P.C.

Pour ledit immeuble être vendu en justice, au bureau d'enregistrement de Nicolet, au 395, Mgr-Courchesne, Nicolet, le MARDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 27 novembre 1991

76790

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
Nos 765-05-000031-911
765-18-000738-914

LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊTS-ÉPARGNE INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 26, place de l'entraide à Sorel, district de Richelieu, 120 763

partie demanderesse, contre RESTAURANT ROSE-À-ROSE INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 2394, route Marie-Victorin, Saint-Pierre-de-Sorel, district de Richelieu, J3P 5K3, et al., partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richelieu, mis en cause.

« Un immeuble situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel, côté sud-est de la route Marie-Victorin, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-3); avec la bâtisse y érigée, portant le numéro domiciliaire 2394, route Marie-Victorin à Saint-Pierre-de-Sorel, circonstances et dépendances; tel que le tout se trouve présentement, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et plus spécialement sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et de Bell Canada établie aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Richelieu, sous le numéro 205841; sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

Les immeubles par destination:

- Air climatisé, Fork, P.F-60, no de série YDBM101970;
- Air climatisé arrière, 18-3-5, no de série 28104183218- Confort-R;
- Malaxeur de marque Bexer, no de série 2725-85;
- Mixeur M0936, modèle LR-467;
- Découpeuse modèle R-25, série 7769, de marque Schovercraft;
- Moulin à viande de marque Hobort, modèle 4612, no de série 872-117;
- Micro-ondes modèle MI 933X4, no de série 53228, de marque Hot Point;
- Frigidaire à bière 2 portes de marque General Electric, no de série 250600 17, modèle CHC418N-2;
- Frigidaire Volco, modèle 81033, série D 442;
- Frigidaire Westinghouse, no de série 559C904H01, modèle B1H6-2;
- Congélateur de marque Frisser, no de série 9052312, modèle 1-6-9-C;
- Congélateur 7 pieds, no de série EJ007-6-6, modèle G-T-I-L;
- Poêle à patates de marque Beating, série 62327 no 14—S;
- 2 Toasters modèle ID-2, not de série 1.4.9.1.9.5;
- Poêle à patates de marque Hot Point AC10R3, no de série 101HBG-7;
- Poêle steamer M.BE, modèle B-45, série 2-1-4-7-4-7-3 1500 watts;
- Plaque chauffante de marque MR-E industrielle, série 60.69.7.80;
- Poêle gallant commercial, modèle 684-7, no de série 6643;
- Sécheuse de marque Inglis, modèle 14820, no de série 3-57832;
- Laveuse à linge modèle H-420, série 393058;
- Laveuse à vaisselle de marque Jockson, série 250-96;
- Chambre froide 8 x 8, compresseur modèle K.A.M.2.0050, série 62K24055;
- Caisse enregistreuse de marque Tec, modèle 135, série 042058;
- Table à sandwich;
- Tous les chaudrons, vaisselle, verres, ustensiles, les 20 chaises et les tables;
- Extincteur, modèle H-R-S, 30A;

— Le bureau au logement au sous-sol. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas immédiatement après les enchères, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Richelieu, la somme de 20 133,63 \$ qui représente 25 % de l'évaluation municipale fixée suivant l'article 670 du C.P.C.

Pour ledit immeuble et immeubles par destination être vendus en justice, au bureau d'enregistrement de Richelieu, au 46, rue Charlotte, Sorel, le MARDI DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 27 novembre 1991

76789

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 500-02-021599-902
100-18-0000021-915

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et un bureau au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre SERGE BÉRUBÉ, résidant et domicilié au 35, rue du Verger en la cité de Matane, district de Rimouski, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Matane, 750, du Phare Ouest, Matane, district de Rimouski, mis en cause.

« La subdivision vingt-quatre de la subdivision un du lot numéro trois cent six (306-1-24) du cadastre officiel révisé de la paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane, maintenant comprise dans les limites de la ville de Matane; avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Le lot 3108 remplace par rénovation la subdivision un du lot numéro trois cent six (306-1-24). »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit en chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 15 100,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu le MERCREDI VINGT-NEUVIÈME jour de JANVIER 1992 au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Matane, 750, du Phare Ouest, Matane, QC à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 28 novembre 1991

76837

Rouyn-Noranda

Bref de saisie immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda

Nos 600-05-000094-918

600-18-000009-919

VILLE DE ROUYN-NORANDA, corps politique légalement constitué, ayant son bureau principal au 205, du Portage, C.P. 220 à Rouyn-Noranda, district de Rouyn-Noranda, partie demanderesse, contre **JOHN EARL MCLEMENS**, 117, rue Saint-Maurice, Rouyn-Noranda, district de Rouyn-Noranda, 2, avenue du Palais, Rouyn-Noranda, district de Rouyn-Noranda, mis en cause.

« Les immeubles connus et désignés comme étant les lots 180-B-2 et 180-B-3 du bloc cent quatre-vingt B (180-B), du canton de Rouyn, cité de Noranda; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Évaluation municipale: 175 100,00 \$.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, soit la somme de 45 526,00 \$.

Pour être vendu au bureau du shérif de Rouyn-Noranda, palais de justice, 2, avenue du Palais, Rouyn-Noranda, salle RC 04, le VINGT-QUATRIÈME jour de JANVIER 1992 à DIX heures TRENTE.

Le shérif,

ME CLAUDE GARNEAU

Bureau du shérif

Cour supérieure

Rouyn-Noranda, le 28 novembre 1991

76796

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe

Nos 750-05-000039-908

750-18-000037-913

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée en vertu d'une Loi du Parlement du Canada, ayant son siège social au 800, place Victoria, Montréal, et un bureau au 550, chemin Chambly, bureau 100, Longueuil, district de Longueuil, J4H 3L8, partie demanderesse, contre **GILLES JACQUES**, résidant et domicilié au 913, rue Gadbois, Beloeil, faisant affaires sous les noms et raisons sociales des **GESTIONS JACQUES TREMBLAY ENR.** et **LES AMÉNAGEMENTS FLEURS ET JARDINS SOLEIL ENR.**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Verchères, mis en cause.

Désignation

« Un immeuble ayant front sur le boulevard L'Heureux en la ville de Beloeil, province de Québec, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir:

1. Le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-dix-neuf (179-1) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloil, division d'enregistrement de Verchères; et

2. Une partie du lot numéro cent soixante-dix-neuf (ptie 179) audit cadastre et bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 178, vers l'est par le boulevard Yvon-L'Heureux, vers le sud-ouest par le lot 179-1 ci-dessus décrit et une partie du lot 179, vers l'ouest par une autre partie du lot 179, mesurant trois cent cinquante mètres et quatre-vingt-deux centièmes de mètre (350,82 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, cent vingt-sept mètres et vingt et un centièmes de mètres (127,21 m) dans ses lignes est et ouest, contenant en superficie quarante et un mille soixante mètres carrés (41 060 m²).

Avec bâtisses y érigées portant les numéros 762 et 800 dudit boulevard L'Heureux, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes passives et actives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à la somme de 44 662,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, 461, rue Saint-Joseph, local 92, Sainte-Julie, le JEUDI TRENTIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif,

GLADYS SALVAI

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 28 novembre 1991

76878

Saint-Maurice

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Maurice

No 400-05-000492-919

S. 410-18-000008-915

CAISSE POPULAIRE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et son bureau principal au 41, rue Saint-Richard à Saint-Alexis-des-Monts, district de Saint-Maurice, J0K 1V0, partie demanderesse, contre **LES INDUSTRIES FORESTIÈRES DE ST-ALEXIS DES MONTS INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 312, rue Saint-Joseph à Saint-Alexis-des-Monts, district de Saint-Maurice, J0K 1V0, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, G9N 8B6, mis en cause.

Désignation

a) Un emplacement situé à Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Belleau, comme étant une partie du lot originaire

numéro trente-cinq (ptie 35), rang Deux et plus amplement décrit comme suit: bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 36 du rang Deux (ci-dessous décrite) et par une partie du lot 35 du rang Deux (chemin public), vers le nord et le nord-est par une partie du lot 35 du rang Deux (chemin public), vers l'est et le sud par la rivière des Pins Rouges. Partant d'un point « A » situé à l'intersection des rangs Un et Deux du canton de Belleau et des lots 35 et 36 dudit rang Deux; de là, dans une direction nord-est, suivant un gisement de $358^{\circ}20'24''$, une distance de 54,70 mètres, jusqu'au point « B »; de là, des lignes et démarcations suivantes: de là, dans une direction nord-est, suivant un gisement de $358^{\circ}20'24''$, une distance de 102,38 mètres; de là, dans une direction nord-est, suivant un gisement de $20^{\circ}22'23''$, une distance de 74,03 mètres; de là, dans une direction nord-est, suivant un gisement de $5^{\circ}00'19''$, une distance de 29,11 mètres; de là, dans une direction est, suivant un gisement de $47^{\circ}28'19''$, une distance de 23,79 mètres; de là, dans une direction est, suivant un gisement de $37^{\circ}05'19''$, une distance de 12,62 mètres; de là, dans une direction est, suivant un gisement de $77^{\circ}52'29''$, une distance de 13,0 mètres; de là, dans une direction sud et ouest, le long de la rivière des Pins Rouges, une distance de 332,0 mètres, jusqu'au point « B », point de départ. Ladite parcelle contient une superficie de 15 392,00 mètres carrés.

b) Un emplacement situé à Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Belleau, comme étant une partie du lot originaire numéro trente-cinq (ptie 35), rang Deux et plus amplement décrit comme suit: bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 36 du rang Deux (ci-dessous décrite) et par une autre partie du lot 36 du rang Deux, vers le nord-est par une partie du lot 35 du rang Deux (Ruisseau du lac Chainé), vers le sud-est, le sud et le sud-ouest par une partie du lot 35 du rang Deux (chemin public), vers le nord-ouest par une partie du lot 35 du rang Deux et vers le sud-ouest par une partie du lot 35 du rang Deux. Partant dudit point « A »; de là, dans une direction nord-est, suivant un gisement de $358^{\circ}20'24''$, une distance de 318,81 mètres, jusqu'au point « C »; de là, les lignes et démarcations suivantes: de là, dans une direction nord-est, suivant un gisement de $358^{\circ}20'24''$, une distance de 295,31 mètres; de là, dans une direction sud-est, suivant un gisement de $101^{\circ}10'48''$, une distance de 167,96 mètres; de là, dans une direction sud, le long du ruisseau du lac Chainé, une distance de 98,5 mètres; de là, dans une direction ouest, suivant un gisement de $237^{\circ}41'19''$, une distance de 13,16 mètres; de là, dans une direction ouest, suivant un gisement de $219^{\circ}24'19''$, une distance de 20,67 mètres; de là, dans une direction sud-ouest, suivant un gisement de $197^{\circ}57'19''$, une distance de 21,34 mètres; de là, dans une direction sud-ouest, suivant un gisement de $177^{\circ}13'19''$, une distance de 54,5 mètres; de là, dans une direction ouest, suivant un gisement de $209^{\circ}24'19''$, une distance de 26,82 mètres; de là, dans une direction ouest, suivant un gisement de $233^{\circ}59'19''$, une distance de 21,64 mètres; de là, dans une direction nord-ouest, suivant un gisement de $262^{\circ}01'19''$, une distance de 32,92 mètres; de là, dans une direction ouest, suivant un gisement de $244^{\circ}41'19''$, une distance de 34,44 mètres; de là, dans une direction ouest, suivant un gisement de $221^{\circ}34'19''$, une distance de 25,30 mètres; de là, dans une direction sud-ouest, suivant un gisement de $200^{\circ}02'19''$, une distance de 42,37 mètres; de là, dans une direction ouest, suivant un gisement de $217^{\circ}05'19''$, une distance de 7,77 mètres; de là, dans une direction ouest, suivant un gisement de $227^{\circ}28'19''$, une distance de 29,78 mètres; de là, dans une direction nord-est, suivant un gisement de $358^{\circ}58'10''$, une dis-

tance de 45,81 mètres; de là, dans une direction nord-ouest, suivant un gisement de $301^{\circ}33'02''$, une distance de 15,04 mètres, jusqu'au point « C », point de départ. Ladite parcelle contient une superficie de 43 796,0 mètres carrés.

Avec toutes les bâtisses et constructions y érigées, le moulin à scie, les améliorations et accessoires, notamment et non limitativement tout l'équipement, les appareils et les installations qui sont placés en permanence dans et sur lesdits immeubles pour son parachèvement et pour servir à l'exploitation de l'entreprise, le tout étant immeuble par nature ou destination.

c) Un emplacement situé à Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Belleau, comme étant une partie du lot originaire numéro trente-six (ptie 36), rang Deux et plus amplement décrit comme suit: bornée vers le nord par une partie du lot 36 du rang Deux, vers le sud-est par une partie du lot 35 du rang Deux (ci-dessous décrite), vers le sud-ouest par une partie du lot 36 du rang Deux et vers l'ouest par une partie du lot 36 du rang Deux. Partant dudit point « C »; de là, les lignes et démarcations suivantes: de là, dans une direction nord-ouest, suivant un gisement de $301^{\circ}33'02''$, une distance de 38,95 mètres; de là, dans une direction nord, suivant un gisement de $320^{\circ}18'15''$, une distance de 72,41 mètres; de là, dans une direction est, suivant un gisement de $31^{\circ}42'58''$, une distance de 140,33 mètres; de là, dans une direction sud-ouest, suivant un gisement de $178^{\circ}20'24''$, une distance de 195,55 mètres, jusqu'au point « C », point de départ. Ladite parcelle contient une superficie de 8 002,0 mètres carrés, circonstances et dépendances.

d) Un emplacement situé à Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du canton de Belleau, comme étant une partie du lot originaire numéro trente-six (ptie 36), rang Deux et plus amplement décrit comme suit: bornée vers le nord par une partie du lot 36 du rang Deux (chemin public), vers le sud-est par une partie du lot 35 du rang Deux (ci-dessous décrite), vers le sud par la rivière des Pins Rouges et vers le sud-ouest par une partie du lot 36 du rang Un. Partant dudit point « B »; les lignes et démarcations suivantes: de là, dans une direction ouest, le long de la rivière des Pins Rouges, une distance de 78,0 mètres; de là, dans une direction nord-ouest, suivant un gisement de $268^{\circ}35'53''$, une distance de 32,37 mètres; de là, dans une direction est, suivant un gisement de $29^{\circ}43'15''$, une distance de 145,13 mètres; de là, dans une direction est, suivant un gisement de $20^{\circ}22'23''$, une distance de 35,36 mètres; de là, dans une direction sud-ouest, suivant un gisement de $178^{\circ}20'24''$, une distance de 102,38 mètres, jusqu'au point « B », point de départ. Ladite parcelle contient une superficie de 5 016,0 mètres carrés, circonstances et dépendances.

Le tout tel que montré au plan préparé par Pierre Brodeur, arpenteur-géomètre, en date du 4 mai 1988, sous le numéro 537 de ses minutes.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles. Notamment une partie du lot 36, rang Deux, dudit cadastre restant à Léon Lemay est sujette à un droit de passage en faveur de Jacques Lachance ou représentants en vertu de l'acte 56868.

La mise à prix est fixée à 9 996,00 \$, ce qui est égal à 25 % de l'évaluation municipale de 40 800,00 \$ portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour

ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, local 2:11, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

La shérif adjointe,
RENÉE BUSSIÈRES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 29 novembre 1991

76798

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
No 410-05-000040-899
S. 410-18-000009-913

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 1660, rue Royale, Trois-Rivières, district de Trois-Rivières, G9A 4K3, partie demanderesse, contre 113438 CANADA INC., devenue CINÉ-PARC LAVIOLETTE (1987) INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social ou un bureau au 723, route 337, Sainte-Béatrix, J0K 1Y0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, G9N 8B6, mis en cause.

Désignation

Un emplacement, situé en la municipalité de Grand-Mère, province de Québec, connu et désigné et étant composé de:

a) de la totalité du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quarante (lot 540-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Flore, division d'enregistrement de Shawinigan;

b) de la totalité du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quarante et un (lot 541-1), aux plan et livre de renvoi officiels susdits, division d'enregistrement de Shawinigan;

c) d'une partie du lot originaire numéro cinq cent quarante (ptie 540), aux plan et livre de renvoi officiels susdits, division d'enregistrement de Shawinigan; mesurant cinquante pieds (50,0 pi) de largeur sur une profondeur de soixante-quinze pieds (75,0 pi) et borné en front par le chemin public (boulevard Vallée-du-Parc), en profondeur et d'un côté, vers le nord-ouest par des parties du lot 540-1 et de l'autre côté, vers le sud-est par une autre partie du lot 540.

Avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro 401, boulevard du Parc, Grand-Mère, Québec.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble, et notamment les servitudes d'utilité publique consenties en faveur d'Hydro-Québec et/ou Bell Canada, le cas échéant.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipe-

ment, ameublement, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination.

La mise à prix est fixée à 55 514,25 \$, ce qui est égal à 25 % de l'évaluation municipale de 224 300,00 \$ portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, local 2.11, le DOUZIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

La shérif adjointe,
RENÉE BUSSIÈRES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 27 novembre 1991

76792

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
No 89-04
S. 410-18-000010-911

LA VILLE DE SHAWINIGAN, corporation municipale légalement constituée, ayant son siège social au 550, avenue Hôtel-de-Ville à Shawinigan, G9N 6V3, partie demanderesse, contre LES COMPLEXES INDUSTRIELS BERNIÈRES INC., 1260, boulevard Lebourgneuf, local 202, Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, G9N 8B6, mis en cause.

Désignation

La défenderesse est propriétaire d'un emplacement situé en la ville de Shawinigan, du côté nord-ouest sur la rue de la Transmission et composé comme suit:

a) un terrain connu et désigné comme étant une partie de la subdivision deux de la subdivision mille six cent quatre-vingt du lot originaire no six cent vingt-huit (628-1680-ptie 2), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, de forme irrégulière et est bornée vers le nord-est par partie du lot 628-180-2, vers le sud-est par le lot 628-1678 (chemin de la Transmission), vers le nord-ouest par partie du lot 628-1680-1 et par le lot 628-1680-1-1; mesurant 15,24 mètres (50,0 pieds) vers le nord-est, 79,19 mètres (259,8 pieds) vers le sud-est, 39,85 mètres (130,74 pieds) et 13,50 mètres (44,30 pieds) vers le sud, 38,41 mètres (126,02 pieds) et 91,44 mètres (300,0 pieds) vers le nord-ouest; contenant une superficie de 1 673,8 mètres carrés (18 016,6 pieds carrés);

b) la subdivision un de la subdivision trente-huit du lot originaire no six cent vingt-six (626-38-1), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore;

c) la subdivision cent quatre-vingt-huit du lot originaire no six cent vingt-six (626-188), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore;

d) la subdivision un de la subdivision un de la subdivision un de la subdivision cent cinquante-cinq du lot originaire no six cent

vingt-cinq (625-155-1-1-1), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore;

e) la subdivision un de la subdivision un de la subdivision mille six cent quatre-vingt du lot originaire no six cent vingt-huit (628-1880-1-1), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore.

Le tout avec bâtisse, y érigées, portant le numéro d'immeuble 1853, chemin de la Transmission à Shawinigan, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 23 135,25 \$, ce qui est égal à 25 % de l'évaluation municipale de 84 900,00 \$ portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, local 2.11, le VINGT-SEPTIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

La shérif adjointe,
RENÉE BUSSIÈRES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 2 décembre 1991

76838

Ventes pour taxes, avis de publication

Ville de Sorel

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Sorel, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, un avis de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales a été publié aux éditions des 12 et 26 novembre 1991 du journal « Les 2 Rives ».

Sorel, le 27 novembre 1991

76777

Le greffier,
JEAN CHARBONNEAU, avocat

Ville de Westmount

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, greffier de la ville de Westmount, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de la ville de Westmount, 4333, rue Sherbrooke, Westmount, Québec, le mercredi 15 janvier 1992, à 10 h, pour défaut de paiement des taxes, a été publiée dans le « Westmount Examiner » le 28 novembre 1991 et dans « Le Devoir » et « The Gazette » les 29 novembre 1991 et 2 décembre 1991, le tout conformément aux dispositions de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).

Westmount, le 5 décembre 1991

76877

Le greffier,
MARIE-FRANCE PAQUET

Erratum

BUREAU DE CRÉDIT MO-RO INC.

Dans l'avis d'erratum paru le 1991 11 16, à la page 4268, du numéro 46, veuillez lire les mots « la date de constitution » au lieu de « la nouvelle dénomination sociale ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1639-5998

3280

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE BEAUCE-NORD

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant le changement de siège social, paru à la Gazette officielle du Québec le 1991 11 16, à la page 4258, du numéro 46, relativement à « SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE BEAUCE-NORD », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1980 09 06.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1644-0646

3280

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Présentée dans un recueil à feuilles mobiles, cette codification administrative contient le Code de la sécurité routière du Québec, un index ainsi qu'un répertoire des infractions.

Cette édition contient les nouvelles dispositions ajoutées par le chapitre 83 des lois de 1990 de même que les dispositions modifiées par ce même chapitre : elles sont ombragées pour indiquer qu'elles ne sont pas encore en vigueur au 1^{er} février 1990. Une annexe indique, le cas échéant, la disposition en vigueur.

Un document pertinent et à jour.

Code de la sécurité routière (Recueil)
E00 2-551-14298-9

75 \$

L'abonnement aux mises à jour fonctionne selon le système de commande permanente. Chaque abonné reçoit automatiquement les mises à jour au fur et à mesure qu'elles paraissent. Chacune est accompagnée de la facture correspondante, dont le montant varie selon le nombre de pages.

Abonnement
Commande postale :
Les Publications du Québec
Service à la clientèle -
Abonnements
Case postale 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7

Commande téléphonique :
(514) 948-1222
(Sans frais) 1 800 465-9266
(Télécopieur) (514) 278-3030

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Recueil de base
Commande postale :
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Commande téléphonique :
(418) 643-5150
(Sans frais) 1 800 463-2100
(Télécopieur) (418) 643-6177



BON DE COMMANDE ET D'ABONNEMENT

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : () _____

Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	E00 2-551-14298-9	Code de la sécurité routière	75 \$	

Somme partielle _____

TPS 7 % _____

Total _____

Cartes de crédit acceptées  

Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Important :

Paiement par cheque ou mandat-poste à l'ordre de - Les Publications du Québec -
Prix et conditions de vente modifiables sans préavis
Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens



Québec 

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

